LABBIZE GUNENDJEL CHITOUR MERIEM SPRENTES 13. SOLA PANLA BOUINENDJEL CHITOUR MERICIII SAPATILES CHROMOUE SUVRES RIMA REZAIGUIA CHROMOUE POTUPUTATE SANTÉ, CORPS FÉMINICIDES POTUPUTATES CABAILA BOUIMENDJEL CHITOUR MERIEM SPRINGENS éditions **motifs** 

<sup>منشورات</sup> **دوافع** 

#### Rédactrices en chef

Maya Ouabadi et Saadia Gacem

#### Contributrices

Imene Amani

Wiame Awres

Haiar Bali

Asma Benazouz

Saadia Gacem

Sarah Haidar

Souad Labbize

Feriel Lalami

Narimène Mouaci Bahi

Rima Rezaiguia

#### **Photographes**

Louiza Ammi Sid Sonia Merabet Leïla Saadna

#### Graphiste maquettiste

Louise Dib

Secrétaire de rédaction du français

Sarah Ahnou

Traductrice et secrétaire de rédaction de l'arabe

Diamila Haidar

Retouches photographiques

Khadidja Markemal

#### © Éditions Motifs

editions.motifs@gmail.com www.editionsmotifs.com

Impression Imprimerie Ibda, Alger Typographies Grotesque MT, Charter

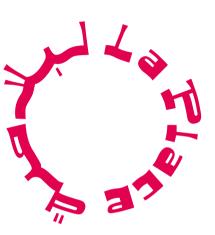
Un livret « Archives » est joint à la publication.

ISBN 978-99319551-2-2 Dépôt légal février 2022



Ce projet est soutenu et financé par la Fondation Friedrich Ebert Algérie.

Les propos écrits et opinions exprimées dans cette revue n'engagent que leurs autrices et ne sauraient refléter la position de la Fondation Friedrich Ebert.



Revue féministe algérienne N° 0

### **SOMMAIRE**

6	DANS LA PLACE ÉDITO par Saadia Gacem et Maya Ouabadi
8	<b>L'une et l'autre ENTRETIEN</b> Avec Fadhila Boumendjel Chitour, <i>réalisé par Asma Benazouz</i>
20	Fragments de rêves CRÉATIONS Visages urbains, œuvres de Rima Rezaiguia Un couscous pour la sieste d'Abdou, nouvelle de Souad Labbize
34	Enti goudami ou ana mourak HISTOIRE DES LUTTES  Le déploiement du mouvement féministe de 1989 à 1991, par Feriel Lalami
44	<b>L'avenir</b> est pour <b>demain ACTUALITÉ DES LUTTES</b> Féminisme et Hirak, Un combat dans la lutte, <i>par Saadia Gacem</i>
60	ISMA30UNI FÉMINICIDES Féminicides Algérie : compter pour dénoncer Liste des féminicides 2021 par Narimène Mouaci Bahi et Wiame Awres
70	<b>L'une et l'autre ENTRETIEN</b> Avec Meriem Medjkane, <i>réalisé par Hajar Bali</i>
80	Sorcières SANTÉ, CORPS Le cancer du col de l'utérus : s'informer pour s'en prémunir, <i>par Imene Amani</i>
90	<b>Vaste est la prison CHRONIQUE JUDICIAIRE</b> Le divorce abusif de Mme S., <i>par Saadia Gacem</i>
96	GAME OVAIRE CHRONIQUE DE SARAH HAIDAR Maternité : la dernière des religions
102	Les contributrices et la rédaction BIOGRAPHIES

# DANS

# A PLACE

ÉDITO

L'idée de cette revue féministe algérienne est venue après de nombreuses discussions autour des questions qui nous touchent en tant que femmes; nos rôles, nos droits, nos non-droits, nos problèmes, notre place.

Nous sommes amies depuis de nombreuses années, et si nos préoccupations sont similaires, nos parcours sont sensiblement différents. Saadia est chercheure et militante féministe. Elle s'est engagée dans la lutte, après avoir pris conscience de l'inégalité entre garçons et filles et plus tard entre hommes et femmes et c'est collectivement, et sur le terrain, qu'elle a décidé de militer. Maya est éditrice, elle s'est fortement intéressée à la pensée féministe ces dernières années et c'est par ses lectures, et ses expériences professionnelles et personnelles, qu'elle en est venue à voir la nécessité du combat pour l'égalité.

À l'été 2019, le travail de récolte et de partage que réalisent les Archives des luttes des femmes en Algérie nous a permis à l'une et à l'autre de découvrir, avec surprise, la richesse et la profusion de documents, tracts, déclarations, guides, agendas ainsi que des revues féministes algériennes des années 1970, 1980 et 1990 réalisés par des associations et collectifs de femmes. Des revues telles que Présence de femmes et El Djazairia évoquaient les femmes combattantes au Pérou, au Chili, les femmes et la révolution agraire, les femmes et le travail, les femmes et l'argent, de la poésie écrite par des femmes, des critiques d'œuvres littéraires, des analyses critiques du Code de la famille, etc. C'est en admirant les sommaires très éclectiques de ces revues que nous nous sommes rendu compte que depuis les années 1990 aucune publication du genre n'avait vu le jour.

Pourtant, les luttes ne s'étaient pas arrêtées durant tout ce temps, les réalisations de femmes ne manquaient pas non plus, elles ont seulement cessé d'être documentées. C'est donc naturellement que nous avons vu dans ce projet le moyen de concilier notre envie de militer dans le féminisme mais aussi de le penser à partir de références plus proches de nous.

L'idée était simple et exceptionnelle à la fois : recréer cet espace qui nous manquait au travers d'une revue annuelle qui donne à lire uniquement des femmes : journalistes, militantes, écrivaines, artistes, médecins, artisanes... Nous souhaitons par cette publication contribuer à la mise en valeur de leurs productions et de leurs combats en Algérie par des entretiens, des chroniques, des créations inédites, des reportages et des images d'archives. Ce que l'on espère voir se dessiner en creux de chaque numéro de cette revue, ce sont leurs visions du monde. Pour le titre, nous avons choisi de nous tourner vers une passion littéraire commune, l'écrivaine Annie Ernaux et son livre La Place, tout en adressant un clin d'œil aux nombreuses injonctions qui sont faites aux femmes de rester à leur place, « fi l'cousina ». L'espace est au cœur de ce projet, l'enjeu étant que l'on puisse prendre, conquérir, la place qui nous est encore aujourd'hui confisquée partout ailleurs : dans les médias, le cinéma, la littérature, l'histoire...

Pour ce premier numéro nous avons voulu montrer la diversité des profils et des visions du féminisme à travers un entretien avec la médecin et militante Fadhila Chitour, un autre avec la comédienne et psychologue Meriem Medjkane. À travers la fiction également avec une nouvelle de l'écrivaine Souad Labbize et l'histoire avec un retour sur le mouvement féministe algérien entre 1989 et 1991. L'actualité des luttes est aussi évoquée, avec notamment un texte sur le mouvement féministe dans le Hirak, un autre sur l'initiative Féminicides Algérie et une chronique judiciaire qui revient sur la bataille juridique menée par une femme en proie à un divorce abusif. Ce numéro présente également le travail de l'artiste plasticienne Rima Rezaiguia et se penche sur la santé des femmes avec un article qui nous dit ce que nous devons savoir sur le cancer du col de l'utérus. Enfin, dans sa chronique, Sarah Haidar décortique le mythe de la maternité.

Chacune des rubriques emprunte son titre à une chanson, un livre ou un film créé par une femme ; une façon de rattraper le temps, de récolter le plus de références féminines possibles. Les notes sous chaque titre de rubrique sont là pour vous donner envie d'en savoir plus sur sa créatrice.

Il nous faut pour ce premier numéro remercier du fond du cœur toutes celles qui y ont contribué: Asma Benazouz, journaliste et réalisatrice, Hajar Bali, écrivaine, Feriel Lalami, politologue, Narimene Mouaci Bahi et Wiame Awres, militantes et fondatrices de Féminicides Algérie, la médecin, Imene Amani, Souad Labbize, écrivaine, Rima Rezaiguia, artiste et Sarah Haidar, journaliste et écrivaine, les photographes Leïla Saadna, Sonia Merabet et Louiza Ammi Sid. Celle qui a traduit et corrigé tous les textes en arabe, Djamila Haidar. Celle qui a lu, relu et corrigé tous les textes en français, Sarah Ahnou. Celle qui a soutenu ce projet, Amina Izarouken. Et enfin celle qui a donné forme à ce projet, Louise Dib, qui en a réalisé la maquette.

Saadia Gacem et Maya Ouabadi

# L'une et

# l'autre

**ENTRETIENS** 

Fadhila Boumendjel Chitour Meriem Medjkane

<sup>\*</sup> Titre d'une courte autobiographie de Maissa Bey, parue en 2010.



# « Le féminisme, j'ai dû le boire avec le lait maternel »

Entretien avec Fadhila Boumendjel Chitour réalisé par Asma Benazouz

Fadhila Boumendjel Chitour est professeure en endocrinologie. Elle a été présidente du Comité médical contre la torture avant d'intégrer Amnesty International Algérie, puis vice-présidente de la Fondation Mahfoud-Boucebci. Militante féministe, elle préside aujourd'hui le Réseau Wassila, une association qui lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants. Comme elle aime si poétiquement se décrire, elle est avant tout une militante « sur le terrain de l'humanisme ». Dans cet entretien, j'ai voulu l'interroger sur la douleur. Ses douleurs personnelles, celles qu'elle a soignées et celles du pays. Lorsque je me rends chez elle et alors que j'évoque mon intention, la sonnerie de son téléphone retentit. Au bout du fil. une sage-femme qui avait assisté Mme Chitour lors de son accouchement. Des décennies plus tard, elle la retrouve, cette fois-ci au Réseau Wassila. « C'est étrange de recevoir cet appel alors que vous me parliez de douleur. J'y ai résisté toute ma vie. Cette sagefemme m'a félicitée de mon accouchement au cours duquel je n'ai pas gémi une seule seconde. »

12

#### Quel a été l'élément fondateur de votre engagement?

J'étais adolescente pendant la guerre d'Algérie. Mon père, Ahmed Boumendjel, était l'un des avocats du FLN. Nous vivions en France à cette époque-là. Les écrits de Henri Alleg et de Djamel Amrani ont été fondateurs pour l'adolescente que j'étais. J'ai vécu ces lectures viscéralement. La maison, qui était également le cabinet d'avocat de mon père, était un véritable vivier. J'y croisais Mes Jacques Vergès, Salah Louanchi, Ahmed Taleb et beaucoup d'avocats adhérents de la fédération de France du FLN. J'avais l'impression que j'étais à la *Question*<sup>1</sup>. C'était physique, viscéral. Intolérable. Ces lectures et cette expérience familiale se sont conjuguées pour faire naître en moi l'envie de résister à l'oppression quoi qu'il arrive.

Je voulais employer le reste de ma vie à empêcher que d'autres êtres humains vivent la torture, les exactions. Je me disais également que je voulais être utile à mon pays. Tous mes choix et mes convictions s'articulaient autour de ce mouvement bien qu'ils fussent en contradiction parfois avec mes envies profondes. Je suis devenue médecin pour être à l'écoute de la souffrance et de la douleur de l'autre alors que mon souhait depuis l'enfance était de poursuivre des études en philosophie.

### Votre oncle, Ali Boumendjel, est un symbole de la révolution algérienne. Quelles étaient vos relations ?

J'avais énormément d'admiration pour l'homme de culture qu'il était. Il maîtrisait parfaitement le latin et il récitait par cœur les poèmes de Virgile. Il me faisait également travailler mes mathématiques avec mes cousins pendant les mois d'été.

Sa mort, le 23 mars 1957, après avoir été torturé et jeté du sixième étage d'un immeuble à El-Biar, a été vécue comme un séisme d'autant plus que le corps n'a pas été rendu à la famille. Ce fut un enterrement épouvantable. Mon oncle était marié à la sœur du poète Djamel Amrani. La pauvre femme a perdu en quinze jours son père, un premier frère, un second, qui a été torturé, et son mari. Quantitativement, la dimension traumatique était apocalyptique.

Pour moi, qui associais cette maison au bonheur familial, nous étions passés d'une féerie grandie par des yeux d'enfant au drame absolu. Cette expérience de la douleur extrême a conduit mon oncle à la mort. Cette souffrance dont on doit faire quelque chose, y résister, au nom de la vie.

### Vous étiez en France lors de la guerre d'Algérie ; comment l'avez-vous vécu, en tant que jeune adolescente ?

Il y avait parmi la diaspora algérienne, dans les années 1950, un rejet de la France. Malgré cela, cette période fut extrêmement enrichissante puisque j'ai eu le privilège de recevoir un enseignement de qualité jusqu'au début de mes études de médecine. Néanmoins, il était clairement établi que ma présence en France était provisoire ; j'étais animée d'une rage et d'une impatience à revenir à ce qui était mon pays, ma raison d'être, ma mission. Je ressentais une culpabilité, une souffrance de ne pas partager le sort et les dangers du terrorisme colonial. J'avais 8 ans lorsque nous avons quitté l'Algérie. Je l'ai vécu comme un arrachement à la tribu familiale, à l'affection de mes grands-parents et de mes tantes.

Ma mère est française et orpheline. Dans l'imaginaire enfantin, lorsque vous n'avez d'héritage conscient que du côté paternel et surtout lorsqu'une guerre éclate entre deux pays dont l'un appartient à la mère, celle-ci devient l'ennemie à combattre.

« Mon féminisme, dont je n'avais pas compris les origines, vient peut-être de ma mère. »

#### Oue voulez-vous dire?

Même si je l'adorais, il y avait en même temps cette conscience de plus en plus aiguë de contenir en moi une partie, même génétique, de cette nation. Avec du recul, je comprends que cette façon de rendre ma mère responsable des méfaits du colonialisme était injuste. Mon féminisme, dont je n'avais pas compris les origines, vient peut-être de ma mère. J'aurais aimé avoir l'occasion de lui dire à quel point elle était une femme formidable. Elle nous a donné, à ma jeune sœur et à moi, une liberté et une confiance évidentes. Tellement évidentes qu'il aura fallu du temps et de l'expérience pour le percevoir. Elle m'a fait lire très jeune Le Deuxième Sexe de Simone de Beauvoir et elle avait un regard critique vis-à-vis du patriarcat tel qu'il était vécu à l'époque. Ma mère rêvait de liberté et d'égalité et était contre le mariage forcé et toute forme de privation de liberté. Le féminisme, j'ai dû le boire avec le lait maternel. Mais je ne l'ai découvert qu'après sa mort.

### Quelle place ont prise ces figures masculines engagées dans votre parcours personnel ?

J'avais une admiration infinie pour mon père et pour mon oncle. J'ai le sentiment d'avoir côtoyé des géants. Avoir de tels référents familiaux et être inspirée par leur parcours a fait naître quelque part et modestement l'envie de m'inscrire dans le même sillage, les rejoindre quelque part sur le chemin de leur humanisme.

#### Après l'indépendance, vous êtes rentrés en famille en Algérie, qu'est-ce que cette période vous évoque ?

Ce que je retiens du 5 juillet 1962, c'est le souffle haletant, un temps suspendu sur des incertitudes qui pouvaient être ou la sagesse et la paix ou peut-être la prolongation des drames.

J'avais 20 ans à l'indépendance. Avant le 5 juillet, mon père se trouvait à Tripoli en février alors que toutes les dissensions avaient éclaté. Les appétits de pouvoir étaient déjà en place. Tous ceux qui s'étaient préservés aux frontières allaient devenir les prochains décideurs.

Il avait anticipé tout ce qui se passerait l'été 1962². Les nuages grossissaient et assombrissaient le champ politique. Il nous a fait toucher du doigt ses incertitudes et son désenchantement. D'un autre côté, il y avait un enthousiasme aveugle. Nous entretenions un mythe de l'Algérie que nous étions en train de construire. On disait d'ailleurs qu'on participait à l'œuvre d'« édification nationale ». Cela vous fait sourire mais on ne souriait pas, nous.

Nous avons signé sans aucune hésitation: oui à la médecine gratuite et pour tous. Je crois que nous étions sincères ou nous avons voulu l'être, quitte à nous aveugler.

# Vous dites que votre père, Ahmed Boumendjel, a très vite déchanté. Il s'est retiré de la vie politique en décembre 1964 après avoir été ministre de la Reconstruction, des Travaux publics et des Transports. Quel regard portait-il sur votre engouement ?

Mon père tenait à nous prémunir, ma sœur et moi, contre cette foi patriotique qu'il jugeait folle. Comme tous les parents, il voulait atténuer nos futures désillusions. Néanmoins, il avait pour ses filles suffisamment d'amour pour respecter et accompagner nos choix. Ma sœur était l'interprète de Boumediene et cela n'a pas posé de problème à mon père.

# Vous avez évoqué l'importance de l'éducation que votre mère vous a donnée dans la construction de votre identité de femme. Quand en avez-vous pris conscience ?

Ce sont des souvenirs de Kabylie, sans doute. À l'occasion des fêtes et des célébrations, les familles se regroupaient dans des villages de Aïn el-Hammam. J'étais petite fille mais je me souviens parfaitement comment les femmes se retrouvaient avec les volets clos à l'heure de la sieste. Elles parlaient à voix basse. J'avais compris d'instinct que les femmes nourrissaient l'envie de se retrouver. Il y avait un décalage entre, d'un côté, la fête, et, de l'autre, ce huis clos dans le noir, le chuchotement et le déluge de larmes. Je n'ai pas oublié la douleur que je ressentais. Dans ces moments joyeux et de fête, elles essuvaient leurs larmes avec un petit bout de robe kabyle qui allait éponger leur tristesse. Elles pleuraient leur mari en exil [pendant la guerre d'Algérie, NDLR], elles racontaient comment elles étaient brimées par leurs beaux-parents. J'entendais des prénoms de femmes et de leur époux qui s'étaient remariés. Ce sort des femmes kabyles, je l'ai compris dès l'enfance.

<sup>1.</sup> *La Question*, éd. de Minuit, 1958. Autobiographie de Henri Alleg, qui dénonce la torture subie par les civils pendant la guerre d'Algérie.

<sup>2.</sup> La « crise de l'été 1962 » désigne la discorde qui s'est fait jour entre dirigeants du Front de libération nationale (FLN) à l'heure où doivent se décider les grandes lignes de la future République algérienne.

une et l'autre

#### Vous êtes présidente du Réseau Wassila, fondé en 2000. Avez-vous vécu des expériences qui vous ont menée vers la cause féministe ?

Je n'ai pas vécu dans ma vie d'expérience qui ait suscité une volonté de vengeance. J'ai toujours adopté des positions de principe. Et le féminisme en fait partie. Intégrer le Réseau Wassila a été le prolongement direct de ma vie de femme médecin. Je représentais la Fondation Mahfoud-Boucebci lors d'une journée d'étude organisée par l'association SOS Femmes en détresse. Plusieurs associations qui travaillaient séparément s'étaient regroupées en réseau afin de trouver des solutions psychologiques pour les femmes en détresse. Et c'est ainsi que nous avons commencé à travailler ensemble.

Tout au long de ma vie, j'ai tenté de ne pas perdre de vue tout ce qui était et est une atteinte aux droits humains. Je m'étais fait la promesse que je n'aurais pas le droit de me dérober devant ce que j'aurais à côtoyer comme injustice, sans étiqueter le combat. Que ce soit dans le Comité contre la torture, avec Amnesty International ou encore la Fondation Boucebci.

# Les accompagnants militants qui défendent les victimes de violences ou de traumas ne parlent pas de leurs propres souffrances. Cela ne vous semble-t-il pas paradoxal?

Cela peut sembler dérisoire mais j'ai toujours pensé que j'étais privilégiée matériellement, intellectuellement, que j'avais une dette. Je ne pourrais raconter mes propres souffrances sans imaginer qu'on soit légitime à me rétorquer: « Toi, tu n'as jamais eu faim, tu n'as jamais eu froid. Quand on rentre chez toi, c'est beau, il y a des tableaux. » Nous ne cessons pas, cependant, de répéter que nous ne sommes pas là par hasard, que cela vient de notre histoire personnelle, que nous sommes là pour agir, aider, dans l'idée qu'on doit faire don de notre énergie. Mais il est vrai que nous n'avons pas eu la simplicité, à un moment donné, de dire : « Voilà d'où je viens et pourquoi je parle ainsi. Qui suis-je finalement face à cette personne que je suis censée aider? » On se refuse cela. On a passé des décennies à tenter de se retrouver, de se rencontrer dans toutes les histoires.

Il est fréquent d'ailleurs que celles dont on va se rapprocher le plus ou développer une relation inexpliquée, tortueuse, ondulante avec des phases d'amour et de rejet soient celles qui vous ressemblent le plus.

# En tant que médecin, avez-vous vécu des expériences qui remettaient en question vos qualités professionnelles parce que femme ?

J'étais cheffe de service d'endocrinologie à l'hôpital Maillot, à Bab el-Oued, qui était, jusqu'en 1987, un hôpital militaire. On me faisait souvent savoir que si je bénéficiais de faveurs en équipements médicaux, c'était parce que j'étais jolie. Lorsque j'adressais des demandes relatives à la gestion de mon service, il arrivait que certains responsables me répondent, au cours d'une journée d'études scientifiques, qu'ils avaient réservé une suite à l'hôtel...

Un jour, alors que je me trouvais au chevet de mon père qui souffrait d'un cancer du poumon, on m'a appelée, me disant qu'un haut responsable voulait me parler. Ce dernier m'a alors fait une proposition directe. Cette tranquillité avec laquelle, dès que le pouvoir leur monte à la tête, ils se croient autorisés à pratiquer le droit de cuissage... La hogra, l'humiliation, a pris pour moi de la chair et du corps à ce moment-là. Je n'avais pas senti cela durant mon internat ou dans le cadre d'un hôpital civil. J'avais l'impression, durant ces années, qu'il y avait les militaires et le reste. Lorsqu'il y avait des femmes, ils s'octroyaient le droit de les harceler. Cette notion immédiate, brutale, qu'ils étaient les supérieurs, les privilégiés, m'était insupportable. Nous en parlions peu à l'époque. Ce que vous nommez très clairement aujourd'hui « harcèlement sexuel », nous n'aurions pas eu l'idée de le pointer et de l'identifier comme une atteinte à la dignité humaine. Dans certains cas, nous appelions cela même de la galanterie!

### Qu'avez-vous observé d'autre durant ces années à l'hôpital militaire ?

J'ai été nommée cheffe de service à l'hôpital Maillot en 1980, à l'âge de 38 ans, et j'y suis restée après 1987, quand l'hôpital est devenu civil. Moi qui venais du petit centre de cancérologie Pierre-et-Marie-Curie, j'ai pu noter l'abondance des moyens matériels et financiers. Surtout, j'ai pu observer les restes du code de l'indigénat, qui ont alimenté un combat que j'avais oublié.



16

D'abord, il y avait la spécificité militaire. Cette distinction entre les militaires et les autres, comme entre les colons et les indigènes. Il y avait également le bourgeonnement de l'autoritarisme. J'étais frappée que mes assistants militaires de carrière puissent faire carpette devant des ignares plus gradés, général, général major et, deux minutes plus tard, se retournent contre de jeunes appelés qui avaient commis telle ou telle faute. Vous vous demandez alors ce qui se passe, ce que représente le pouvoir dans votre pays. Nous étions obligés, par exemple, de demander des autorisations pour hospitaliser les « non-ayants droit ». Pour chaque civil, il fallait un document dûment rempli avec l'identité, le motif de l'hospitalisation. Malgré tout, l'hôpital Maillot était très ouvert comparativement à aujourd'hui. J'ai plus tard refusé de rejoindre l'hôpital militaire de Aïn Naadja, avec ces contraintes et ces abus expérimentés par anticipation. Sortie du mythe de l'« édification nationale », je renouais tout d'un coup avec la réalité politico-sociale. C'a été un réveil de ma conscience politique après des années de cécité.

#### Vous avez côtoyé durant votre carrière beaucoup de personnalités de pouvoir, n'avez-vous jamais été tentée de l'exercer à votre tour ?

Certainement. Il n'y a pas plus ressemblant au pouvoir politique que le pouvoir médical, surtout dans notre pays. J'aurais adoré peser sur les décisions. Pour l'utilité publique. Chaque fois que je l'ai pu, je l'ai fait très intensément, dans mon domaine. Par exemple, quand il a fallu créer la spécialité de médecine nucléaire, qui n'existait pas. Ce fut un lourd fardeau, car je ne me sentais pas compétente; pour installer cette spécialité, j'ai dû habilement manœuvrer: c'était quasiment politique! Lorsque l'hôpital Maillot est devenu civil, je me suis battue pour conserver la bibliothèque scientifique. Se posait également le problème de la langue. Vous ne pouvez pas savoir à quel point j'ai été frustrée tout au long de ma vie de ne pas parler l'arabe. En gravissant les échelons, depuis assistante, professeure, jusqu'à l'agrégation, j'ai acquis beaucoup de pouvoir médical et cela a facilité l'exercice de ma profession. Si j'avais fait autrement, j'aurais été très vite rattrapée par le problème de la langue.

Néanmoins, si j'ai le goût du pouvoir, j'ai voulu préserver la proximité et l'humanité de mon poste, ayant souffert de la froideur du corps médical.

### Justement, en 1992, vous avez voulu protéger un infirmier au sein de votre service, qui était accusé de terrorisme. Pouvezvous nous en dire plus ?

J'ai longtemps refoulé cette histoire. C'était un excellent infirmier, il s'appelait Fodil. Nous travaillions ensemble depuis des années. J'avais connu sa mère, soigné sa famille. Il a disparu de 1990 à 1992. Il rejoignait son frère en France pour faire un stage afin de se perfectionner, m'avait-il expliqué. Je me rappelle lui avoir fait la bise lorsqu'il est revenu, il m'avait alors dit : « Ça ira pour cette fois-ci. » J'avais remarqué un changement, mais je dois avouer que je n'ai jamais pris le temps d'en discuter avec lui. Il travaillait de nuit.

Fodil s'était en fait radicalisé en France, il suivait avec son frère les prêches de l'imam Cheikh Abdelbaki Sahraoui, l'un des membres fondateurs du Front islamique du salut (FIS), qui fut assassiné le 11 juillet 1995 dans sa mosquée du 18° arrondissement de Paris.

Un jour, au début de l'année 1992, la surveillante médicale est entrée dans mon bureau accompagnée d'un électricien portant un sac à la main. C'était une bombe artisanale inactive, qui avait été trouvée à l'hôpital par l'électricien venu effectuer une réparation. Ce dernier ne voulait pas avoir d'ennui et m'a demandé de lui fournir une décharge. Je me suis mise à rédiger une lettre comme si c'était un certificat médical : « Je, soussignée professeure Chitour, ayant reçu de l'électricien... une bombe artisanale... ». J'avais immédiatement soupçonné Fodil, et j'ai eu l'irrépressible envie de le protéger de possibles exactions des forces de l'ordre. Mes assistants ont sans doute pensé que j'avais remis la bombe à mes anciens mentors de l'hôpital militaire, mais je n'en ai rien fait, je l'ai rapportée chez moi et enterrée dans le jardin. Avec le recul, ce fut bien sûr un geste inconsidéré.

Fodil a été arrêté vers juin 1992, mais pas pour la bombe, personne n'était encore au courant. Il m'a fait parvenir une lettre, où il me demandait si je n'avais pas eu d'ennuis. Il avait signé: « mes salutations islamiques »... Quelques semaines après son arrestation, la surveillante

m'a prévenue que nous avions eu la visite des services de sécurité, mais qu'ils n'avaient pas ouvert le casier de Fodil, je ne sais pas pourquoi. Elle m'a demandé s'il fallait le faire et j'ai accepté. J'ai découvert alors toute la bibliothèque du Syndicat islamique du travail (SIT), le syndicat du FIS. En janvier 1993, l'électricien, un assistant, la surveillante et moi avons été interrogés près de six heures par les services de police au commissariat Cavignac. Fodil aussi était présent. Il était cagoulé et, lors de la confrontation avec moi, il s'est excusé en disant : « Je suis désolé, madame Chitour, j'ai tout avoué concernant la bombe. Ils m'ont torturé. » J'ai été accusée de complicité. Mon passeport m'a été retiré et j'ai eu interdiction de quitter le territoire.

#### Savez-vous ce qu'il est devenu?

Je n'ai plus eu de nouvelles depuis ce jour-là. Je ne me suis pas consolée de sa disparition. Je suis convaincue que c'est une injustice. Il est le symbole de ce qu'ont pu produire les abus. Des Fodil, il y en avait partout avec nous dans les hôpitaux. Je n'avais pas décidé que tous les islamistes étaient mes ennemis. À cette époque, début 1990, nous aurions voulu, mes amis et moi, que la proposition de la poursuite du processus électoral passe<sup>3</sup>.

#### Avez-vous regretté votre acte?

À l'époque et surtout avec l'escalade de la violence, je ressentais de la culpabilité en me disant que je n'avais pas eu la lucidité de penser que ce garçon que j'aimais beaucoup était peut-être capable de tuer des gens. Il y avait d'un côté mon jugement aiguisé, qui me condamnait, et de l'autre mon histoire personnelle, qui m'interdisait de participer à la torture et à la disparition d'un homme alors que j'avais juré à l'âge de 14 ans d'être hors de ce champ-là. Mon plus grand regret est de n'avoir pas pris le temps de parler à Fodil. Ce n'est pas par hasard que j'ai des trous de mémoire concernant cette histoire.

#### Cet événement a-t-il eu des conséquences sur votre carrière ?

Oui, des collègues ont demandé ma révocation. Personne ne m'en a parlé directement, mais ils m'ont désavouée, invoquant les figures de mon père et de mon oncle... En revanche j'ai reçu le soutien du psychiatre Mahfoud Boucebci, mon collègue à l'époque, assassiné en 1993.

### «"À partir d'aujourd'hui, j'enlève ma blouse", répétaient mes collègues."

# Selon vous, comment les médecins et le personnel soignant, confrontés aux massacres de population dans les années 1990, ont-ils vécu cette période ?

Certains de mes confrères ont été assassinés. À l'hôpital, nous avons vu de près les horreurs du terrorisme islamique. Après une nuit de garde, les assistantes tenaient une comptabilité mortifère : « On a reçu : un corps et une tête. » « À partir d'aujourd'hui, j'enlève ma blouse », j'entendais souvent cette phrase. J'avais rejoint la section algérienne d'Amnesty International en 1991, je m'étais engagée auprès des familles victimes du terrorisme. Je pensais qu'avec l'action et la réflexion j'allais être utile. Peut-être qu'à ce moment-là j'aurais dû consulter. Nous avions tous subi des traumatismes qu'il fallait soigner. Chacun l'a fait à sa manière.

# Vous avez vécu trois grands moments qui marquent l'histoire d'une nation : la guerre d'indépendance, la guerre civile et le Hirak. Les avez-vous appréhendés de différentes manières ? Je pense les avoir vécus de la même manière en retrouvant, dans ces moments-là, la nécessité de prendre l'événement à bras le corps, de m'en approprier le sens. Il y a eu également les inondations de Bab el-Oued en 2001, le tremblement de terre de Boumerdès en 2003. Chaque événement est alourdi par l'autre. Il y a à la fois une rupture et une continuité dans cette chaîne de traumatismes. Je pense que nous n'avons pas assez dit que cette terre a été accablée d'injustices, de terreur et de répression et que les gens ont ingéré et intégré la peur.

3. Après le premier tour des élections législatives en 1991 qui voient le FIS l'emporter, l'armée interrompt le processus électoral.

L'une et l'autre 18

#### Qu'avez-vous pensé du Hirak?

J'ai eu l'impression de retrouver avec le Hirak tout ce que ma génération avait adoré, ce concept naïf de fraternité. J'ai par ailleurs une certitude : les forces de résistance, même si elles sont bâillonnées aujourd'hui, n'ont jamais été aussi fortes, aussi décidées. Tôt ou tard, le rêve de mon père d'un État civil, de droit, se réalisera. Il avait écrit une lettre le 22 février 1962 en usant de l'anaphore « Tristesse » pour qualifier la tournure des négociations à Tripoli<sup>4</sup> : « Tristesse, lentement les pions sont mis en place. [...] Tristesse, chacun sent qu'une mystification, à l'échelle de l'histoire, se prépare. Au bout, pas de soulagement. Même lâche. » Cette tristesse évoquée dans sa lettre a été recouverte par les forces du Hirak, un 22 février 2019.

#### Quel est votre propre rêve pour l'Algérie?

Mon rêve pour l'Algérie... L'inverse de ce que nous avons pu vivre comme douleurs. La compétence, le respect de la valeur du travail, la solidarité, ce que les instants magiques des vendredis ont laissé entrevoir, la réalisation des slogans du Hirak, un État civil, démocratique, social, solidaire. Renouer avec la beauté. Mon rêve pour l'Algérie: son sauvetage.

#### Vous avez parlé des douleurs qu'a connues notre pays, quel est votre regard sur ce jeune État-nation traversant ces événements ?

Je pense que c'est parce que nous sommes des êtres souffrant de ce qui se passe dans notre pays que cela a précisément forgé notre invincible goût de la résistance. Malgré le type et le degré de ces souffrances, leur répétition à l'infini, il y a l'impossibilité viscérale, ressentie par toutes les générations, d'accepter la *hogra*, le mépris, l'indignité. Les femmes ont d'ailleurs, au moins au niveau symbolique, entretenu cette flamme, pour l'honneur de leurs enfants.

### Si un remède à la douleur collective existait, quel serait-il pour vous ?

Je pense d'abord qu'il ne faut jamais être indifférent à la douleur, quelle qu'elle soit. On perd absolument tout, ses aptitudes à être au monde, si on est indifférent à la douleur. Celle des autres et la sienne. Le remède est de cultiver les bonnes choses. Essayer de faire le tri entre l'essentiel et l'accessoire avec, toujours, une capacité à l'indulgence. On ne peut résister sans indulgence ou alors on ajoute du malheur au malheur.

#### Comment pansez-vous vos propres douleurs?

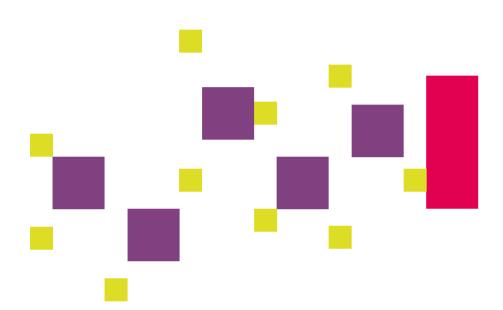
Je n'ai pas envie de disparaître avant de comprendre les choses. Aussi bien ce qui est arrivé au moment du terrorisme que cette part maternelle un peu distanciée et que je regrette. Ma mère n'est plus là pour que je lui dise : « Tu as été un peu éclipsée et que c'est injuste! » Et lui expliquer. Elle m'aurait pardonné. L'indulgence.

<sup>4.</sup> Le Congrès de Tripoli, au cœur de la « crise de l'été 1962 » (cf. note 2), réunit en mai-juin 1962 le Conseil national de la révolution algérienne (CNRA) pour définir les grandes lignes de l'après-indépendance.



Rima Rezaiguia Souad Labbize





### Visages urbains

#### Rima Rezaiguia

Le projet de Rima Rezaiguia, architecte urbaniste, s'intéresse aux immeubles de Diar el-Mahçoul, à Alger, construits par l'architecte Fernand Pouillon. Une cité divisée en deux parties séparées par le boulevard Oulmane-Khelifa (anciennement boulevard du Corps-expéditionnaire-français-d'Italie): la partie nord, face à la baie, était appelée « confort normal » et était destinée à la population européenne; la partie sud, plus en retrait, était appelée « simple confort » et était destinée à la population arabe. Elle s'intéresse aussi, dans son travail, aux espaces d'habitation en général, notamment durant la période de confinement, et à ce qu'ils révèlent sur nos sociétés.

#### Dans l'ordre d'apparition :

VISAGE URBAIN I, diptyque.

84 x 59 cm. Dessin, 2018.

Encre de chine et collage de papiers calques, photographies sur papier bristol.

Collection de Mohamed Larbi Merhoum. VISAGE URBAIN II,

diptyque. 112 x78 cm.

Dessin, 2019.

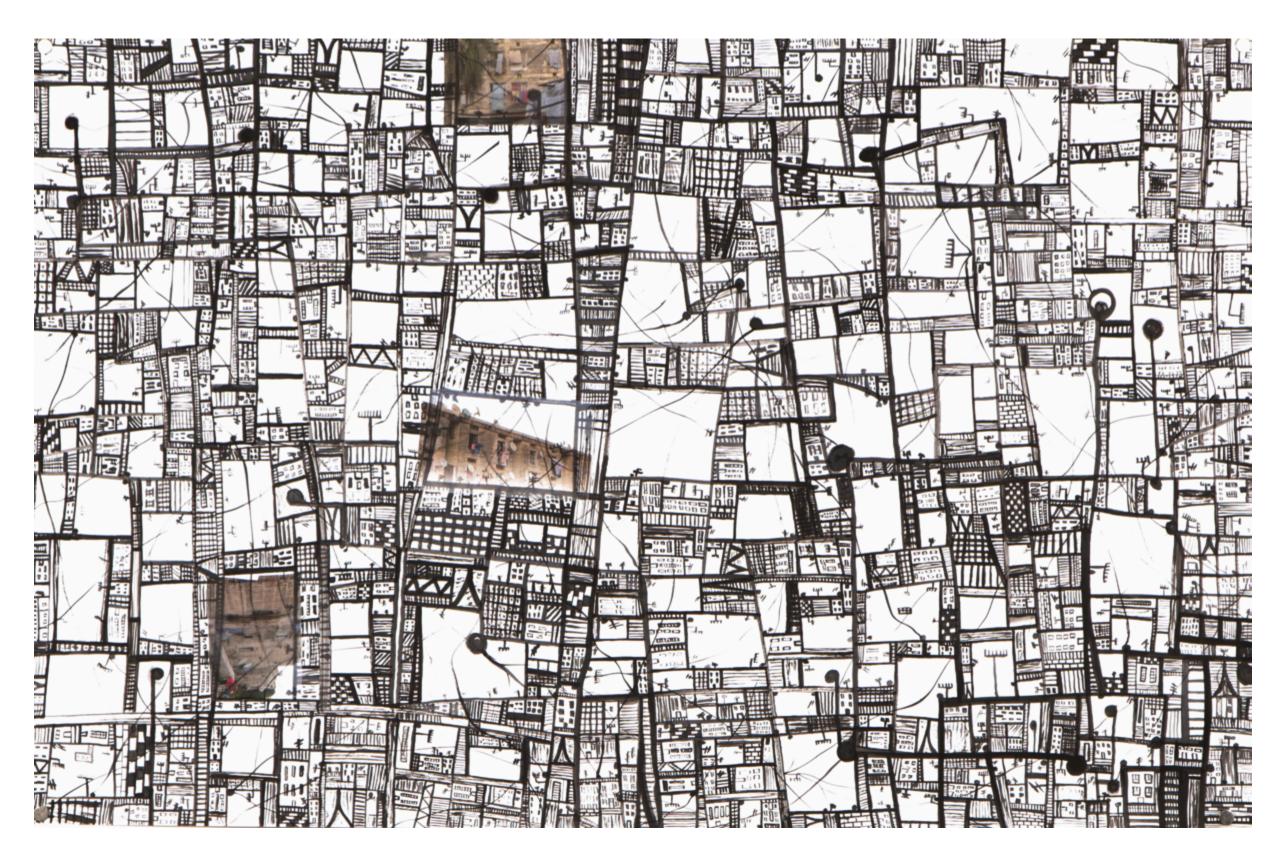
Technique mixte: encre de chine, peinture acrylique et collage des photos sur papier arches. Réalisé lors de la résidence

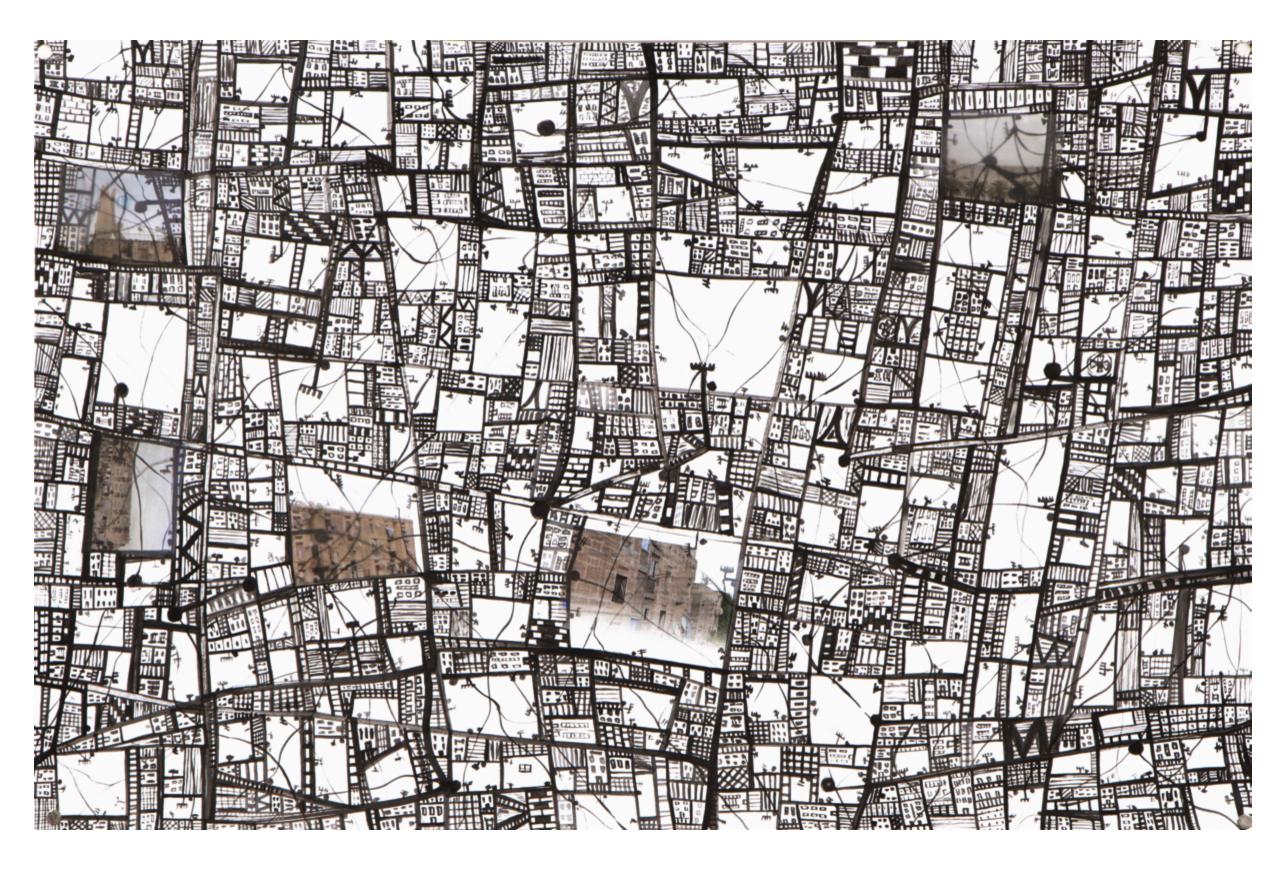
« Méditerranée »

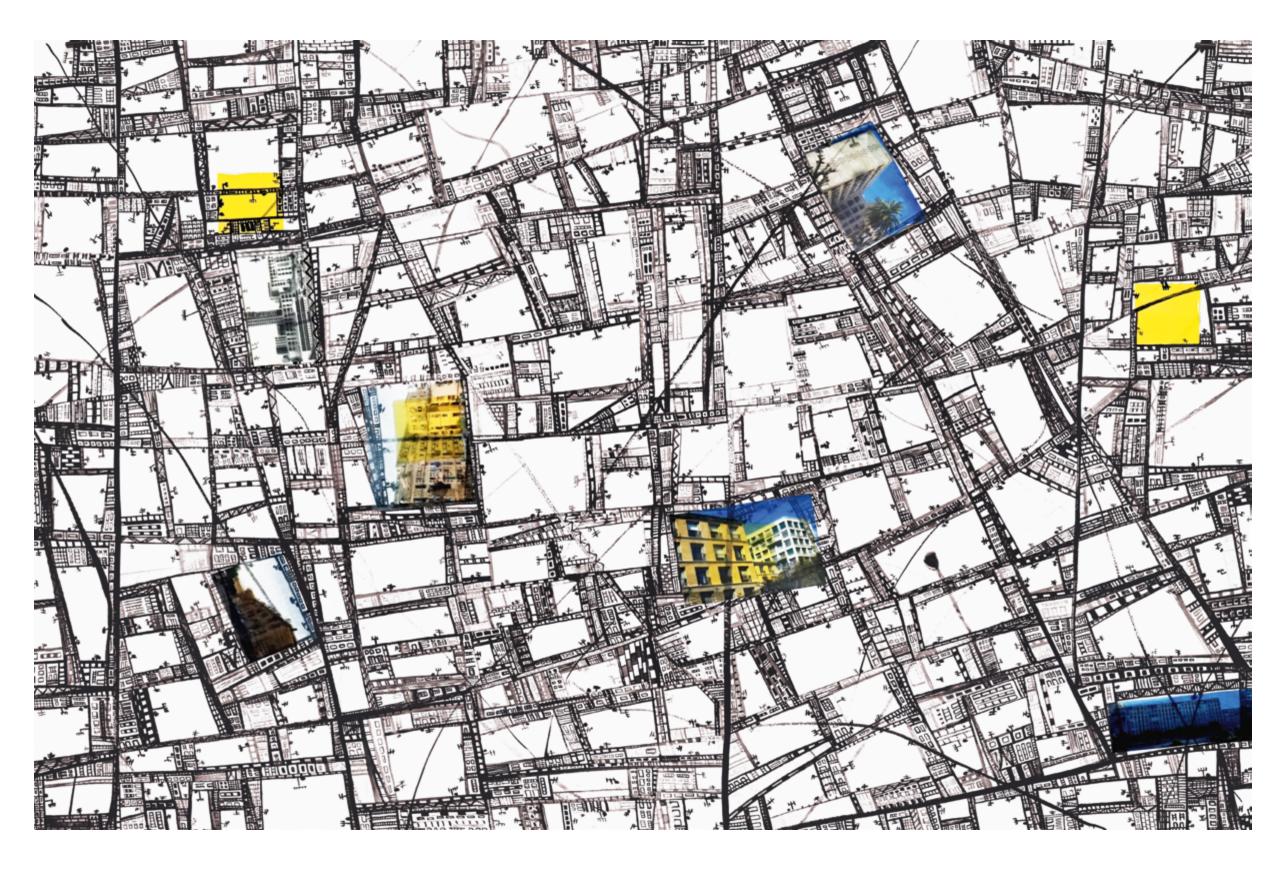
à la Friche la Belle de Mai

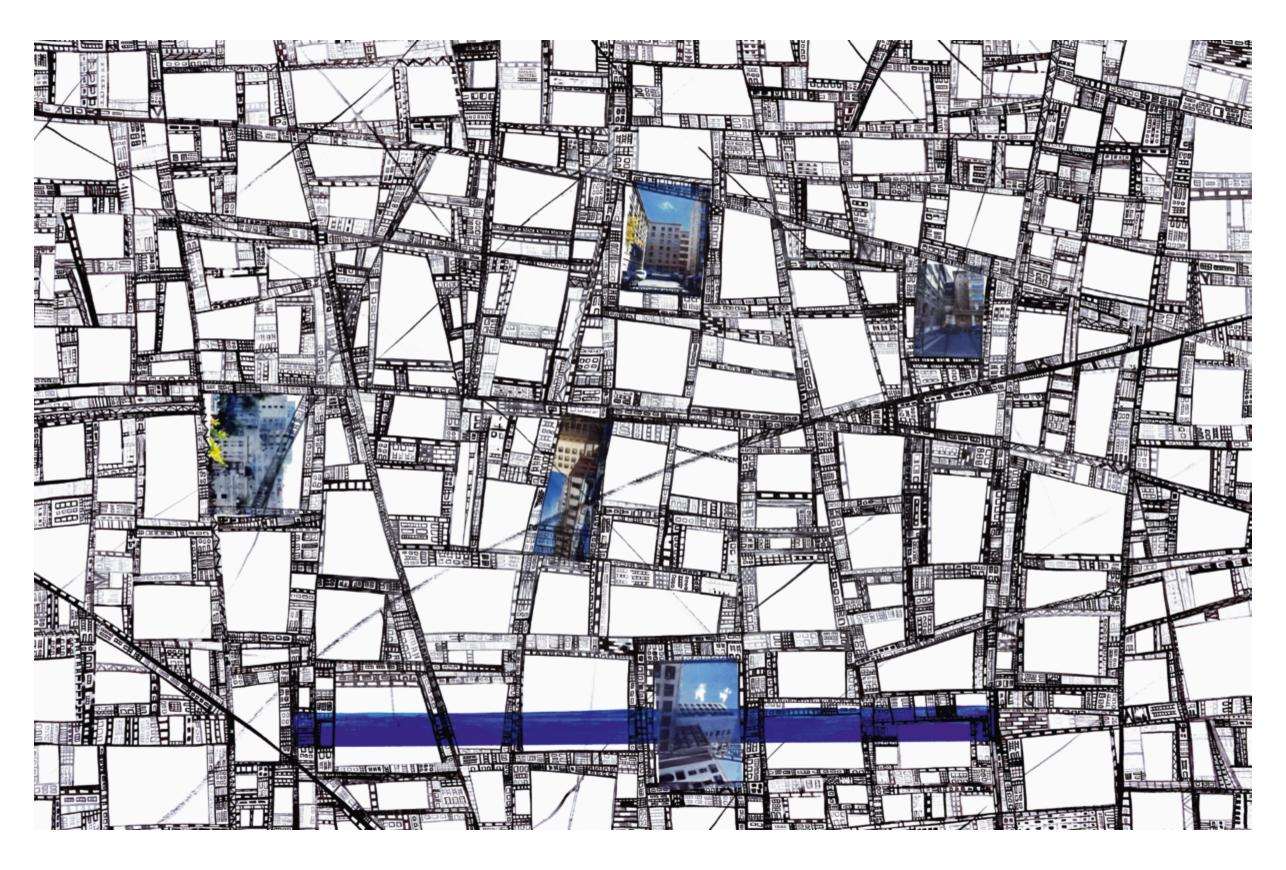
à Marseille.











### Un couscous pour la sieste d'Abdou

Paru dans Glisser nue sur la rampe du temps, récit en fragments, éd. Blast, éd. Barzakh 2022.

#### Souad Labbize

En chacune de nous sommeille l'inachevé de celles d'avant petites dents de lait disparues sous l'oreiller

En franchissant le seuil ses chaussures à la main, Tama retrouve l'odeur de son couscous sur le palier. Un mélange d'épices où domine la cannelle. Tama se dit qu'il faudrait se nourrir un peu avant de descendre, mais non, elle ne pourrait rien avaler. Il faut se dépêcher.

Elle pourrait hésiter ne serait-ce qu'un instant, penser aux conséquences, mieux se préparer ou demander l'avis de Kalthoum, son amie. Elle a conscience de la gravité de sa démarche. Sa décision est prise, elle ne veut la partager avec personne, tant pis si c'est une erreur. Tama résiste à l'envie de claquer la porte, sa main hésite un instant, puis abandonne l'idée de se venger en réveillant le mari. Interrompre la sieste d'Abdou, un sacrilège mais quelle satisfaction! Tama soulève fermement la poignée pour éviter le frottement contre le carrelage, la porte se referme en silence, la clé fait un tour sans le bruit métallique. Les battements de son cœur pourraient à eux seuls réveiller l'homme allongé dans le salon, la télévision est allumée sur les informations d'une chaîne satellitaire des Émirats. Tama ne craint pas vraiment d'interrompre la sieste d'Abdou, mais de compromettre son projet. Elle a fait de son mieux pour qu'il ne se réveille pas avant une bonne heure. Le couscous préparé pour l'occasion a le goût des couscous de noces: de la graine fine roulée au beurre rance et de nombreux morceaux de viande d'agneau et de gras séché de l'Aïd, le tout arrosé d'une sauce onctueuse et un chouïa relevée, le plat préféré d'Abdou.

Tama le ressert une troisième fois quand elle perçoit des signes de rassasiement. Abdou fait mine de protester d'un geste de la main, la bouche pleine mais elle continue à arroser les graines de sauce fumante. Sur le point de finir, Abdou remarque l'assiette propre de la femme, « Et toi, tu manges pas ? » Tama ne répond pas, elle sait qu'il n'attendait pas de réponse. Elle revient éteindre sous l'eau, ébouillante la théière, rince la menthe fraîche à l'eau du robinet et le thé vert à l'eau chaude. Elle répète l'opération trois fois, de quoi réduire l'amertume du thé vert. Quand elle se retourne, Abdou est en train de quitter la cuisine : « Apporte-moi le thé au salon, je vais m'allonger, j'ai trop mangé, je vais exploser... »

Quand la porte est refermée, Tama laisse glisser sa main sur la rampe d'escalier, descend sur la pointe des pieds sans regarder en arrière, Abdou ne pourra pas ouvrir la porte. Deux étages plus bas, elle se chausse en inspectant le hall d'entrée. Elle n'a rien à craindre, les voisins du premier sont généralement absents en journée mais elle a hâte de s'éloigner du quartier sans être vue.

32

Au rez-de-chaussée, elle prend un air détaché avant de descendre les deux dernières marches menant à la rue. Ses yeux fixent un point lointain qu'elle seule peut imaginer, une destination inconnue dont elle décidera le temps venu. Arrivée à l'angle où des chats montent la garde, elle ouvre son cabas et en tire le sac plastique où sont rassemblées des paires de chaussures, le balance par-dessus l'amoncellement de sachets éventrés. Les chats qui suivent la scène se précipitent sur le contenu de la nouvelle poubelle.

Tama se garde de rire de sa hardiesse, la bande d'adolescents absorbés par un jeu vidéo pourrait la remarquer et s'intéresser à elle. Elle referme son cabas puis se dirige vers la rue menant au centre-ville, son bagage lui semble plus léger sans les affaires d'Abdou, elle a aussi emporté les deux jeux de clés de la voiture, celle du coffre-fort de la boutique et les clés de l'appartement du mari. En se réveillant, il ne pourra pas la rattraper sans chaussures. Il fait froid, il ne sortirait pas en chaussons, Abdou a le sens du ridicule. Tama a le temps de tout faire sans se presser. Au premier carrefour, elle hésite sur la direction à prendre, puis se souvient du raccourci vers la boutique. L'air de février la surprend, Tama a oublié la sensation de marcher dans le vent frais. Elle sort rarement, Abdou se charge des courses, les garcons les complètent. En passant devant une gargote, elle se souvient du plat de couscous laissé sur la table, la vaisselle sale qu'elle n'a pas fini de débarrasser. En quittant l'appartement sur la pointe des pieds, elle remarque les grains de couscous sous la chaise d'Abdou mais détourne les yeux, il faut filer. Au diable la cuisine, ca ne la regarde plus, ils se débrouilleront. Ils nettoieront s'ils veulent, ce n'est plus son problème. Quand elle approche de la boutique d'Abdou, Tama hésite sur ce qu'elle va dire à l'employé qui ne la connaît pas. Elle se souvient alors qu'elle a les clés du coffre-fort, ça devrait suffire à prouver son lien avec le patron. Elle s'efforce en passant le seuil de la boutique de paraître détendue. Sa voix sereine réussit à convaincre le jeune homme, qui la met à l'aise « Mon mari m'envoie chercher des documents dans le coffre, il m'attend dans la voiture, il peut pas se garer. »

L'employé ne soupçonne rien quand il laisse Tama se diriger vers l'arrière-boutique. Il demande si elle veut boire un thé à la menthe. Tama répond : « Si Abdou m'attend. » Elle referme le coffre après avoir glissé son contenu dans le sac. Tout y est, le talon des factures et des liasses d'argent, des grosses coupures qu'elle n'a jamais vues auparavant et des billets étrangers, des euros et des dollars. En quittant la bijouterie d'Abdou, Tama se rappelle qu'elle a faim. Avec l'argent du coffre de la bijouterie, elle peut manger durant des années au restaurant. L'argent que Abdou ne confie pas à la banque pour le dissimuler au fisc. C'est celui qu'elle a gagné en acceptant de ne pas reprendre le travail pour s'occuper de la famille et du foyer. Elle n'aura plus à gérer la constante mauvaise humeur d'Abdou, celui qu'elle appelle « l'ghoul », l'ogre, dans ses échanges avec sa belle-sœur Souad. Les piles de factures sont les preuves qui serviront à le convaincre s'il refuse de lui accorder le divorce à l'amiable. En se dirigeant vers la gare routière, Tama se dit qu'elle peut, comme du temps de la fac, manger un sandwich en marchant, ce que son mari interdit quand ils sont ensemble.

# Enti goudami

**HISTOIRE DES LUTTES** 

# ou ana mourak

\* Titre revisité de la chanson de Cheikha Rimiti « Nta goudami » (« Tu es devant moi et je te sui s »).

# du mouvement de 1989

# déploiement féministe à 1991

par Feriel Lalami

Durant les trois années 1989, 1990, 1991, des associations et des collectifs de femmes se sont mobilisés en Algérie autour de différentes manifestations dans un contexte où l'exercice des libertés collectives était possible.

Pour revenir sur cette période charnière et comprendre comment, à travers leurs propres revendications, ces associations vont s'imposer dans le débat politique et devenir même actrices politiques, nous allons nous appuyer sur des textes produits par les collectifs et organisations de femmes ayant pour objectif affirmé la défense des droits des femmes, la lutte contre les discriminations et pour l'égalité. Ces textes, les statuts des associations, leurs déclarations, les pétitions, les appels à des débats ou à des manifestations, sont autant d'éléments qui renseignent sur l'évolution du mouvement. Bien sûr, ils demandent à être complétés par les témoignages des militantes, par la mémoire de celles qui nous ont quittées et par la reconstitution du tissu culturel de l'époque riche de créations dans tous les domaines, du journalisme, de la littérature et de l'art.

#### 1989-1991, une ouverture contrôlée

Les manifestations d'octobre 1988 marquent une rupture dans la vie politique. Elles sont en effet l'acmé de toute une série de grèves et de demandes de démocratisation de la vie politique. Le soulèvement du 5 octobre est réprimé par l'armée et on compte plusieurs centaines de morts – 159 selon les chiffres officiels, 500 selon d'autres bilans –, des jeunes pour la grande majorité. Une vague d'arrestations et la pratique de la torture lors des interrogatoires vont être dénoncées par le Comité national contre la torture et des associations ou groupes de femmes, telles que l'Association pour l'égalité devant la loi entre les femmes et les hommes, qui publie, le 27 octobre 1988, une déclaration condamnant « le recours à la force armée, les arrestations arbitraires, les enlèvements, les disparitions, les sévices corporels, le recours systématique à la torture ». Celles qui constitueront l'Association pour la défense et promotion des droits des femmes organisent un débat public, en novembre, où des mères, des jeunes témoignent de la torture.

Après le soulèvement d'octobre 1988, une série de mesures politiques énoncées dans la Constitution de février 1989 mettent fin au monopartisme du FLN, autorisent la liberté de la presse et le droit d'association. En fait, il s'agit d'entamer un processus de réformes nécessaires compte tenu de la conjoncture<sup>1</sup>, sortir de l'économie administrée pour un infitah [«ouverture»]et faire correspondre le calendrier des réformes économiques et politiques. Cette ouverture contrôlée crée un environnement politique plus favorable pour les groupes auparavant constitués sous des formes à peine tolérées puisque ne rentrant pas dans le cadre imposé des structures officielles, en particulier pour les femmes, celui de l'Union nationale des femmes algériennes, l'UNFA.

Les groupes de femmes, auparavant entravés, peuvent à présent se déployer et développer leurs possibilités, l'étendue de leur pensée, de leur discours et de leurs actions.

36

Les groupes et collectifs déjà existants ne vont pas attendre la loi de 1990 pour se déclarer puisque la nouvelle Constitution ouvre de plus larges possibilités pour créer des associations. Ce qui se traduira par un boom associatif auquel les femmes ont participé. Les associations s'organisent alors pour informer et alerter sur la situation des femmes, question jusque-là ignorée ou minorée par les autres acteurs politiques, et pour ce faire mettent en œuvre un répertoire d'actions spécifiques à partir de leurs propres thèmes de lutte.

#### Les militantes s'organisent

Nombre d'associations de femmes vont appeler à des assemblées générales constitutives et déclarer leurs statuts dans différentes villes d'Algérie. Leur identité est révélée par le nom choisi. L'accent est mis sur l'expression, comme pour Voix de femmes à Boumerdès, Tighri net mettout (« Cris de femmes » en kabyle) à Tizi Ouzou, Sarkhat en-nissa (« Cris de femmes » en arabe) à Staoueli ; ou encore sur l'objectif de l'association : Égalité, Émancipation, Promotion à Alger, Citoyenneté à Oran ou alors sur la constance dans les luttes, Israr (« Insister ») à Constantine.

Si toutes ont pour objectif l'égalité des droits entre femmes et hommes, la stratégie pour y parvenir est différente. Ces variations s'expliquent par l'histoire antérieure des associations avant leur constitution officielle. Certaines sont issues des groupes de travail des étudiantes (GTE) qui organisaient les ciné-clubs Ahlam. D'autres viennent des groupes de femmes créés dans les sections syndicales des fédérations de l'enseignement ou de la santé ou encore des manifestations de 1981 contre le projet de Code de la famille. Cependant, malgré les différences de vues et très rapidement, les associations vont déclarer vouloir « la constitution d'un mouvement de femmes fort par la conjugaison de tous les efforts », comme stipulé dans l'appel à la première rencontre nationale des femmes qui se tiendra les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 1989 [voir document dans le livret joint]. Quatorze associations<sup>2</sup> constituées dans plusieurs villes du pays - Alger, Oran, Constantine, Annaba, Tizi Ouzou, Bejaïa – se réunissent à Alger pendant deux jours. Cette rencontre sera suivie d'autres grandes réunions, dictées soit par la conjoncture, soit par une nécessité de faire le point. La « plate-forme adoptée par les associations présentes » vise à faire un bilan de la situation et à désigner les objectifs communs.

1. Succède au contre-choc pétrolier de 1986 une période d'endettement externe très élevée, accompagnée d'une baisse drastique des réserves de change.

2. Parmi elles : Association pour l'égalité devant la loi entre les hommes et les femmes AELHF à Alger (cette association a déposé la demande d'agrément en 1985) ; Association pour la défense et la promotion des droits des femmes ADPDF à Alger; Association pour l'émancipation des femmes AEF à Alger ; Association féminine pour l'épanouissement de la personne et l'exercice de la citovenneté AFEPEC à Oran : Israr à Constantine : Association de défense des droits des femmes à Annaba ; Tighri net mettout à Tizi Ouzou ; Voix de femmes à Boumerdès ; Association des droits des femmes à Mostaganem.

#### Enti goudami ou ana mourak

La dénonciation et l'opposition au Code de la famille sont clairement affirmées par les représentantes des associations. Cependant, la stratégie à adopter diverge entre la tendance plus favorable aux amendements et une autre qui d'emblée énonce l'abrogation du Code de la famille, texte non réformable. Les débats sont âpres et le mouvement semble traversé par cette ligne de division dont le souvenir subsistera longtemps après chez les féministes les plus anciennes.

Dans l'organisation du mouvement, les moudjahidate ont une place à part. Un grand respect leur est exprimé par la société et par les militantes féministes. Dès 1981 elles avaient participé aux manifestations contre l'adoption du projet du Code de la famille et lors de la manifestation de décembre 1981 à la Grande Poste, lieu central d'Alger, elles avaient déployé une banderole « Halte à la trahison des idéaux du 1er novembre ». Elles le répéteront dans une déclaration publiée le 30 octobre 1989 [voir document dans le livret joint]. Leur présence agissante, outre la continuité des luttes, confère au mouvement une légitimité historique, fondamentale dans une Algérie profondément déterminée par la lutte pour l'indépendance.

Dans le mouvement même, les femmes se revendiquent de cette continuité : « Est-ce pour un statut de citoyenne de seconde zone pour les femmes algériennes que sont mortes Hassiba ben Bouali, Malika Gaïd, les sœurs Bouattoura et tant d'autres ? » ou encore « Nous sommes les filles de Hassiba ! », écriront-elles dans une déclaration adoptée par le meeting du 8 mars 1989 à la faculté centrale d'Alger.

Le principe de l'indépendance vis-à-vis des partis est adopté par l'ensemble des associations. Cependant, la scission au sein de l'Association pour l'égalité devant la loi entre les femmes et les hommes (AELHF) et la création de l'Association pour l'indépendance et le triomphe des droits des femmes (AITDF) le 15 février 1990 vont permettre d'en clarifier le contenu. Les associations comptent des militantes de partis politiques. Cependant, une partie de militantes de l'Égalité considère que l'influence d'un parti par le biais de ses militantes fausse le débat. Elles créent l'AITDF qui prohibe dans son règlement intérieur

l'accès au bureau de toute femme militant par ailleurs dans un parti politique. La question se pose alors : faut-il interdire aux militantes de partis d'agir dans des associations de femmes ? Lors de la deuxième rencontre des associations de femmes le 17 mai 1990 à Boumerdès se dégage « un consensus [...] sur ce qui apparaît comme fondamental : l'autonomie des associations vis-à-vis des partis politiques et des pouvoirs publics », rapporte le quotidien *El Moudjahid*. Ce caractère d'autonomie du mouvement des femmes une fois affirmé, le mouvement des femmes admet que des militantes féministes soient affiliées à des groupes politiques.

La multipositionnalité de certaines militantes permet que la question des femmes s'affirme dans les partis et les syndicats. Par le choix des thèmes et par les tactiques adoptées, elles réussissent à introduire cette question dans le champ du débat politique. Des femmes, dans certains partis, peuvent introduire et développer les questions liées à l'égalité des sexes. Ainsi se dessine un féminisme pluriel qui rejette l'idée d'une organisation unique mais qui construit des actions ponctuelles en commun. La Coordination des associations de femmes est souple et, selon les actions, rassemble des associations différentes qui s'en réclament, et qui en précisent la composition.

#### Les revendications et les thèmes d'action

Le Code de la famille fait consensus contre lui au sein du mouvement des femmes. Adopté en 1984, plus de vingt ans après l'indépendance, et malgré de multiples tentatives - 1966, 1973 et 1981 - des gouvernants confrontés à l'opposition de celles et ceux qui aspirent à un modèle familial égalitaire, il symbolise pour le mouvement des femmes la place que l'État assigne à la femme. Par la production du Code de la famille, le législateur renforce le système social patriarcal. En effet, dans les relations familiales, la femme est subordonnée à des règles qui la mettent sous la dépendance du père ou du mari. Le mariage (dont la polygamie), la parentalité, le divorce, la succession sont à l'avenant. L'épouse est contrainte au « devoir d'obéissance<sup>3</sup> ». Un article de cette loi oblige les mères à quitter le domicile conjugal en cas de divorce et à retourner chez leur père avec leurs enfants mineurs

(alors même qu'elle n'en est pas la tutrice). Les conséquences de cette disposition sont faciles à déduire : les femmes en conflit conjugal sont contraintes d'accepter toutes les violences de peur de se voir chasser de leur domicile, ce qui par ailleurs ne les prémunit pas d'un divorce qui est le privilège absolu du mari, *talaq*.

Le « chef de famille » voit ainsi ses pouvoirs renforcés dans la sphère privée par l'État même, ce qui contribue à affaiblir la frontière entre sphère publique et sphère privée. C'est pourquoi le Code de la famille, loi qui institutionnalise les rapports sociaux de genre, concentre contre lui l'essentiel des mobilisations de femmes. Depuis, le Code a été amendé, et après plus de vingt ans de luttes continues, certaines de ses dispositions les plus décriées ont été abrogées, cependant l'inégalité entre les conjoints et l'inégalité de droits des père et mère demeurent la règle.

La formule « Code de la famille, code de l'infamie », forgée alors, est encore utilisée aujourd'hui. Le slogan « Abrogation du Code de la famille » est parfois considéré de mauvaise foi par ceux qui disent qu'on instaurerait alors un vide juridique propice au système de tribunaux religieux. C'est oublier l'autre pendant de la revendication : lois égalitaires. Il est clair que l'aspiration est à des relations familiales régies selon des règles de lois que le mouvement voudrait non discriminatoires. Le droit apparaît alors comme un outil privilégié pour les dominées quand elles cherchent à exprimer leur aspiration à l'égalité. Quel recours ? Le Code de la famille est en contradiction avec le principe d'égalité énoncé par la Constitution, ne cessent d'argumenter les associations. Mais comment en référer au Conseil constitutionnel, dont la saisine est réservée au président de la République, à celui de l'Assemblée nationale et au Conseil de la Nation<sup>4</sup>?

Les associations défendent aussi le droit effectif de vote qui était mis à mal par une disposition de la loi électorale permettant au mari de voter pour sa femme avec un simple livret de famille et de bénéficier en outre de plusieurs procurations. La revendication est claire : il faut supprimer le vote par livret de famille et limiter les procurations à une seule, dûment justifiée. Pour se faire entendre, les associations font circuler des pétitions, organisent un sit-in devant le palais du gouvernement le 17 octobre 1991, interpellent la classe politique. Les slogans visent à sensibiliser au respect de la citoyenneté des femmes : « Une femme = une voix = un bulletin de vote » n'est pas sans rappeler celui de la lutte contre l'apartheid, « One man, one vote ».

La victoire de Hassiba Boulmerka, première place à l'épreuve des 1500 mètres aux Championnats du monde de 1991, donne l'occasion à la Coordination de proclamer : « À Tokyo elle n'a pas eu besoin d'une procuration! » Elle profite également de la rencontre gouvernement-partis organisée les 22 et 23 août 1991 pour faire signer vingt-huit partis en soutien à sa demande de suppression des dispositions discriminantes dans la loi électorale. Le 28 octobre 1991, le vote par livret de famille est jugé inconstitutionnel. C'est une victoire pour le mouvement qui a agi de manière coordonnée et pour la défense de la pleine citoyenneté dont l'exercice du vote est l'un des droits.

La lutte contre les violences faites aux femmes est un axe de lutte qui traverse la période considérée et qui ne fera, hélas, que s'accentuer dans la décennie suivante. Une caractéristique politique de la période est la percée rapide du mouvement islamiste et plus particulièrement du Front islamique du salut, le FIS. Dans leurs discours et leurs pratiques, les militants de ce parti multiplient

<sup>3.</sup> Article n° 39 de la loi n° 84-11 : l'épouse était « tenue d'obéir à son mari et de lui accorder des égards en sa qualité de chef de famille, d'allaiter sa progéniture si elle est en mesure de le faire et de l'élever et de respecter les parents de son mari et ses proches ».

<sup>4.</sup> Actuellement, un recours devant le Conseil Constitutionnel est possible puisque l'article 188 de la Constitution, révisée en mars 2016, stipule que « le Conseil constitutionnel peut être saisi d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'État lorsque l'une des parties au procès soutient devant une juridiction que la disposition législative dont dépend l'issue du litige porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution ». À travers cette nouvelle disposition, tout citoyen, toute personne physique ou morale, de droit public ou privé, y compris une personne étrangère reconnue par le droit algérien, peut invoquer l'exception devant n'importe quelle juridiction relevant de la Cour suprême ou du Conseil d'État.

#### Enti goudami ou ana mourak

les attaques contre les femmes, la mixité, et contre des militantes d'associations de femmes se réclamant de l'égalité. Pied à pied, le mouvement des femmes dénonce les pressions exercées contre les femmes, les tentatives de supprimer la mixité à l'école et de rendre la pratique sportive féminine facultative.

Dès 1989, les associations de femmes alertent sur la montée des violences. Un effroyable crime est commis à Ouargla en juin 1989, quand le domicile d'une femme divorcée est incendié. Son enfant de 4 ans y trouve la mort. Les associations dénoncent ce crime et organisent une première manifestation le 2 juillet<sup>5</sup> devant l'Assemblée populaire nationale (APN) puis le 23 novembre 1989 pour demander que l'État assume son rôle de protection des citoyennes. Demande maintes fois renouvelée, ici dans une motion du 7 mars 1991 issue de la Rencontre entre associations : « l'État [se doit] d'assurer la sécurité des citoyennes et des citoyens », au fur et à mesure que les agressions contre les femmes se multiplient.

On peut penser que la manifestation du 21 décembre 1989, sous la direction de la Ligue de la daawa islamique (regroupant plusieurs organisations et partis politiques) et qui a rassemblé plusieurs milliers de femmes en direction de l'APN pour dénoncer la « recrudescence des agressions contre l'islam », est une réponse aux associations de femmes. Les slogans comme « Nous sommes les filles de Lalla Fatma n'Soumer, pas les filles de Jeanne d'Arc » font écho à une interview accordée à l'AFP, peu de temps auparavant, par le dirigeant du FIS, Abbassi Madani, dans laquelle il qualifiait les femmes qui manifestaient contre la violence et l'intolérance d'« éperviers du colonialisme et l'avant-garde de l'agression culturelle ».

La marche « pour la démocratie et pour la tolérance », du 10 mai 1990, de la place du 1er-Mai à la place des Martyrs, appelée par les partis RCD (Rassemblement pour la culture et la démocratie), PAGS (Parti de l'avant-garde socialiste), MDRA (Mouvement démocratique pour le renouveau algérien), PSD (Parti social-démocrate), rassemble beaucoup de femmes compte tenu de la conjoncture, où elles se sentent particulièrement menacées.

La Coordination nationale des associations de femmes réunie à Tizi Ouzou les 28 et 29 juin 1990 souligne que « la condition des femmes se dégrade et ne pourra que s'aggraver ».

Bien que la situation soit de plus en plus difficile, les associations restent ouvertes aux événements internationaux. C'est ainsi qu'elles réagissent vivement à la guerre contre l'Irak. Dans une déclaration du 19 janvier 1991, plusieurs associations<sup>6</sup> affirment : « Nous sommes contre l'agression de l'impérialisme américain qui entend régenter le monde. Ces "défenseurs" des principes d'humanité qui ont engagé la guerre sont alliés à des régimes rétrogrades, ennemis des droits des femmes. » À l'appel d'une dizaine d'associations, une marche est organisée, le 24 janvier 1991, de la place Audin vers le siège de l'ONU. Dans leur appel du 19 janvier elles affirment : « Notre dignité de femmes algériennes est inséparable de la dignité du peuple algérien et des peuples en général. »

Le répertoire d'action adopté relève de la conquête de l'espace public par de grandes manifestations en particulier pour la Journée internationale des droits des femmes, ou d'autres, conjoncturelles, pour exprimer des revendications. Des expositions, des débats, des moments plus festifs viennent compléter les modes d'intervention des associations de femmes. Cependant, elles se plaignent régulièrement de voir l'espace des médias publics leur être fermé. Ce n'est que grâce aux articles de journalistes femmes que leurs activités peuvent bénéficier d'un écho.

La réappropriation de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars 1989 donne l'occasion aux associations de femmes de s'affirmer et d'exposer, par le biais des banderoles qu'elles ont confectionnées, leur existence publique et leurs revendications. Cette manifestation fut un grand moment de joie et de fierté pour toutes les femmes présentes : elles se retrouvaient, se découvraient et se renforçaient par leur présence même. Ainsi les femmes investissent la rue, espace masculin par excellence, et elles le font en signifiant leurs revendications.

Le chant féministe est entonné lors des manifestations :

Les Algériennes sont libres
Elles n'acceptent pas la honte
Elles continueront le chemin
Jusqu'à la victoire
La démocratie
Droits des femmes
À Fatma, à Fatma, à Fatma N'Soumer
À Fatma, à Fatma, à Fatma N'Soumer
La démocratie
Droits des femmes

Pour le 8 mars 1990, de grands noms de la peinture algérienne – Baya, Mesli, Silem – offrent des tableaux pour les affiches, sous le titre « Femmes en lutte » [voir les pages 42-43]. La manifestation du 8 mars 1991, quant à elle, est réprimée dans le but de l'empêcher de rejoindre le palais du gouvernement. Mais les manifestantes forcent les barrages de police et déposent leur motion.

Il faut dire quelques mots sur les aspects concrets de l'engagement. À l'époque du smartphone et des réseaux sociaux, on se représente difficilement ce que coûtent comme efforts la communication et l'absence de moyen de locomotion privé, qui complique les déplacements. La confection des textes et leur impression par stencils sont ardus et leur circulation se fait dans les milieux d'activité des militantes : université, lieux de travail... Les encarts dans les journaux coûtent cher alors que les associations manquent de ressources financières. Malgré ces obstacles, elles arrivent à obtenir une visibilité importante grâce à l'engagement dévoué des militantes.

Certaines problématiques, des débats, concepts peuvent paraître datés. Des associations ont disparu, de nombreuses autres sont nées depuis. Mais cette période est indéniablement marquée par la place active dans les luttes pour les droits des femmes, pour l'égalité et pour une existence sur la scène politique. De plus, ce temps peut être considéré comme une nouvelle strate dans la conscience du groupe social des femmes déjà affirmée. Tout d'abord elle n'existerait pas sans les résistances<sup>8</sup>, face aux injustices premièrement vécues dans l'espace privé.

Ensuite, grâce à l'organisation des mobilisations et des actions collectives organisées. Les deux niveaux sont en interaction par le truchement des militantes qui sont le produit de mutations sociales de grande ampleur.

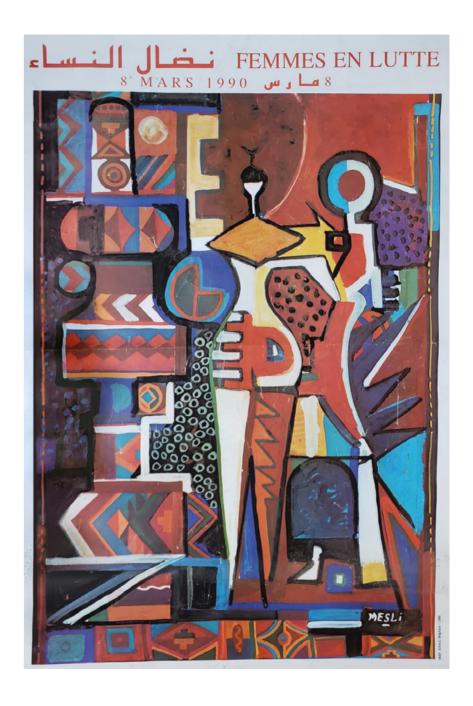
Durant cette période intense, le mouvement de femmes a renforcé son propre espace de débats et de militance. Un mouvement protestataire qui va accumuler un capital d'expérience de lutte. Dans la dynamique permanente d'interaction des mouvements avec l'environnement politique, ce moment apparaît comme une opportunité de s'affirmer et de préciser les contours et les nuances du mouvement qui démontre sa légitimité historique par l'adhésion des moudjahidate aux objectifs et sa légitimité politique. L'appel aux institutions est une injonction à respecter les valeurs d'un État de droit.

À la fin de l'année 1991, le mouvement des femmes a acquis une existence reconnue avec un programme clairement identifié pour l'égalité des droits. La lutte pour les droits des femmes est présentée comme un impératif de la construction de la démocratie. Le mouvement des femmes s'impose en acteur politique ; dans la dynamique de revendication de droits, il se construit lui-même, s'instaure en sujet, conquiert son autonomie organisationnelle et idéologique. Mais, durant la décennie qui suit, le mouvement des femmes est mis à l'épreuve par les violences extrêmes, le terrorisme, qui rendent inaudible le discours sur la défense des droits des femmes et réduisent drastiquement leur champ d'action.

- 5. À l'appel de l'Association pour l'égalité devant la loi entre les femmes et les hommes, de l'Association pour l'émancipation de la femme et de l'Association Défense et promotion des droits des femmes.
- 6. Association pour l'égalité devant la loi entre les femmes et les hommes, Association pour l'émancipation de la femme, Association pour la promotion des droits des femmes, Solidarité femmes arabes, Soutien et solidarité aux luttes de femmes, Voix de femmes, Tighri net mettout, Izerfan, Israr. 7. Déclaration du 19 janvier 1991, Association pour l'émancipation de la femme, Association pour l'égalité devant la loi entre les femmes et les hommes, Solidarité femmes arabes, Association de soutien et de solidarité aux luttes de femmes, Voix de femmes de Boumerdès, Tighri net mettout de Tizi Ouzou, Izerfan de Bejaïa, Israr de Constantine. 8. Résistance : concept flou qui s'applique aussi bien au refus silencieux individuel qu'à la protestation collective organisée

à la portée sociale et politique.





Affiches de la marche du 8 mars 1990 confectionnées par la Coordination nationale du mouvement des femmes. Les artistes Baya et Mesli avaient offert leurs œuvres en soutien au mouvement des femmes. Documents personnels de Feriel Lalami.



L'avenir



L'avenir est pour demain

# Féminisme et Hirak

### Un combat dans la lutte

par Saadia Gacem

Depuis le début du Hirak, je n'ai rien écrit sur la lutte féministe en son sein. C'est pourtant un sujet que je connais, pour l'avoir vécu de l'intérieur et avoir participé activement à toutes les étapes de sa construction, réflexion. Il y a différentes raisons à ce blocage, d'une part la prise de recul difficile, voire impossible, être dans le mouvement et en même temps se poser pour écrire, réfléchir ; je n'y parvenais pas. D'autre part, coucher sur papier une telle expérience revenait pour moi à la figer, comme l'arrêter dans sa construction, dans son mouvement ; il ne le fallait pas. Et puis venait s'ajouter à cela la peur, par la maladresse de l'écriture, de trahir les copines, les camarades et la lutte féministe.

Aujourd'hui, je tente tout de même de raconter le féminisme dans le Hirak. Avec la crise du Covid et l'arrêt brusque des marches, 2019 n'a cessé de tournoyer dans ma tête ; c'était une obsession, l'écriture devenait un impératif pour témoigner de notre combat. J'écris à partir de mon expérience personnelle, de mes réflexions subjectives, de ma mémoire défaillante, sélective, que j'assume. Mon récit n'est pas la vérité. Par où commencer ?

#### Avant le hirak, ma rencontre avec le mouvement féministe

J'ai grandi, fait mes études et mes premiers pas dans le militantisme et le féminisme en France où nous avions, ma famille et moi, rejoint mon père en 1991. Je connaissais le féminisme français, occidental, et j'étais frustrée de ne rien connaître des luttes des femmes en Algérie. D'autant plus que j'entendais dire, en France et en Algérie, qu'il n'y avait pas de lutte féministe en Algérie, que les Algériennes subissaient encore le Code de la famille. J'ai donc voulu voir par moi-même. Mon retour au pays natal, à l'âge de 32 ans, est en grande partie, pour ne pas dire

totalement, motivé par ma soif de féminisme algérien et le besoin de m'y engager.

Ma première rencontre avec les féministes algériennes a eu lieu lors de la rencontre intergénérationnelle « Féminismes, ancienne et nouvelle génération, quelles perspectives ? » le 13 août 2016 à Alger, organisée par Amina Izarouken, qui deviendra quelques mois plus tard une amie et une camarade de lutte. Il y avait beaucoup de femmes dans la salle, je ne connaissais presque personne, mis à part quelques noms, dont celui de Soumia Salhi, qui intervenait sur l'histoire des luttes des femmes en Algérie, ou celui de Habiba Djahnine, qui a pris la parole dans le public. Je découvrais, émue, le féminisme algérien, écoutais attentivement et notais consciencieusement la plupart des échanges. Je ne voulais rien rater, ne rien oublier de cette première rencontre que j'attendais depuis mon retour en Algérie, deux ans auparavant.

Nous avons échangé durant plus de quatre heures sur le féminisme ici et ailleurs, notre situation en tant que femmes algériennes, les difficultés que nous rencontrions au quotidien, les activités des associations et collectifs et de « ce que l'on pourrait faire ensemble ». Il y avait une réelle envie, un grand besoin d'unir les forces de chacune. Les femmes venaient de tout le pays : Oran, Tizi Ouzou, Annaba, Constantine, Tiaret... Au cours du débat, une militante évoqua l'hostilité, dans notre société, envers le discours féministe, une autre fit part de son sentiment de solitude en tant que féministe et une autre encore décrivit quelques-unes des situations de détresse vécues par les femmes : l'avortement, les féminicides, l'inégalité

devant l'héritage... Les rencontres se sont ensuite arrêtées, chacune avait repris ses activités locales mais des liens s'étaient tissés, qui prendront corps trois ans plus tard.

Durant l'année 2017-2018, je me suis investie au sein du Réseau Wassila¹, plus particulièrement dans l'assistance juridique avec l'avocate et la juriste de l'association. J'accompagnais les femmes dans leurs démarches juridiques auprès de différentes institutions judiciaires : commissariat, tribunal, huissiers... Je me sentais utile et me confrontais aux réalités de la société. De temps en temps, l'idée d'une rencontre nationale des collectifs était évoquée par les féministes issues du Réseau Wassila ou de la Collective féministe d'Alger², mais rien de concret, jusqu'à cet e-mail d'Amina Izarouken en date du 6 janvier 2019 : « Le 8 mars approche et j'ai envie qu'on fasse quelque chose de commun avec les autres organisations féministes... »

#### Avant le Hirak, les bruissements

J'ai dû, pour écrire cet article, me replonger dans les e-mails, messages, carnets de notes, etc. pour reconstituer ce chemin que la mémoire a effacé par endroits. J'avais oublié que nous avions projeté d'organiser une rencontre, je pensais que cette idée avait émergé seulement pendant le Hirak, en avril.

Nous étions donc déjà en mouvement, avions des envies, des projets. Car oui, ce qui me restait en mémoire de ce début d'année 2019 était une grande déprime, une inaction, un fatalisme absolu. Nous allions vers un cinquième mandat d'un Bouteflika moribond et nous n'y pouvions rien. Je passais de longues soirées avec des amis qui étaient tout aussi déprimés, résignés. Nous nous demandions que faire. Manifester ? Le souvenir des résidentes et résidents en médecine, sortis protester en janvier 2018, matraqués par la police, les visages ensanglantés, était pour moi encore bien présent. Pour d'autres, c'était la mémoire d'octobre 1988 et du printemps 2001 qui était à vif. Manifestations rimait avec violences policières et solitude.

J'avais donc oublié ce message d'Amina.

47

Cependant, j'ai souvenir du début des appels à manifestation du 22 février. Des appels non signés, anonymes, qui laissaient place à toutes les interprétations. Des visuels commençaient à circuler, appelant à sortir sans aucun signe distinctif: pas de drapeau amazigh, pas d'écharpe de club de foot, pas de banderole de parti politique, pas de gamis, seulement le drapeau algérien. Durant les premières semaines de février, nous ne parlions que de la marche du 22. Quelques-uns croyaient à un sursaut, à une grande manifestation, certains espéraient cette déferlante. Et d'autres pensaient aux islamistes. Les années 1990 partout, tout le temps. Personnellement, j'étais persuadée qu'il ne se passerait rien le 22, peut-être seulement quelques individus isolés braveraient l'interdit de rassemblement, seraient immédiatement embarqués et l'affaire serait close.

Dans les groupes féministes, nous n'avions jamais vraiment échangé sur l'élection présidentielle ou évoqué une éventuelle action contre le cinquième mandat. Nous avons continué, au Réseau Wassila, à accompagner les femmes victimes de violences, et à la Collective, à préparer un 8 Mars national. Mais le 19 février est arrivé. Un mardi. Ce jour où tout a commencé. Une foule en colère, composée d'hommes exclusivement, est montée sur le toit de l'APC (assemblée populaire communale) à Khenchela décrocher pour ensuite piétiner le portrait d'Abdelaziz Bouteflika qui ornait la façade du bâtiment sur toute sa hauteur. C'était, à mes yeux, un acte fou, révolutionnaire, marquant la fin d'une résignation profonde et collective et le début des possibles.

- 1. Association d'aide et de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, créée en 2000.
- 2. Collectif informel basé à Alger de jeunes féministes originaires de différentes régions du pays.

L'avenir est pour demain 48 49

#### Le Hirak, du 22 février au carré féministe

Le vendredi 22 février, je suis sortie avec des amies n'appartenant pas au mouvement féministe. Nous étions quatre femmes parmi une foule de jeunes hommes. Il y avait très peu de femmes mais cela ne m'a ni surprise ni déçue. La crainte de violences policières, d'émeute était grande et avait dissuadé beaucoup de personnes à sortir. (Il faudra attendre le vendredi 8 mars pour que les manifestations soient réellement mixtes.)

Après la marche du vendredi suivant, nous nous sommes retrouvées avec quelques amies féministes pour discuter du Hirak. Nous avions, chacune de notre côté, pris part au mouvement de contestation contre le cinquième mandat et le système corrompu, mais il nous fallait nous y inscrire aussi en tant que militantes féministes. Comment ? Nous

Préparation des banderoles, 7 mars 2019, Alger

© Leila Saadna

avions décidé de préparer cette journée internationale des droits des femmes ensemble, avec les militantes et associations d'Alger.

La veille du 8 mars, nous invitons celles qui le veulent à préparer des banderoles avec des slogans sur l'égalité entre hommes et femmes, l'abrogation du Code de la famille, et fixons le lieu de départ de la marche féministe. L'objectif est de faire bloc, d'être visibles et surtout que nos revendications le soient. Le jour de célébration pour les droits des femmes, nous défilons, depuis le boulevard Mohamed-V, munies de nos banderoles et pancartes. Nous dévalons le boulevard pour nous retrouver place Audin dans une foule immense, compacte et mixte. Le nombre de femmes explose, ce jour-là. Les femmes sont nombreuses mais les féministes, invisibles. Nous tentons de rester groupées, en vain. Nous finissons par nous retrouver, faire un bout de marche ensemble et finalement nous séparer.





Des militantes de différentes générations et de régions, Oran, Annaba, Bejaïa, Alger, Constantine, Bouira, se réunissent huit jours plus tard au local. Nous débattons de l'actualité et de notre place dans le Hirak. À la fin de la journée, nous avions décidé de la création du carré féministe à Alger. Plusieurs raisons ont présidé à ce choix. La première est que, le 8 mars, nous nous sommes retrouvées éparpillées par manque d'organisation mais surtout par manque de connaissance des bonnes pratiques en situation de rassemblement massif sur la voie publique. Nous pensons qu'occuper un espace, rester immobiles avec nos pancartes est une bonne stratégie de visibilisation. Les Algériennes ont de tout temps, en toutes circonstances, pris part de manière active et égalitaire aux



luttes, que ce soit avant ou pendant la guerre contre le colonialisme, les années 1990 et, à ce moment même, le Hirak. Mais chaque fois les droits des femmes ont été relégués à l'« après », aux lendemains chantants de la démocratie ; étrangement, ces lendemains n'ont jamais chanté pour les femmes.

Début de la marche du 8 Mars, boulevard Mohamed-V, Alger,

© Leila Saadna

Ayant connaissance de l'histoire de nos aînées, il nous fallait nous organiser rapidement et imposer sans plus attendre la question des droits des femmes, de l'égalité dans le mouvement. Nous étions évidemment contre le cinquième mandat, contre la corruption, nous appelions au changement, mais lequel ? Il fallait le définir, dire ce que nous souhaitions, ne pas être seulement dans le rejet mais dans la construction. Tel était notre objectif premier. D'autre part, nous voulions susciter le débat autour de la question de l'égalité entre hommes

L'avenir est pour demain 50 51

et femmes. C'était le moment. Le Hirak était le temps et le lieu idéal pour évoquer les sujets tus, presque interdits: les années 1990 et les disparus, la loi de réconciliation de 2005, les questions d'orientation économique, la rente, la religion, les langues, l'égalité... Ne pas faire les mêmes erreurs que celles commises par ce système que nous dénoncions, c'est-à-dire taire, museler les différences au nom de l'unité factice, qui n'était rien de moins qu'une forme de censure.

Une autre raison sous-jacente à la création du carré féministe était liée aux agressions, harcèlement et attouchements sexuels que des copines avaient subis, lors de la marche du 8 Mars particulièrement. Hélas non, le harcèlement sexuel de rue n'avait pas disparu par miracle avec l'émergence de ce mouvement. Rester en groupe dans un lieu statique nous permettait de nous protéger les unes les autres. Par ailleurs, nous avions constaté que des carrés étaient déjà formés, comme celui du Parti socialiste des travailleurs (PST) ou celui des blessés de la guerre intérieure (années 1990) ou celui encore des familles des disparus et étaient bien visibles lors des marches.

Notre communiqué du collectif Femmes algériennes pour un changement vers l'égalité (FACE), qui regroupait toutes les militantes, associations et collectifs réunis ce 16 mars à Alger, actant la création du carré féministe. est publié dans la presse la veille de la marche du vendredi. Cette déclaration a suscité beaucoup de débats, ce qui était l'un des objectifs, mais elle a également mis en lumière toutes les contradictions qui agitaient ce que l'on pourrait appeler le « clan des démocrates », nos supposés alliés. Les plus vives critiques et rejets nous sont parvenus de nos camarades de lutte. Il nous a été reproché de créer la division au sein du Hirak, qui se devait de rester uniforme, homogène, jusqu'à gommer toutes les différences politiques. Les femmes étaient les bienvenues dans le mouvement, mais il leur fallait être discrètes, scander des slogans « validés » et marcher en rangs serrés sans réfléchir ou penser différemment de la masse. De belles photos d'Algériennes circulaient sur les réseaux sociaux dans la presse nationale et internationale, vantant la mixité, la diversité, la liberté et l'engagement des femmes. Mais il aura suffi que nous nous soyons permis de choisir notre place et nos propres revendications - l'égalité, l'abrogation du Code de la famille - pour devenir personæ non gratæ, des fautrices de troubles, voire des complotistes contre le Hirak. Nous voulions donc la mort du mouvement. Nous avons même été comparées aux islamistes lors d'un débat organisé par Radio M intitulé « Comment se battre pour l'égalité sans faire peur au Hirak? ». Louisa Aït Hamadouche, politologue, a expliqué que « dans le féminisme il y a un suffixe "-isme" qui désigne une idéologie, une doctrine politique, donc toute femme n'est pas féministe comme tout musulman n'est pas islamiste ». J'aurais voulu lui répondre : « Louisa, notre "-isme" est loin d'être comparable à celui de l'islamisme. Les féministes algériennes n'ont jamais appelé au meurtre, n'ont jamais massacré de villages, n'ont jamais pris les armes pour tuer leurs semblables et imposer leur pouvoir dans le sang et la terreur. Une société fondée sur l'égalité entre toutes et tous, sur la justice sociale, c'est cela le "-isme" de notre féminisme. »

Le premier carré féministe s'est élancé le vendredi 22 mars ; il a plu ce jour-là, les militantes étaient peu nombreuses. Sur le terrain, le carré et les slogans féministes ont été plutôt bien accueillis mais sur les réseaux sociaux des critiques parvenaient de toutes parts, y compris, encore une fois, de nos alliés politiques. Le vendredi suivant, nous étions plus nombreuses avec des banderoles revendiquant l'égalité, rejetant le système en place et le cinquième mandat. Arrivées à notre point de rencontre, nous y avons vu des jeunes hommes attroupés; ils ont proposé leur aide pour installer les banderoles sur le portail de la faculté centrale. Et puis soudain, un autre groupe d'hommes est arrivé : ils se sont mis à arracher les banderoles, bousculant les militantes, crachant sur d'autres et nous intimant de déguerpir. Ce fut rapide, violent. Nous étions paniquées. Nous avons essayé de discuter, puis nous nous sommes résignées à quitter notre carré, la place que nous avions choisie. Nous étions abattues, choquées.

Oui, choquées, car même si nous étions conscientes de l'hostilité que nos revendications et notre choix d'organisation susciteraient, des débats houleux que nous allions provoquer, nous n'étions pas préparées à autant de violences, de haine dans leurs gestes, leurs mots, leurs

#### DÉCLARATION DES FEMMES ALGÉRIENNES POUR UN CHANGEMENT VERS L'ÉGALITÉ

Nous vivons actuellement un magnifique soulèvement populaire pacifique contre le système politique en place. La présence massive des femmes dans les cortèges témoigne des profondes transformations de notre société et exige une reconnaissance des droits des femmes dans une Algérie égalitaire.

Ce système a régné sans partage depuis l'indépendance en usant de tous les moyens coercitifs et autocratiques afin de mettre en échec toute velléité de changement et de démocratisation du pays. Outre la destruction des institutions de la République (santé, éducation, justice, culture, etc.), la clochardisation de la vie politique, la corruption, l'autoritarisme et les injustices sociales, ce système a également mis en œuvre une stratégie machiavélique entretenant et renforçant une pensée et des pratiques inégalitaires au sein de la société. Les femmes algériennes en ont payé le prix fort, tant sur le plan symbolique, formel que réel.

En effet, l'histoire des luttes algériennes témoigne de l'engagement massif des femmes à tous les combats justes et décisifs que le pays a menés : la guerre de libération nationale, l'édification de l'État algérien indépendant, la révolte d'octobre 1988, les luttes syndicales, estudiantines et démocratiques avant et après octobre 1988, la lutte contre les groupes intégristes armés durant les années 1990, etc. Des combats qu'elles ont pensés, élaborés et menés aux côtés des hommes dans l'espoir de construire une société égalitaire et de voir cette égalité concrète vécue durant ces moments difficiles devenir un acquis indiscutable une fois les objectifs atteints.

Malheureusement, cette égalité promise n'est pas encore au rendez-vous. La scolarisation massive des filles et son cortège de diplômées compétentes, notre présence des plus remarquables dans le monde du travail ainsi que les modifications législatives et réglementaires arrachées par des décennies de lutte n'ont pas encore sorti les femmes de leur minorisation dans la société qui demeure patriarcale et d'un statut de citoyenne de seconde zone dans les institutions.

La participation active et inconditionnelle des femmes algériennes au Mouvement du 22 février nous incite à réaffirmer notre détermination à changer le système en place avec toutes ses composantes, y compris son volet sexiste, patriarcal et misogyne.

Le 16 mars 2019 s'est tenue une réunion de femmes à Alger. À l'issue d'un débat et d'une large concertation, il est retenu ce qui suit :

- Nous, femmes signataires de cette déclaration, sommes convaincues que la construction de notre avenir commun ne va pas sans une égalité pleine et entière entre les citoyennes et les citoyens, sans distinction de genre, de classe, de région ou de croyances.
- Nous devons continuer à être présentes partout avec nos collègues, nos voisins pour faire perdurer cette belle mixité dans tous les cortèges mais aussi afin de rendre plus visible notre revendication d'égalité.
- La Collective féministe d'Alger
- Femmes algériennes pour un changement vers l'égalité (FACE)
- Réseau Wassila
- Collectif Association pour l'émancipation des femmes (AEF)
- Femmes algériennes revendiquant leurs droits, Oran (FARD)

- Nous avons décidé de la création d'un carré féministe qui se positionnera chaque vendredi au niveau du portail de la faculté centrale d'Alger à partir de 13 heures.
- Nous soutenons et encourageons les initiatives similaires à travers tout le territoire algérien et nous souscrivons totalement à toutes les déclarations qui considèrent que l'égalité entre les femmes et les hommes est une des priorités pour le changement du système actuel.
- Nous appelons toutes les femmes qui se reconnaîtront dans cet appel à joindre leurs signatures aux nôtres, à intégrer les carrés féministes là où ils existent ou à les initier quand les conditions le permettent et à participer à nos prochaines réunions dont nous communiquerons publiquement la date et le lieu.
- Nous appelons à prendre en compte la représentativité paritaire des femmes dans toute initiative citoyenne pour la sortie de cette crise.
- Nous condamnons tout acte de harcèlement durant les manifestations.

Alger, le 16 mars 2019

regards. Nous avons tout de même, pour certaines, repris le chemin de la marche. Le lendemain, une grande réunion s'est tenue avec des femmes de tous bords. Certaines nous demandaient d'arrêter le carré féministe, d'autres nous encourageaient à continuer. Au terme de la réunion, nous avons décidé de le maintenir. Ce serait un lieu de rendez-vous, de débat et d'échange pour les femmes à l'entrée de la faculté centrale, puis un espace de manifestation au sein de la marche. Il était pour nous important de trouver un équilibre entre notre participation pleine et entière au mouvement mais aussi porter nos revendications qui nous sont propres, ne pas nous effacer. La semaine qui a suivi l'agression fut longue et angoissante. Des féministes ont été menacées de mort directement, d'autres ont vu leur nom et leur photo circuler sur la Toile. Des appels au crime et à la violence contre les féministes étaient diffusés sur Facebook, notamment cet Algérien vivant en Angleterre qui appelait dans une vidéo à projeter de l'acide sur les féministes. La veille de la marche du vendredi 5 avril, des amis nous appelaient nous suppliant de ne pas sortir, ce qui était hors de question. Nous ne pouvions laisser notre place vide ou risquer que d'autres femmes venues nous soutenir ne soient prises pour cible. Nous avons reçu beaucoup de soutiens de personnes qui n'étaient pas forcément favorables au carré féministe mais qui ne pouvaient cautionner les violences.

Nous sommes donc sorties et avons décidé de ne pas scander de slogans féministes, juste d'être là, ensemble, marquer notre présence, refuser de nous soumettre à leur injonction. Au cours de la manifestation, un jeune homme à l'air agressif s'est approché de moi et m'a demandé :

- « T'es féministe?
- —Oui.
- Ah! Tu n'en as pas l'air!
- Pourquoi?
- Parce que tu as l'air gentille et puis tu me souris. »

J'ai ri, il a souri. Je lui ai répondu : « Si tu ne m'insultes pas, bien sûr que j'échange avec toi. » Il a ri. S'est ensuivie une discussion sur la foi, la place des femmes, nos traditions. Il portait le gilet orange des secouristes bénévoles dans les manifestations, une petite barbe clairsemée de jeune étudiant de 20 ans. Il est parti après m'avoir souhaité bon



courage en jetant un regard sur tout ce monde de jeunes hommes, venus voir, rencontrer ces Algériennes ayant osé le féminisme dans le Hirak. Il reviendra discuter avec moi presque tous les vendredis au carré féministe. Je ne le convertirai pas, ce n'était pas le but, mais nos discussions, au fil des vendredis, porteront de moins en moins sur la religion et gagneront en confiance.

Quant au carré féministe, il deviendra au fil des vendredis et des débats un mouvement pleinement intégré au Hirak. Notre place était reconnue – ce qui ne signifiait pas que la question de l'égalité était acquise, loin de là. Parallèlement au carré, qui fut maintenu – sans autre épisode de violence – jusqu'à l'arrêt du Hirak en mars 2020, et à nos réunions non mixtes féministes, nous avions intégré des collectifs qui se formaient à la faveur du Hirak, tel que le Collectif de la société civile réunissant différentes associations : le Rassemblement action jeunesse (RAJ), la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH), SOS Disparus (qui œuvre à faire la lumière sur

Vendredi 29 mars 2019, carré féministe, portail de la faculté centrale, Alger. © Leila Saadna

les victimes de disparitions forcées dans les années 1990), l'association Djazairouna (qui défend les intérêts matériels et moraux des victimes du terrorisme), le Réseau Wassila, la Collective féministe d'Alger, les syndicats autonomes de l'enseignement, tel que le Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST).

L'avenir est pour demain 54 55

#### La « société civile » à la recherche du consensus

Dès les premières réunions du Collectif de la société civile pour une sortie de crise pacifique, la question de l'égalité avait fait l'objet d'un débat, les militantes avaient insisté pour que l'égalité entre hommes et femmes soit clairement mentionnée dans la première feuille de route de ce collectif rendue public le 18 mars 2019. L'égalité était bien annoncée comme principe fondamental, elle était associée aux droits humains mais sans autre précision, de quelle égalité parlait-on ? « Réaliser un compromis historique autour des principes fondamentaux inaliénables, au respect de toutes libertés, des droits humains et de l'égalité », stipulait la feuille de route. Les militantes ont signifié aux membres de ces collectifs que la mention claire et sans ambiguïté de la revendication de l'égalité entre hommes et femmes était une condition sine qua

Vendredi 5 avril 2019, carré féministe, Alger

non à notre adhésion. Le collectif de la société civile avait alors proposé de créer une commission pour travailler sur cette question, car l'égalité entre hommes et femmes était trop « clivante » et, selon eux, « ce n'était pas le moment ». Il nous fallait, nous femmes, attendre la chute du système, l'avènement de leur démocratie et des licornes roses volantes pour enfin espérer que la question de l'égalité soit non pas reconnue, acceptée mais seulement discutée.

L'égalité est une question qui évidemment fait peur, car elle remet en cause les fondements mêmes des sociétés, et de la nôtre en particulier. Elle bouleverse profondément la pensée, les convictions de chacun et chacune, elle bouleverse les places, celle des hommes surtout, leur pouvoir, leur richesse aussi. Elle bouleverse jusqu'à nos propres bords politiques, ceux et celles qui se disent démocrates, fervents défenseurs de l'égalité mais qui lorsque la question se pose concrètement, politiquement, s'y opposent





en invoquant différents arguments : « une fois la démocratie instaurée l'égalité adviendra par elle-même », « la société n'est pas prête, il ne faudrait pas la bousculer dans ses traditions »... S'il avait fallu attendre que la société entière soit prête à se battre contre la force coloniale, nous serions encore en Algérie française. En disant cela, il n'est pas question d'affirmer que les Algériens et Algériennes étaient favorables au colonialisme mais que l'idée d'indépendance, de gagner une guerre militaire contre une puissance coloniale comme la France était folle et c'est bien cette folie de l'idéal, de la liberté, qui a amené une poignée d'indépendantistes à y croire et à partir en guerre. Alors pourquoi pas l'idéal fou d'une société égalitaire ?

Notre participation à ces collectifs, tel que celui de la société civile, avait fait l'objet de nombreuses discussions au sein de notre collectif FACE (initiateur du carré féministe). Certaines soutenaient qu'il était important d'assister à ces réunions de la société civile et de poser la question de l'égalité entre hommes et femmes sur la

Vendredi 1er novembre 2019, hommage aux moudjahidate, carré féministe, Alger. © Leila Saadna

table, qu'importe la réponse en face, « ne pas déserter ces instances ». D'autres, dont je faisais partie, étaient plutôt partisanes de « laisser la chaise vide » et mettre toute notre énergie dans la construction d'un mouvement féministe fort, autonome. Ne plus être des forces d'appoint, le quota de femmes aux partis politiques ou collectifs, mais être une force de propositions à part entière.

Nous avons adopté les deux positions. La Collective féministe s'est retirée, d'autres associations féministes, comme le Réseau Wassila, ont continué à assister aux réunions du Collectif de la société civile, à imposer la question de l'égalité homme-femme jusqu'à la veille de la conférence nationale du 15 juin 2019. Cette rencontre, à l'initiative du Collectif de la société civile, avait pour objectif de réunir un maximum de collectifs, d'associations et de syndicats de toute l'Algérie dans le but de formuler une

L'avenir est pour demain 57

« sortie de crise ». Le premier appel à cette conférence nationale avait été lancé en avril 2019 au moment où nous relancions l'idée d'une rencontre nationale féministe. Le collectif FACE y avait répondu malgré le fait que la formule « égalité citoyenne », mentionnée dans le préambule de l'appel, restait en decà de nos exigences et était, de surcroît, plus frileuse que toutes les Constitutions algériennes. Au fur et à mesure des rencontres avec des syndicats3, des collectifs4 et des associations5 pour la préparation de la conférence nationale, l'égalité devenait une question de plus en plus encombrante, source de tensions et divisions, qui empêchait d'aller vers ce « consensus<sup>6</sup> » tant recherché.

Une dernière réunion est organisée le 13 juin 2019, deux jours avant la conférence nationale, réunissant tous les

Vendredi 5 décembre 2020, rassemblement contre les féminicides

faculté centrale, Alger. © Leila Saadna

membres du Collectif de la société civile afin de discuter du dernier procès-verbal dans lequel l'égalité entre hommes et femmes avait été purement et simplement supprimée des revendications, « diluée », selon leurs propres termes, pour être remplacée par « droits individuels et collectifs et droits de l'homme<sup>7</sup> ». Cela faisait un moment que je n'allais plus aux réunions du Collectif, mais je ne voulais pas rater celle-ci, je voulais débattre une dernière fois, les entendre dire qu'ils iraient à cette conférence sans nous, les femmes, les féministes. « Nous sommes pour l'égalité », clamaient-ils, mais au nom du consensus « il faut faire des compromis ». « Venez défendre l'égalité à la conférence », nous proposaient-ils. Ironie. Mépris.

Les membres du Réseau Wassila avaient décidé de se rendre nombreuses à cette réunion, afin de se soutenir et défendre cette position politique - « Nous n'irons pas à la conférence nationale si l'égalité entre hommes et femme



n'est pas clairement mentionnée. » La réunion fut longue et éprouvante. À près de 1 heure du matin, le Réseau Wassila a décidé de ne pas se rendre à la conférence nationale, un communiqué est publié la veille, le 14 juin. Ces longs mois de réunions presque quotidiennes, de discussions, de débats, de négociations nous avaient épuisées. Défendre l'égalité au sein d'un groupe de militantes et de militants qui se disaient démocrates m'avait, quant à moi, vidée, consternée.

#### La rencontre nationale féministe pour une autonomie

Parallèlement à la préparation de la conférence nationale, le carré féministe était maintenu chaque vendredi et nous organisions la rencontre féministe. Le but de cette rencontre est d'une part de retisser des liens entre militantes, associations et collectifs de lutte pour les droits des femmes, et d'autre part de recréer un mouvement national féministe autonome. Les années 1990 avaient coupé l'élan d'un mouvement national féministe lancé en 19898. La dernière et grande rencontre nationale des femmes en Algérie avait eu lieu en décembre 1989. Plus de deux cents militantes réunies à Alger. Une plate-forme d'actions avait été adoptée et rendue publique. Trente ans plus tard, nous organisions, en juin 2019, une rencontre nationale féministe en grande partie inspirée de celle de 1989. La rencontre a réuni plus de soixante femmes et dix-sept associations et collectifs de différentes générations et régions : Alger, Oran, Annaba, Constantine, Bejaïa, Tizi Ouzou, Aokas, Bouira, Mostaganem.

Certaines militantes nourrissaient des appréhensions avant la rencontre, elles redoutaient que les conflits d'hier ne hantent le présent, que les anciennes ne prennent trop de place et que les plus jeunes peinent à trouver la leur.

Ce fut difficile, impossible par moments. Des crispations sont survenues sur des questions d'organisation, de leadership, de manifeste féministe, des actions à mener, de la constituante, de l'économie, de l'identité, de l'abrogation et/ou réforme du Code de la famille, du dialogue ou non avec les groupes dits islamistes, soutenir ou non une personnalité politique sensible à la question des droits des femmes... et puis nous avons, également, débattu du mot « féminisme », sommes revenues à la base de notre engagement. Pourquoi sommes-nous féministes? Quels sont nos combats, nos revendications?

Ces questions n'ont pas toutes trouvé réponse, ce n'était pas l'objectif, cette rencontre avait pour but de nous rencontrer, exprimer librement nos points de vue, nos expériences, nos difficultés et organiser la suite du mouvement féministe. Après cette rencontre, nous avons publié un communiqué, rédigé par les jeunes féministes et validé par toutes, dans lequel nous déclarons que notre combat féministe d'aujourd'hui appartient à une longue histoire des luttes des femmes en Algérie, qu'il s'inscrit dans le mouvement actuel qu'est le Hirak et où nous affirmons nos revendications à l'égalité entre les sexes, à l'abrogation du Code de la famille et à la justice sociale.

Deux autres rencontres ont été organisées en octobre à Oran et en février 2020 à Tizi Ouzou afin de poursuivre le travail entamé. Le mouvement féministe s'est reconstruit à la faveur de ces rencontres et du Hirak, des liens se sont tissés, qui perdurent. Des actions communes ont été et sont menées. Il n'est pas parfait, ni aussi efficace qu'on le voudrait, mais il existe et il continue à mûrir après le Hirak.

- 3. Syndicat national algérien des pharmaciens privés, Syndicat national des praticiens de santé publique, Conseil national des enseignants du supérieur, Syndicat national des avocats, Syndicat national des imams...
- 4. Collectif des familles de disparus en Algérie, Collectif étudiants de Constantine, Communauté algérienne à Lyon, Collectif pour le renouveau algérien du cinéma, Comité national pour la défense des droits des chômeurs, Collectif des professeurs de Bab Ezzouar...
- 5. Association de jeunesses et de développement, Association lumière de l'aube - Nur Adoha, Association NADA, Association

Ikram, Association des ouléma musulmans algériens, Association algérienne des études philosophiques, Association nationale des commerçants et artisans, Association Houria pour la femme algérienne, Association des anciens des scouts musulmans algériens.

- 6. Compte rendu de la réunion du collectif de la société civile pour une transition démocratique du 11 mai 2019.
- 7. Procès-verbal de réunion du collectif de la société civile pour une transition démocratique et pacifique du 10 juin 2019. 8. Voir l'article de Feriel Lalami « Le Déploiement du mouvement féministe de 1989 à 1991 », p.34.

L'avenir est pour demain





8 mars 2021, carré féministe, place Maurice-Audin, Alger.
© Louiza Ammi Sid

#### DÉCLARATION DES FEMMES ALGÉRIENNES EN LUTTE POUR L'ÉGALITÉ ET L'ÉMANCIPATION

Nous femmes et Algériennes,

Avons conscience d'appartenir à une longue histoire de femmes, qui ont permis à l'Algérie d'exister à travers les siècles et les vicissitudes de l'histoire. Le combat que nous menons et qui dure depuis des décennies ne saurait cesser sans que nous ayons accès à tous nos droits.

Le mouvement populaire du 22 février a surpris l'ensemble des Algériennes et des Algériens par son immensité, sa diversité et son intelligence collective. Il a grandi, évolué d'un vendredi à l'autre et rejeté les tentatives de récupération et de division opérées par le régime en réponse à ses revendications.

La présence massive des femmes dans les marches a étonné ceux qui n'avaient pas enregistré notre progression dans la vie publique. Présence qui en elle-même est une avancée dans notre combat.

Au cours de ce mouvement, de multiples collectifs et associations de femmes se sont mobilisés, d'autres sont nés partout sur le territoire national pour exprimer notre vision d'une Algérie nouvelle, démocratique et plurielle. Une Algérie qui prend en compte nos préoccupations, notre exigence de dignité et d'émancipation et notre revendication d'égalité. En un mot pour dire notre féminisme.

Les revendications féministes portées dans le Hirak ont réveillé des résistances rétrogrades et provoqué des agressions et des intimidations à notre encontre, cependant la mobilisation des femmes n'en a été que plus forte.

C'est pourquoi, nous, femmes représentantes de 17 associations et collectifs de femmes ainsi que des indépendantes, de plusieurs wilayas, nous nous sommes réunies du 20 au 22 juin 2019 à Tighremt, afin de nous mobiliser en tant que force politique féministe et autonome pour contribuer à l'avènement d'une notuvelle république basée sur la justice sociale pour toutes et tous et contre toute forme de discrimination.

Nous revendiquons l'égalité entre les sexes, à laquelle se réfèrent les Constitutions algériennes successives, qui doit permettre aux femmes d'avoir accès aux mêmes droits que les hommes, sur les plans politique, civil, économique, culturel, personnel, social et juridique, sans discrimination aucune. Cette égalité implique de mettre un terme aux violences physiques, économiques, sexuelles, psychologiques et symboliques contre les femmes, l'abrogation du Code de la famille et une participation libre et effective des femmes dans toutes les sphères de la société.

Aussi, les luttes que nous menons depuis des décennies ont permis des acquis qui aujourd'hui doivent trouver une application réelle et une transcription effective dans le droit à une égalité citoyenne pleine et entière.

Nous avons donc décidé de faire entendre nos voix et d'inscrire nos revendications dans ce qui se joue aujourd'hui du point de vue de l'exigence démocratique.

Nous n'accorderons notre soutien à nulle force qui nous ignorera.

Nous appelons toutes les femmes et groupes de femmes à se joindre à cette mobilisation.

Tighremt, le 21 juin 2019

- La Collective féministe d'Alger
- Femmes algériennes pour un changement vers l'égalité (FACE)
- Réseau Wassila/AVIFE
- Habiba Djahnine
- Collectif Assirem N yellis N djerdjer de Tizi Ouzou
- Association femmes action et développement de Annaba (AFAD)
- Association nationale femmes en communication (FEC)
- Fatma Oussedik
- Association pour
   l'émancipation des femmes
   (AEF)
- Collectif des femmes libres de Bouira
- SOS Femmes en détresse
- Femmes algériennes revendiquant leurs droits, Oran (FARD)
- Collectif de femmes
   d'Amizour
- Association femmes rurales (AFUD)
- Association Rachda
- Cherifa Bouatta
- Collectif libre et indépendant des femmes de Béjaïa
- Djamila Hamitou
- Rassemblement algérien des femmes démocrates (RAFD)
- Centre d'information et de documentation des droits de l'enfant et des femmes (CIDDEF)
- Espace de résistance féminine d'Alger

# ISMA30UNI

**FÉMINICIDES** 

# Féminicides Algérie: compter pour dénoncer

Narimène Mouaci Bahi et Wiame Awres

« Il a soupçonné son épouse d'infidélité », « Une femme sauvagement assassinée par son mari », « Une mère de dix enfants assassinée par son mari », « Une policière tuée par son ex-époux », « Un homme tue sa sœur à cause d'une conversation téléphonique », « Il égorge sa femme en pleine rue », « Un homme tue sa femme en pleine audience au tribunal ».

Ce sont là quelques titres d'articles sur les féminicides entre 2011 et 2021 que nous, Narimène et Wiame, fondatrices de Féminicides Algérie, avons relevés. En dix ans, les titres ont peu changé si ce n'est que depuis deux années le mot « féminicide » est de plus en plus utilisé dans la presse algérienne francophone. La terminologie est souvent la même : « un drame familial survenu à... », « la commune x choquée suite à l'assassinat... », « le mari/frère/père a assassiné sa femme/sœur/fille... », « les circonstances du crime ne sont pas connues, une enquête a été ouverte... ».

La forme des articles varie peu et ne laisse quasiment pas de place à des enquêtes poussées. Les femmes ne sont que très rarement nommées et la place qui leur est attribuée est minime. En 2012, la gendarmerie nationale a communiqué le chiffre de 261 femmes assassinées durant les dix premiers mois de l'année. Depuis 2012, seule la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) communique les chiffres de meurtres de femmes, qui sont de 39 et 32 femmes assassinées au cours des dix premiers mois des années 2019 et 2020 respectivement. Les chiffres de la DGSN ne couvrent pas tout le territoire, et les meurtres ne sont pas détaillés. Combien de femmes assassinées par leur partenaire ou ex-partenaire? Combien de femmes ayant subi des violences ayant leur assassinat? Les femmes sont-elles assassinées à leur domicile ou en dehors? Nous ne le savons pas; or nous avons besoin de ces réponses pour identifier l'ampleur des violences masculines contre les femmes en Algérie. Ce travail d'investigation conduira aussi à révéler les violences quotidiennes et la domination subie par les femmes, qui mènent à leur meurtre.

C'est dans ce contexte que le projet Féminicides Algérie est né, le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Il s'agit de visibiliser et documenter les féminicides, qui sont la forme extrême des violences contre les femmes. Ce projet consiste à dresser un recensement des féminicides, pour mieux en comprendre les mécanismes en Algérie, et alerter la société civile et les institutions pour permettre de les prévenir.

#### « Les » ou « le » féminicide ?

Le mot-valise « féminicide », construit à partir des termes « femme » et « homicide » (« female » et « homicide » en anglais, pour former le mot « femicide »), a été conceptualisé par la sociologue sud-africaine Diana Russell et la criminologue britannique Jill Radford dans leur ouvrage Femicide: the Politics of Woman Killing<sup>1</sup> (1992), comme étant le « meurtre à mobile misogyne » et la forme extrême d'un continuum de violences sexistes incluant le contrôle des femmes, le harcèlement sexuel, les agressions sexuelles et viols. Cet ouvrage n'a pas été traduit de l'anglais mais reste une référence pour la compréhension des féminicides au niveau global. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) propose une classification des féminicides en quatre types<sup>2</sup>:

- le féminicide intime : commis par un homme ayant une relation intime, ou l'ayant eue, avec la femme qu'il a assassinée, qu'il soit conjoint, ex-conjoint, (ex-) fiancé ou (ex-)petit ami ;
- le féminicide non intime : commis par un homme n'ayant aucune relation intime avec la victime : membre de la famille, harceleur ou violeur ;
- les deux autres types de féminicides sont selon l'OMS reliés à des pratiques culturelles, ils concernent : le féminicide dit « d'honneur », généralement commis par un membre de la famille sous prétexte d'une prétendue transgression sexuelle ou morale ; et le féminicide lié à la dot, répandu en Inde, à l'encontre de la jeune mariée, assassinée par des membres de sa belle-famille, ce type de féminicide ne concerne pas l'Algérie.

Or selon nous les appellations « féminicide intime » et « non intime » posent problème. La violence dans le couple n'est pas une violence intime, tout comme le viol conjugal n'est pas un viol intime. Dans cette logique, le féminicide n'a pas de lien avec l'intimité mais avec la violence dans le couple, et ce, même après une séparation. L'appellation « féminicide intime » s'apparente à ce qui est aussi appelé « crime passionnel » ; or ce n'est ni par passion, ni par intimité que le féminicide est commis mais bien par la domination masculine, la volonté de contrôle des femmes par les hommes et la croyance qu'ils ont de détenir un pouvoir sur elles. À considérer que l'appellation « intime » adoptée par l'OMS soit en lien avec la notion de relations sexuelles définies comme « intimes », nous ne pouvons supposer que le lien qui préside dans le couple relève du même registre de l'intimité, car dans de nombreux cas la violence à l'intérieur du couple peut s'exercer à travers le sexe. C'est pourquoi Féminicides Algérie propose de considérer le seul terme de « féminicide » et d'établir une classification selon le lien entre la victime et son assassin, qui peut être :

- un membre de la famille (père, fils, frère, cousin, etc.);
- un partenaire ou un ex-partenaire ((ex-)conjoint, (ex-) fiancé, (ex-)petit ami);
- un étranger, qui peut être connu de la victime ou inconnu (voisin, harceleur, violeur, etc.).

Quant à l'appellation de « crime d'honneur », nous l'englobons dans le terme de « féminicide » car ce dernier reflète suffisamment le caractère misogyne de

ces meurtres et permet de dénoncer la notion patriarcale de l'honneur qui est souvent utilisée afin de culpabiliser les femmes et contrôler leur vie, et ainsi déresponsabiliser les coupables d'agressions et d'assassinats qui auraient répondu à des « provocations » de la part des victimes.

1. Femicide: The Politics of Women Killing, Jill Radford et Diana E. H. Russell, Twayne publishers, 1992.
2. Le fémicide, comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes, fiche d'information, Organisation mondiale de la santé, 2012. https://www.who.int/reproductivehealth/publications/violence/rhr12\_38/fr/

#### Quand l'honneur et la passion lavent le crime

La notion de crime d'honneur justifie la condamnation et la mise à mort d'une femme par un membre de sa famille ; or cette notion est souvent utilisée afin de maquiller les réels mobiles du crime, c'est le cas du féminicide de Nassima Messaoudi, égorgée par son mari en décembre 2011. La mère de la victime a révélé que l'assassin faisait pression sur son épouse pour qu'elle établisse la maison et la voiture à son nom à lui. Face au refus de sa femme, il a décidé de l'assassiner et de justifier son acte par une histoire d'infidélité de son épouse montée de toutes pièces. L'appellation « crime d'honneur » a alors été diffusée par les médias<sup>3</sup>. Ce cas démontre que la notion d'honneur est utilisée afin d'apporter une valeur positive à l'acte du criminel. La victime n'avant plus droit à la parole car assassinée, c'est la version du mari qui est mise en avant dans les journaux<sup>4,5</sup>. Un sit-in avait été tenu par les féministes et les travailleurs et responsables de l'APC de Kouba où Nassima travaillait, afin de soutenir la famille de la victime et protester contre le traitement médiatique de l'affaire. L'assassin a été condamné à mort, ce qui équivaut à une peine d'emprisonnement à perpétuité, l'Algérie n'ayant plus pratiqué d'exécution depuis 1993.

L'idéologie derrière le crime d'honneur renforce le double standard existant dans la société, où pour un même acte, les conséquences sont différentes selon le sexe. Un homme qui marche dans la rue avec une femme ne prend pas le risque d'être assassiné par sa mère ou sa sœur, par contre, une femme qui marche dans la rue avec un homme peut subir des violences extrêmes de la part de son entourage, jusqu'au féminicide. C'est le cas de Wiam Abdelmalek, torturée puis tuée par son père après qu'il l'a vue dans l'espace public avec son copain. Elle avait 17 ans.

Outre l'honneur, une autre justification ancrée dans les mentalités est celle du crime par jalousie, appelé également « crime passionnel ». En 2015, Djazia Hamdane, journaliste, est victime d'une tentative de féminicide par l'homme qui voulait l'épouser, un gendarme. Suite à son refus et à son engagement avec un autre homme, il avait menacé à plusieurs reprises de commettre un massacre si les fiancailles avaient lieu. Le jour des fiancailles, l'homme s'est présenté avec une kalachnikov au domicile, ouvrant le feu sur Djazia, sa sœur, Lynda Hamdane, tuée sur le coup, et sur sa mère. En 2021, Tinehinane Laceb, journaliste à la Chaîne 4 de la télévision nationale, est assassinée par son mari, qui la poignarde à plusieurs reprises. Ce dernier était décrit par les collègues de Tinehinane comme « jaloux et possessif », il la harcelait et lui avait à maintes reprises imposé d'arrêter de travailler, ce qu'elle avait refusé. Il la battait et contrôlait ses faits et gestes ; Tinehinane s'était ouverte à certaines collègues sur son souhait de divorcer. Le 26 janvier, son mari l'a assassinée. Dans les deux cas, les hommes étaient violents et avaient proféré des menaces contre Djazia et Tinehinane, voulant les empêcher de vivre en dehors de leur contrôle. La notion de jalousie met au centre les sentiments des assassins et minimise le calvaire qu'ils ont fait subir aux victimes.

#### Généalogie d'un crime

Au moment de la création du projet Féminicides Algérie en janvier 2020, nous avons mis en place une méthodologie précise, déclinée en cinq étapes, afin de réaliser un travail structuré et de récolter des informations fiables.

1. Pour réaliser la liste des féminicides, nous dressons le recensement quotidien, dans la presse en ligne et en format papier, des féminicides enregistrés durant les dernières vingt-quatre heures, en utilisant des mots-clés bien définis. Nous avons également mis en place, sur notre site internet, une fenêtre « Déclarer un féminicide » afin que les visiteurs puissent nous informer via un formulaire anonyme des féminicides avant eu lieu dans leur ville. Et enfin, les personnes peuvent aussi nous informer via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram).

- 2. Il faut ensuite confirmer le féminicide. De fausses informations circulent sur les réseaux sociaux et la presse en ligne, d'où la nécessité de sourcer l'information et confirmer sa véracité au moyen d'investigations.
- 3. Une fois le féminicide confirmé, nous recherchons des informations complémentaires sur la ou les victimes : nom et prénom, âge, profession, études, le lien avec le meurtrier, si la victime a été maltraitée auparavant, le lieu du meurtre et la façon dont la victime a été tuée. Pour cela, nous contactons des personnes qui connaissaient la victime : famille, voisins, amis, collègues, etc. C'est une tâche délicate car nos interlocuteurs sont souvent des personnes endeuillées ou désireuses d'étouffer le féminicide afin de protéger la réputation de la famille.
- Puis nous confrontons les éléments obtenus des différentes sources.
- 5. Et enfin, nous réalisons un graphique carré individuel pour chaque victime, en mentionnant la date et le lieu du meurtre ainsi que certaines informations telles que le nombre d'enfants si la victime était mère. Ce graphique est assorti d'une notice relatant les faits. Nous procédons alors à la publication de ces informations sur les réseaux sociaux, sur le site internet de Féminicides Algérie ainsi que sur sa carte de géolocalisation.

Même si nous considérons notre méthode comme étant efficace, nous pensons qu'un organisme public et national dédié aux féminicides est nécessaire.

#### Données statistiques, reflets de la société patriarcale

Grâce au travail de recensement des féminicides, nous pouvons établir quelques statistiques qui nous permettent, en partie, d'appréhender les féminicides : qui sont les auteurs de féminicides, où les crimes ont-ils lieu et quelles armes sont utilisées. Ces informations recueillies sur la victime et l'assassin nous permettent de mieux comprendre le fonctionnement des féminicides.

En 2020, sur les cinquante-cinq féminicides recensés, 54 % des femmes ont été assassinées par leur partenaire ou ex-partenaire et 20 %, par des membres de leur famille. Dans 74 % des cas, les femmes ont été assassinées par une personne de leur cercle le plus proche. Nous faisons le même constat en 2021 : sur les 49 femmes victimes de féminicides recensées jusqu'au mois de novembre, 26 d'entre elles, soit 53 %, ont été assassinées par leur partenaire ou ex-partenaire.

Nous avons observé que des femmes de tous âges peuvent être victimes de féminicide. Zahra M'nezel avait 85 ans quand elle a été retrouvée attachée et assassinée chez elle à Bel Abbes le 23 novembre 2020, et Mayssem Bouazizi n'avait que 5 ans quand son père l'a égorgée le 22 novembre 2021 à Biskra. Néanmoins les plus jeunes restent moins touchées par le féminicide puisque la tranche d'âge entre 0 et 19 ans, représente 8,2 % de la totalité des féminicides. Le taux augmente entre 20 et 29 ans à 12,2 % de la totalité puis trouve son sommet entre 30 et 49 ans pour atteindre 59,2 % des féminicides ; il diminue à partir de la cinquantaine pour arriver à 20,4 %.

La répartition traditionnelle de l'espace selon le sexe – les hommes à l'extérieur et les femmes à l'intérieur du domicile – se reflète aussi dans les féminicides : 63 % d'entre eux en 2020 se sont produits dans le domicile des victimes ; le lieu supposé être le plus sûr s'est avéré le plus dangereux pour ces femmes. 4 % des féminicides ont eu lieu dans un lieu clos autre que le domicile des victimes, 15 % à l'extérieur et 18 % non précisé.

3. « Nassima assassinée par son mari à Kouba : La énième victime du "crime d'honneur" », El Watan, 14 décembre 2011. 4. « Des photos du meurtre d'une employée de l'APC de Kouba partagées par bluetooth dans les téléphones des citoyens de la capitale », Echorouk, 7 décembre 2011. 5. « Il a soupconné son épouse d'infidélité avec son collègue », El Hayet, 17 novembre 2015.

Dans les cas de féminicides que nous avons traités, les femmes avaient très peu de chance de survivre, même en se défendant, puisque la majorité de leurs assassins ont utilisé des armes. En 2020, nous avons constaté que 46,3 % des meurtriers ont utilisé des armes blanches pour commettre des féminicides et 18,5 % d'entre eux ont utilisé des armes à feu, réduisant à zéro les chances de survie de leurs victimes.

#### Anonymiser les victimes pour les invisibiliser

En commençant à travailler sur les féminicides, nous avons rapidement observé que les victimes étaient rarement nommées. Citer les noms des victimes de féminicides est une lutte en soi car dans un grand nombre de cas, le nom des femmes est considéré comme tabou, il est tu dans la presse même lorsqu'il est connu. Ce problème ne se pose pas lorsqu'un homme est assassiné, son nom est cité et ses proches ne demandent pas à ce qu'il soit anonymisé. La même chose se produit lorsque la photo de la victime est publiée, si les hommes ont droit aux condoléances lorsque leur image circule sur les réseaux sociaux après leur décès, pour les femmes c'est une autre histoire. Lorsque Chaïma Sadou<sup>6</sup> a été assassinée le 1er octobre 2020, beaucoup avaient appelé à signaler son profil Facebook afin de l'effacer et de supprimer ses photos, pour qu'elle n'ait pas de « péchés », car le corps des femmes doit être caché, occulté, jusqu'à disparaître. En voulant prétendument protéger l'image de la victime après sa mort et lui « ouvrir » les portes du paradis, pour citer les arguments avancés, ces personnes cherchent surtout à étouffer le sujet,

6. Chaïma. 19 ans. résidant dans la commune de Reghaia à Alger, a été violée en 2017, à l'âge de 16 ans, par Bouchlaghi Abdesslam, dit « Ravan », alors son petit ami. Elle avait déposé plainte contre lui, sans suite. Le 1er octobre 2020, après l'avoir emmenée dans une gare abandonnée à Thenia, Boumerdès, son ancien agresseur lui fait subir violences physiques et torture, avant de la tuer puis de brûler son corps.

considérant quelque part que Chaïma était coupable d'avoir transgressé certaines limites, puisque l'assassin avait été à une période son petit ami, il la violentait et l'avait violée. Or c'est bien le féminicide de Chaïma qui a profondément choqué la population, elle avait subi d'atroces souffrances, et sur les photos elle apparaissait souriante, la vie devant elle. Cette volonté de faire disparaître la victime se répète à chaque féminicide.

### Reconnaître politiquement le féminicide

Les facteurs essentiels dans la lutte contre les féminicides en Algérie font défaut, tant au niveau social et institutionnel que judiciaire. Mais la première étape nécessaire est la reconnaissance politique du féminicide comme un fait social, qui pourrait permettre la mise en place d'autres mesures importantes, telles que la création de politiques de prévention des féminicides en formant les premiers services auxquels les femmes maltraitées pourraient s'adresser, tels que le corps médical et les services de sécurité pour une prise en charge réelle et effective des femmes victimes de violences. Dans bien des situations, les femmes n'osent pas déposer plainte, et si elles le font, elles ne sont pas pour autant protégées, mais au contraire exposées à leur agresseur. Ce fut le cas de Hedda Akaba, 37 ans, assassinée par son mari le 6 novembre 2021. Elle avait dénoncé à plusieurs reprises auprès de la police les violences et tortures que lui faisait subir son conjoint depuis des années; aucune mesure de protection ne lui avait été accordée.

La politique de prévention serait incomplète si elle n'incluait pas également la sensibilisation du grand public, des médias et la formation des enseignants et enseignantes de tous les niveaux scolaires aux valeurs égalitaires.

### Liste des féminicides 2021

- **1.** N. Zahra, 80 ans, égorgée dans sa maison. Elle était mère de plusieurs enfants. Annaba, 7 janvier.
- **2.** Warda Hafadh, 45 ans, frappée par son mari, qui l'a ensuite poignardée à plusieurs reprises avec un couteau devant ses enfants. Victime de violences conjugales pendant vingt-cinq ans. Tebessa, 24 janvier.
- **3.** Tinehinane Laceb, 39 ans, tuée par son mari, qui la violentait depuis des années. Elle était journaliste à la Chaîne 4 de la télévision algérienne, et mère de deux petites filles. Alger, 26 janvier.
- **4.** Nom inconnu, 20 ans, frappée, torturée et brûlée sur plusieurs parties du corps par son frère. **Sétif. 3 février.**
- **5. Kenza Sadet**, 17 ans, égorgée et décapitée par son père, qui ensuite découpa le corps et éparpilla les membres (pour certains brûlés) dans la forêt de Yakouren. **Tizi Ouzou**, **15 février**.
- **6.** Nom inconnu, 28 ans, égorgée par son mari devant ses trois enfants. Il était violent et le couple avait tenté de divorcer à plusieurs reprises. Batna, 22 février.
- **7. Nom inconnu**, 38 ans, tuée par son conjoint avec une hache. **Khenchela**, **24 février**.
- **8.** Amel Belmane, 38 ans, égorgée par son mari. Elle avait trois enfants et était mère au foyer. Annaba, 28 février.
- **9.** Nom inconnu, 48 ans, égorgée par son mari. Elle était mère de six enfants. Bechar, 2 mars.
- **10.** Rahima Ibazizine, 44 ans, torturée et tuée par son frère après qu'elle a voulu l'empêcher de sacrifier sa fille au cours d'un rituel. Bejaïa, 9 mars.

- **11.** Manel Benikhlef, 5 ans, torturée et assassinée par son oncle, qui l'a sacrifiée au cours d'un rituel. Bejaïa, 9 mars.
- **12.** Nom inconnu, 72 ans, tuée par son mari avec un fusil de chasse. Elle était mère de plusieurs enfants. **Msila**, 11 mars.
- **13.** Nom inconnu, 76 ans, tuée par un membre de sa famille. Elle était mère de plusieurs enfants. Chlef, 21 mars.
- **14.** Lylia, 38 ans, tuée par son conjoint, qui l'a torturée durant leurs onze années de mariage. Elle était mère de cinq enfants. El Tarf, 7 avril.
- **15.** Nom inconnu, 36 ans, poignardée par son conjoint. Elle était mère de quatre enfants. Blida, 13 avril.
- **16.** Nom inconnu, 38 ans, poignardé et égorgée par le frère de son conjoint. Elle était mère de six enfants, dont une nouveau-née. Tipasa, 1<sup>er</sup> mai.
- **17.** M. B. Z., 61 ans, poignardée et égorgée par deux hommes. Elle était mère d'une fille. Rhelizane, 6 mai.
- **18.** Nawel Sasfa, 20 ans, séquestrée puis égorgée par trois hommes. Elle allait se marier quelques semaines plus tard. **Oran, 7 mai**.
- 19. Saliha ben Bouziane, la trentaine, tuée par son mari à coups de marteau sur la tête, puis enterrée dans le jardin de leur maison. Son mari a prétendu la rechercher. Elle était mère de trois enfants.

  Oran, 16 mai.

- **20.** Hakima Ouahdi, la cinquantaine, poignardée par son mari. Elle était mère de cinq enfants. Batna. 16 mai.
- **21.** Hadjira Haddal, 26 ans, tuée par son frère, qui l'a frappée avec une dalle de sol sur la tête. Elle était orpheline et avait un handicap.

  Oum el-Bouaghi, 17 mai.
- **22.** Amaria ben Youcef, 39 ans, tuée par son frère, qui lui avait assené un coup sur la tête. Tlemcen, 11 juin.
- **23.** Aïcha Kherchouch, 40 ans, tuée par son mari avec un fusil; celui-ci se suicide ensuite. Elle était mère de sept enfants, dont un nourrisson. Biskra, 29 juin.
- **24.** Lila Benamani, 40 ans, égorgée par son mari. Elle était mère de quatre enfants. Chlef, 5 juillet.
- **25.** Fatiha Berokia, 72 ans, égorgée par son fils, qui a brûlé la maison. Il a également tué sa tante, la sœur de Fatiha. Tipasa, 28 juillet.
- **26.** Hamida Berokia, 62 ans, égorgée par son neveu, qui a brûlé la maison. **Tipasa 28 juillet**.
- **27.** Aloua Samra, 37 ans, brûlée par son mari. Elle a passé un mois à l'hôpital avant de mourir. Elle était enceinte de trois mois et avait quatre filles. Batna, 30 juillet.
- **28.** Nom inconnu, 40 ans, égorgée par son mari, qui a abandonné le corps sur le bord de la route.

  Batna, 1er août.
- **29.** Nom inconnu, égorgée dans la rue devant les passants par un homme qui tentait de lui voler son sac. L'assassin était le voisin de la sœur de la victime. Alger, 11 août.

- **30.** Boudhafa Tefaha, 49 ans, égorgée par son mari. Elle était mère de deux enfants. Skikda, 16 août.
- **31.** Meriem Houhamdi, 42 ans, égorgée par son ex-conjoint. Elle était mère de quatre enfants. Chlef, 29 août.
- **32.** Soulef Othmani, 39 ans, tuée par balles par son mari policier, qui a également tué deux de leurs filles. Elle était mère de quatre enfants.

  Jijel, 12 septembre.
- **33.** Lydia Laouar, 12 ans, tuée par balles par son père policier. Jijel, 12 septembre.
- **34.** Nada Laouar, 9 ans, tuée par balles par son père policier. Jijel, 12 septembre.
- **35.** Himeur Fatima Ezzohra, 25 ans, égorgée par son mari devant ses deux enfants. Ils étaient séparés. **Biskra**, **15 septembre**.
- **36.** Djaaba Aïcha, 43 ans, poignardée par son voisin. Elle était mère de trois enfants.

  Batna, 16 septembre.
- **37.** Nom inconnu, la trentaine, égorgée par son mari. Elle était mère de deux filles.

  Batna. 28 septembre.
- **38.** Fatiha Anser, 30 ans, égorgée par un homme qu'elle avait refusé d'épouser. Tizi Ouzou, 7 octobre.
- **39.** Hadda Hadad, 60 ans, égorgée par son fils. Il a également tué sa sœur, Djamila. Sétif. 10 octobre.
- **40.** Djamila Hadad, 35 ans, égorgée par son frère. Il a également tué leur mère [Hadda]. Sétif, 10 octobre.

- **41.** Nom inconnu, la quarantaine, étranglée par son mari. Elle était mère de trois enfants. **Sétif, 11 octobre.**
- **42.** Aïcha Midoun, la quarantaine, poignardée par son mari. Elle était mère de quatre enfants. Médéa, 14 octobre.
- **43.** Lynda Belharet, 43 ans, assassinée par son mari. Elle était professeure de droit à l'université de Bouira, et mère de deux enfants. Bouira, 14 octobre.
- **44.** Nawel Yahi, 38 ans, poignardée à plusieurs reprises par son mari. Elle était enceinte de quatre mois. L'assassin s'est pendu par la suite. Skikda, 17 octobre.
- **45.** Dehbia Cherifi, 37 ans, poignardée par son mari violent. Elle voulait divorcer. Tizi Ouzou, 28 octobre.
- **46.** Juliane Silvana, 64 ans, assassinée à son domicile par des hommes du quartier. Elle était d'origine italienne. Batna, 2 novembre.
- **47.** Hedda Akaba, 37 ans, assassinée par son mari qui la violentait depuis des années. Elle avait porté plainte, mais n'avait reçu aucune aide. Khenchela, 6 novembre.
- **48.** Lamia Hamdous, 32 ans, brûlée vive par son frère. Il les avait enfermées elle, sa sœur Djamila et sa mère dans une pièce avant d'allumer le feu. Il a empêché les voisins de les sauver, puis la police est intervenue. La mère a survécu. **Tizi Ouzou, 8 novembre**.
- **49. Djamila Hamdous**, 27 ans, brûlée vive par son frère. **Tizi Ouzou. 8 novembre**.
- **50.** Mayssem Bouazizi, 5 ans, égorgée par son père. La mère avait demandé le divorce suite aux violences que sa fille et elle subissaient. Biskra, 22 novembre.

- **51.** Rachida Chouaf, 47 ans, égorgée par son conjoint. Elle était sourde-muette, son conjoint, sourd-muet également, la violentait. Elle avait à plusieurs reprises demandé de l'aide avant qu'il l'assassine. Oum el-Bouaghi, 29 novembre.
- **52. Nojoud Bougara**, 20 ans, poignardée à la tête et au visage par un homme qui l'avait violentée et menacée auparavant. Le tueur l'a laissée pour morte, jusqu'à ce qu'un passant la trouve à 4 heures du matin gisant dans son sang. Elle mourra trois jours plus tard à l'hôpital de Annaba. **Skikda, 29 novembre**.
- **53.** Rahima Said Aissous, 74 ans, tuée à coups de bâton par le fils de son mari (décédé) qu'elle avait élevé. Rahima avait déposé plainte contre lui pour violences. Skikda, 2 décembre.
- **54.** Maria Benmadani, 19 ans, battue, brûlée vive et jetée dans un fleuve par un homme. Guelma, 9 décembre.
- **55.** Fatma Bouchaour, tuée à son domicile par des inconnus qui l'ont frappée à la tête. Elle a été découverte morte trois jours plus tard par un voisin. Tipasa, 30 décembre.



# «Pour moi la liberté, c'est le fait d'exister, et d'adopter des positions, pas des postures»

Entretien avec Meriem Medjkane réalisé par Hajar Bali

Meriem Medjkane est comédienne de théâtre et de cinéma. Elle est également psychologue à Oran.

Fine jeune femme aux pupilles d'un noir profond, elle raconte ses métiers, et livre son analyse des phénomènes de société que nous traversons, avec intelligence, humilité, et, comme elle le dit, en questionnant son entourage et elle-même. Elle explique comment le travail au quotidien et la bienveillance participent du mouvement libérateur des êtres.

Meriem est la fille du célèbre et discret Nacer Medjkane (photographe, photojournaliste, chef-opérateur), dont la disparition, en 2020, a ébranlé le monde du cinéma et de la photo en Algérie.

L'une et l'autre

# Vous êtes artiste (comédienne de théâtre et de cinéma) et psychologue, pouvez-vous nous parler de ces métiers, et nous dire comment ils influent dans votre vie de femme ?

J'alterne les deux métiers. Quand je n'ai pas de projets artistiques, je prends des patients ; je consulte en cabinet. J'ai beaucoup de mal à faire les deux. Cela prend beaucoup trop d'énergie, beaucoup de place dans mon mental, dans mes émotions et dans mon quotidien. Sur un plan intellectuel, cette alternance entre mes deux activités me pousse à m'interroger sur des choses qui peuvent se produire dans ma vie, sur des événements que je peux vivre, ou voir chez les autres. Y réfléchir, analyser, intégrer ces éléments, forcément cela impacte ma vie. En tant que thérapeute, mais aussi dans le cinéma. Partout où interviennent les relations humaines, forcément, il y a des choses qui résonnent, des questions qu'on se pose. Des questions intellectuelles, mais aussi de relations avec les autres... Ce n'est pas de tout repos.

#### En tant que psychologue, qu'est-ce qui vous a marquée ?

Je vois beaucoup de choses. J'ai affaire à des enfants, des adultes, des adolescents, des gens très différents. Cela va de la psychopathologie aux névroses du quotidien, aux handicaps neurologiques. Ce qui me touche le plus, ce sont les enfants qui ont des déficiences neurologiques, parce que je sais qu'il n'y a pas de structure pour les prendre en charge correctement. Ce qui me fait mal, aussi, c'est de savoir que mon travail est limité. Ce devrait être un travail en collaboration avec les institutions, pluridisciplinaire. Je me trouve souvent démunie, face à des parents qui sont désespérés ; c'est terrifiant et douloureux pour moi.

Ensuite, les violences. Les violences faites aux femmes ; j'ai eu des cas de viol, d'inceste, en très peu de temps. Et, encore une fois, cela me désespère, parce que je sais qu'il n'y aura pas de dépôt de plainte ; il n'y aura pas de justice, au moins symboliquement. Voilà les limites de mon travail. Je peux soutenir, on peut en parler, mais il reste une part énorme d'injustice.

Cette violence faite aux femmes a été amplifiée forcément par le confinement, mais je crois que cette période contrainte a aussi été l'occasion d'une remise en question, pour beaucoup de femmes, de leur quotidien, de leur vie, de leurs souffrances. Là, ç'a été l'occasion de dire stop. J'ai reçu des femmes d'une soixantaine d'années qui voulaient divorcer, parce qu'elles n'en pouvaient plus. Des femmes âgées, qui sont grands-mères, et qui viennent pour parler de leurs problèmes de couple. Alors que, peut-être, elles n'auraient jamais pris cette décision en temps normal. Rien que la démarche de venir consulter est une nouveauté pour elles. C'est surprenant. J'ai eu aussi une jeune femme de 22 ans, qui s'est souvenue avoir été agressée sexuellement étant enfant, alors qu'elle avait complètement occulté cette histoire. Parce que, durant le confinement, on a le temps de réfléchir, le temps avec soi.

#### Des hommes viennent vous voir ?

72

Oui. Chez les hommes, beaucoup de dépressions se sont déclenchées pendant cette période de confinement, de vieux traumatismes ont resurgi. Je vois des jeunes, mais aussi des hommes de 70 ans, des personnes qui finissent par admettre qu'ils sont dépressifs. Cela met du temps, chez nous, en Algérie, pour des hommes...

#### Ces problèmes psychiques, sont-ils liés aux spécificités culturelles ou sociétales algériennes ?

La douleur est la même dans toutes les sociétés. Après il y a des niveaux d'interprétation. Des biais d'ordre culturel. Mais l'impact de la douleur, et de l'infraction dans la psyché, est la même ; elle est universelle.

Dans mon travail, je dois m'adapter à cela, adapter le discours, lié à la culture, à la religion, être un peu stratège. Pour établir un lien de confiance. Faire aussi que le patient déconstruise quelque chose de culturel, et arrive à comprendre, seul, d'où vient le problème. Que ce n'est pas forcément une histoire de *3ain* [le mauvais œil], de *s'hour* [la sorcellerie] ou de *jnoun* [les esprits], par exemple. *J*'accueille d'abord le discours du patient, je ne vais jamais dans une confrontation directe.

Contrairement à la médecine traditionnelle, on prend en charge le sujet avec toute son histoire. Histoire, société, culture font symptômes. Ce n'est pas qu'une déficience en magnésium ou un problème de connexion neurologique, de sérotonine ou autre. On est forcément confrontés à des aspects sociologiques, anthropologiques, historiques, fantasmagoriques... Et même la sexualité. Tout y passe.

#### Qu'est-ce que l'art-thérapie ? Est-ce que vous la pratiquez ?

C'est devenu une spécialité à part entière, ce n'est pas vraiment de l'art, ni une thérapie. L'art-thérapie consiste à utiliser des moyens artistiques pour analyser un matériau psychique. Et ensuite, proposer une thérapie. Il s'agit de recueillir des informations précises, de cibler des symptômes, d'avoir un matériau sur lequel travailler pour la thérapie. Dans les services psychiatriques, on propose à des patients psychotiques de dessiner ou de peindre. Ce travail, ensuite, est analysé en groupe, avec eux, et traité par les thérapeutes.

# Avez-vous une expérience dans la transmission, qui se rapprocherait de l'art-thérapie, justement ?

J'anime des ateliers de théâtre au LIAD (lycée international Alexandre-Dumas, à Oran), et ailleurs. J'ai adoré le milieu scolaire, communiquer avec des enseignants. J'ai également animé des ateliers avec des étudiantes du département de cinéma de l'université d'Oran, en marge du Festival international du film arabe d'Oran. Ces ateliers s'adressaient à des catégories de jeunes qui n'avaient pas accès à la culture, parce qu'exclus, parce que pauvres, et dans le respect de la parité (filles-garçons). C'était chouette. De jeunes filles sont venues d'autres régions d'Algérie. J'ai vu leur visage, leur corps s'épanouir, se métamorphoser. On peut dire que c'était de l'artthérapie, d'une certaine manière, même si je n'ai pas du tout abordé ce projet sous cet angle. Mais, effectivement, le fait de travailler sur le corps, la respiration, la voix, l'imaginaire a généré une dimension thérapeutique. C'est génial pour ces filles. L'une d'elles, le lendemain, est partie se renseigner au conservatoire pour prendre des cours de musique, de théâtre, alors que, quand elles sont venues, elles étaient un peu éteintes.

# Comment, dans votre métier de psychologue et en tant que femme, êtes-vous confrontée aux questions liées au patriarcat?

J'ai reçu des couples, à mon cabinet. Les hommes, et les femmes, ne se rendent pas compte de ce qu'ils reproduisent des systèmes. Ils savent qu'ils en souffrent, mais ils ne comprennent pas que c'est lié au patriarcat, à une certaine tradition qu'ils reproduisent. C'est très intéressant à observer.

# «Les hommes, et les femmes, ne se rendent pas compte de ce qu'ils reproduisent des systèmes.»

Il est toujours plus confortable, pour les femmes qui reproduisent le patriarcat, de se positionner du côté de la majorité. Il leur a beaucoup coûté de se faire accepter par le patriarcat. Ce sont des zones de confort, tout simplement. Elles ont tellement intégré la chose qu'elles ne supportent pas que d'autres ne le fassent pas. Elles ont réussi à se maintenir, à pouvoir exister d'une certaine façon, alors quand d'autres femmes refusent ces diktats, c'est terrible pour elles. Cela contredit tout ce qu'elles ont fait, tout ce qu'elles ont subi.

Et puis, il y a la résistance presque touchante de certains hommes. Ils sont en souffrance, ils savent qu'ils font souffrir les femmes de leur entourage, mais ils n'arrivent pas à cibler, à comprendre, et peut-être que ça leur fait peur aussi de démanteler des choses qui sont là depuis toujours.

#### Vous, qui êtes une femme, parvenez-vous à rester neutre?

C'est intéressant, j'y travaille, c'est très dur, surtout face à des couples. Je fais vraiment attention à ma neutralité. En plus, je sais que les hommes sont susceptibles : « Ah, c'est une femme, elle va être de son côté », etc., donc je fais très attention. Donner le même temps de parole, je sens que je dois faire cet effort parce que je suis une femme, et j'espère que les thérapeutes hommes font de même. (C'est quand même un métier plutôt féminin.) Parfois, ce que j'entends est très violent et me touche profondément, parce que je ressens l'injustice...

La relation thérapeutique est une relation d'individus. Et c'est parce que je suis ce que je suis que je travaille 74

avec certaines personnes. C'est parce que je suis une femme, parce que j'ai cette apparence-là, que certaines personnes me font confiance. Parce que je m'habille d'une certaine façon, parce que je leur parle d'une certaine manière. J'ai reçu au cabinet, par exemple, un salafiste avec sa femme en *jilbab*. Ils ont choisi de venir me voir, moi, malgré nos différences apparentes. À la fin de la séance, l'homme m'a dit qu'il était content que ce soit moi, que je ne porte pas le voile.

#### Ouel chemin vers plus de liberté?

Traditionnellement, les femmes n'ont pas ce luxe de dire : « Moi, ma vie, mes sentiments, mes émotions. » Il est mal vu de se mettre en avant, de parler de soi. Et même chez celles qui ont bénéficié d'une éducation moins traditionaliste, d'une ouverture à la culture et ont évolué dans un milieu ouvert, il y a des choses qui s'ancrent, des diktats de la société, une certaine façon de se tenir en public, de parler de soi.

Je me pose la question : est-ce que les femmes, quand elles parlent, sont écoutées ? Je ne crois pas. On va juger d'où elles parlent, pourquoi elles parlent, comment se défendre de ce qu'elles disent. Parce que c'est toujours un peu inquiétant. Est-ce qu'on écoute les femmes ? Pour moi, la liberté, c'est le fait d'exister, et d'adopter des positions, pas des postures. Je préfère, parfois, l'action au discours. Les actions concrètes, même silencieuses, mais qui sont là.

#### Comment vous situez-vous par rapport aux féminismes?

J'ai été tellement confrontée à cette question, étant enfant, fille, vivant avec une mère célibataire, que pour moi la question du féminisme se pose là de toute façon. Le soir, les voisins venaient frapper à la porte, pour voir si ma mère était seule. Les premiers temps, ma mère mentait, elle disait que mon père travaillait à l'étranger. J'ai grandi en ayant conscience qu'exister, faire et s'imposer relèvent d'un combat. Je ne me suis pas beaucoup intéressée à l'histoire, à la théorie, aux thèses, etc. ; je l'avoue, ça ne m'a jamais réellement interpellée. C'est peut-être un tort, je devrais m'y mettre. Mais c'est parce que j'ai vécu ce combat. Je le vis quotidiennement, j'ai grandi dedans. Je suis complètement pour le combat féministe, je le soutiendrai à vie.

Mais je ne suis pas une militante féministe. J'ai essayé, j'ai fréquenté les associations féministes, j'ai participé à des ateliers de fabrication d'images. Si les militantes ont besoin de moi, j'y vais. Je suis prête à les soutenir. Mais au fond, je crois plutôt que c'est un combat global. Avec les hommes, je veux dire. Je n'aime pas l'entre-soi, même si c'est important parfois ; je n'ai pas envie d'être emprisonnée.

## Que pensez-vous, par exemple, des séances de cinéma pour femmes ?

C'est bien que cela existe, puisque, autrement, certaines femmes n'iraient pas au cinéma. Il y a une libération de la parole qui est importante entre femmes.

# Comment soutenir les luttes des femmes ? Et quel féminisme pour vous ?

Encore une fois, j'ai besoin qu'on déconstruise les mécanismes, qu'on s'interroge ensemble, avec les hommes. Je pense aussi que c'est une attention qui doit s'exercer dans le quotidien, dans le travail, dans la rue, tous les jours. Dans les paroles des gens : détecter, interpeller.

Il y a *des* féminismes. Le féminisme radical, qui exclut les hommes ; « les hommes sont tous des prédateurs » : c'est un discours avec lequel j'ai beaucoup de mal. On peut comprendre d'où il vient, mais cela revient à essentialiser, comme on essentialise les femmes. On ne peut pas exclure l'autre si on veut construire.

Si on veut faire changer d'avis quelqu'un, on ne lui dit pas qu'il n'a rien compris. C'est le meilleur moyen de le renforcer dans ses certitudes. On l'a bien vu, avec le cas de Mounia Benfeghoul<sup>1</sup>. Ce qu'elle disait était vrai. Mais cela n'a pas servi. Les réseaux sociaux, ce n'est pas le lieu pour ce genre de débats.

Comment faire en sorte que les hommes – eux aussi souffrent du patriarcat – comprennent que se battre aux côtés des femmes les rendra meilleurs ? Et plus heureux, et plus tranquilles. Ils sont assignés à un rôle. Ils s'autodétruisent. Comment faire pour que, sans qu'ils se sentent en danger dans ce qu'ils pensent être leur virilité, ils participent à la déconstruction des schémas ?

Chaïma a ému. Les hommes ont été émus. Mais c'est quand on est venu leur donner des leçons qu'ils ont réagi violemment. Ils ont tous été mis dans le même panier, et c'est ce qu'ils ont réfuté. C'est délicat. Et puis, il faut que les autorités fassent leur travail.

Ça viendra, c'est une société en construction. Il y a des modèles qui réussissent. Chez les Touareg, par exemple : bien que hiérarchisée, la société targuie permet un mélange social et de genre, où les gens se mêlent, au quotidien, dans une relation de plaisanterie codée. La société n'est pas matriarcale, mais de filiation matrilinéaire, c'est-à-dire que l'enfant reçoit le rôle social de sa mère, et appartient à la tribu de cette dernière. Le pouvoir politique se transmet par la mère. Et, sauf exception, les Touareg sont monogames. La famille de la mariée est propriétaire de la tente et de l'ameublement en cas de divorce. Les hommes n'en sont pas plus diminués dans leur virilité.

Parlons à présent de votre deuxième métier : comédienne au cinéma et au théâtre. Qu'est-ce qui vous grise le plus ? En tant que comédienne, le théâtre. En tant que spectatrice, peut-être le cinéma. Dans le cinéma, on répète, puis on joue, et puis ça nous échappe, alors qu'avec le théâtre ce sont des mois de répétition, et puis il y a l'interaction avec le public. C'est exceptionnel. C'est là où je me sens le mieux.

#### Ouel est votre cheminement personnel?

Je ne me suis pas posé beaucoup de questions. J'ai fait, j'ai eu peur, je me suis cassé la figure, j'ai regretté, mais j'ai d'abord fait. Mon père ne voulait pas que je sois actrice. Ça lui faisait peur. Ma mère non plus. Ça a commencé comme ça, à me dire : je fais, j'essaie. Et c'est comme ça que je grignote de la liberté, en tant qu'individu. Si ça marche, j'aurai gagné, et si ça ne marche pas, j'aurai quand même gagné de l'expérience.

#### Ou'est-ce qui fait qu'on accepte un rôle, ou qu'on le refuse?

On accepte principalement quand l'histoire nous plaît. C'est l'envie de raconter une histoire. Je n'ai jamais eu de véritable premier rôle. Récemment, je me suis demandé pourquoi ça ne m'avait jamais posé de problème. C'est vrai que je ne me suis jamais battue pour un premier rôle. J'ai compris que cela vient du théâtre de Alloula: mes premières amours, au théâtre, où il n'y a pas de personnage

principal, il y a des conteurs. Le principal, c'est de raconter une histoire au public. Je suis venue au cinéma, aussi, avec cette idée. Ce n'est pas moi le plus important. C'est l'aventure qui me plaît, c'est de faire partie d'une équipe, c'est de défendre un film. Mais il est vrai que, maintenant, avec l'âge, je pourrais avoir envie de plus...

#### Et les rôles que vous avez refusés?

Les textes, les univers ne me plaisaient pas. Je n'ai pas envie de faire de série télévisée, par exemple. J'ai refusé deux séries, que j'ai trouvé mal écrites.

«J'ai fait, j'ai eu peur, je me suis cassé la figure, j'ai regretté, mais j'ai d'abord fait.»

#### Les sujets tabous, comme les baisers...

Ça, c'est un vrai problème pour moi. Parce que je suis très pudique. J'ai essayé de me dépasser, dans le film de Yanis Koussim [Alger by night, 2018], mais ce n'était pas simple, même pour l'acteur. C'est la réception qui m'inquiète, ce n'est pas tant le moment du tournage : je suis dans une équipe, je suis protégée. Mais dans la société, j'ai peur pour ma sécurité. Je peux me faire lyncher. Je n'ai pas envie de prendre ce risque. Et je ne suis pas d'accord avec les réalisateurs qui voudraient me faire prendre ce risque. Je trouverais très égoïste qu'ils insistent.

1. Le 3 octobre 2020, le corps sans vie d'une jeune femme de 19 ans, Chaïma F., est découvert dans la banlieue est d'Alger. La jeune fille a été violée, lardée de coups de couteaux, avant d'être brûlée à l'essence. Mounia Benfeghoul, comédienne et présentatrice télé, publie sur Instagram une vidéo, en réaction au meurtre de Chaïma, dans laquelle, en utilisant des mots crus en arabe, elle dénonce le harcèlement de rue. Cette vidéo a provoqué une vive polémique et généré des insultes sur les réseaux sociaux.

L'une et l'autre

## Comment le cinéma algérien pourrait se libérer de ces tabous-là ?

Je pense qu'avec l'art on peut faire passer énormément de choses, sans « montrer ». Je pense qu'il y a des détournements à trouver. Certes, les baisers, les scènes d'amour, la sensualité, l'érotisme manquent dans le cinéma algérien. Mais ce n'est pas mon combat. Cette censure peut représenter une contrainte qui aide à la création, à la sublimation, à la poésie. Du côté du spectateur, cela ouvre un champ des possibles imaginaire. Une sorte de distanciation à la Brecht. Se créer ses propres fantasmes... Surtout dans nos pays, où on risque beaucoup à s'exposer dans des scènes explicites.

Dans les pays occidentaux, il y a un rapport à la chair, au corps, qui est complètement différent du nôtre. Je ne l'imposerais pas au public algérien. Mais bien sûr qu'il faut parler d'amour. On en manque cruellement. Le cinéma iranien, avec les contraintes qui lui sont imposées, réussit à créer des merveilles artistiques.

# Que peux-tu dire du rapport qu'ont nos auteurs avec les femmes, comment ils écrivent les rôles de femmes ?

Ce n'est pas encore ça. Beaucoup de copains réalisateurs me disent qu'ils ont du mal. Ils le reconnaissent. Les mondes séparés, ça joue sur les écritures des uns et des autres. Il faudrait que les rôles féminins ne soient pas des faire-valoir pour les rôles masculins, qu'il n'y ait pas de projection du désir masculin sur le corps féminin. Évidemment il faut qu'il y ait du désir, de l'amour entre les réalisateurs et les acteurs, mais on a besoin de personnages féminins plus complexes. Qu'il n'y ait pas cette espèce de plaquage du désir masculin sur le désir féminin. Pourquoi ils n'y arrivent pas ? Peut-être qu'il n'y a pas une véritable curiosité intime du corps de l'autre, de ce que sont les psychologies, le corps de la femme, les émotions, par quoi on passe. Ça demande du courage. Almodóvar, par exemple, fait ce travail pour ses personnages féminins. Les personnages féminins de Bergman ou de Cassavetes portent quelque chose de terriblement beau, de terriblement puissant, de complexe.

Dans le cinéma algérien, on n'a presque pas de personnage féminin fort, sauf lorsque le film est coécrit avec une femme – *Kindil el bahr*, par exemple, écrit par Adila

Bendimerad et Damien Ounouri, qui le réalise. C'est l'histoire d'une femme harcelée, puis agressée sexuellement par un groupe d'hommes, qui l'assassinent et laissent son corps dériver dans la mer. Elle se transforme en monstre marin, prédatrice au pouvoir semblable à celui des méduses, et prend sa revanche sur les nageurs.

Il y a aussi le cinéma de Merzak Allouache, qui, lui, est venu, au fil de son cheminement cinématographique, à penser des rôles féminins plus complexes. De *Normal*, *Le repenti, Les Terrasses*, jusqu'à, dernièrement, *Enquête au paradis*, on voit comment il s'empare de thèmes sociétaux pour engager une réflexion et des polémiques sur des sujets aussi délicats que l'enfermement des femmes ou l'interprétation machiste des textes religieux. Ses personnages féminins évoluent, de victimes à héroïnes prenant en charge leur destin, à enquêtrices froides et lucides.

J'ai tourné dans *Les Terrasses*, sous sa direction, pour mon premier rôle au cinéma. Dans ce film, j'ai travaillé sur mes attitudes, le corps, les regards, dans une complicité avec un autre personnage féminin qui m'observait. C'était un échange d'autant plus fort que mon personnage ne parlait pas.

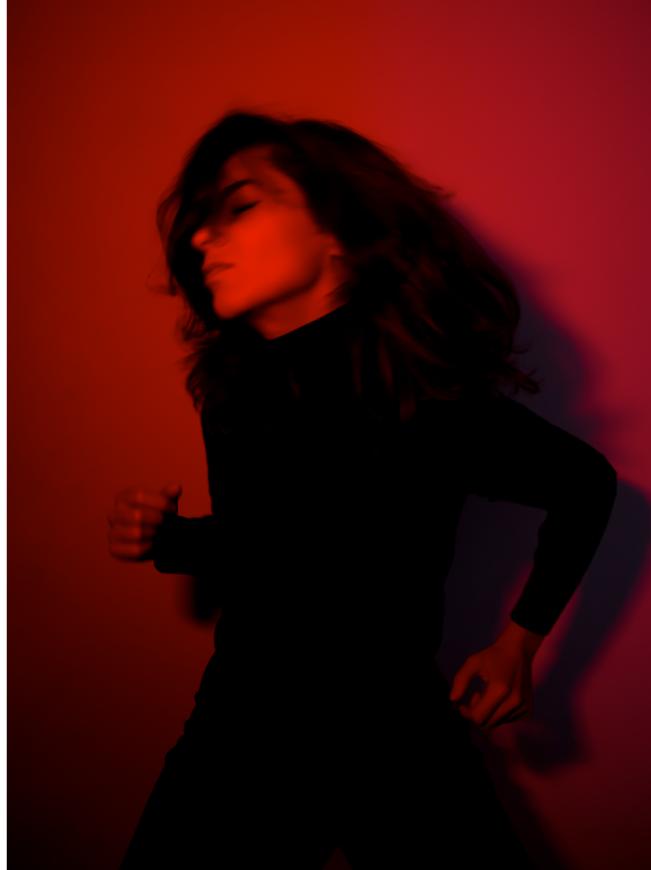
#### Et le théâtre?

76

Le théâtre, pour moi, est très important. Dans *L'Aube Ismaël*, texte de Mohammed Dib, les choix d'extraits opérés par la mise en scène ont mis en lumière le personnage de la mère d'Ismaël, tout en rendant hommage à l'écriture exceptionnelle de Dib. Ça n'a pas été de tout repos, mais ce fut une grande expérience. La metteuse en scène m'a fait beaucoup travailler sur le féminin : qu'est-ce que le corps de la femme, la voix. On est allées très loin dans cette recherche et cela a eu un fort impact sur ma santé. Mon corps a réagi. Les questions de maternité – même si je ne suis pas mère – ont fait résonner des choses, des questions transcendantales, mystiques. Je me suis également formée à de nouvelles techniques de jeu, et je me suis impliquée dans le montage des textes, le choix des extraits, il y a eu un travail intellectuel intéressant.

© Sonia Merabet

exposition « Untold », galerie Rhizome, Alger, février 2021,



L'une et l'autre 78

# Est-ce que, dans votre travail, il est arrivé que l'on vous renvoie à votre condition de femme ?

En tant qu'actrice, je n'ai jamais subi une seule agression. Quand on est actrice, en général, on est un peu des proies faciles. Moi, j'ai été protégée. Tant que je suis l'actrice, on me respecte, je suis à ma place, je ne dérange pas. En revanche, si un jour je suis leader sur un projet, si je dois diriger des hommes, je ne sais pas comment cela peut se passer. Je crains, alors, d'être confrontée à ma condition de femme. Une femme que je connais, en Algérie, a travaillé comme directrice photo dans un film, et elle avait un assistant caméra, un homme. Il ne voulait pas la laisser cadrer, exprimer son art. C'est un schéma qui ne connaît pas de frontière. Jodie Foster en parlait, c'est aussi très américain. Sous le vernis, il y a l'ego, le patriarcat, la misogynie.

# Vous vous êtes prêtée à des séances photo pour une série de photographies, « Séquelles bleues », de Sonia Merabet, exposée à la galerie Rhizome à Alger en février-mars 2021. Que pouvezvous en dire ?

Ce fut une période difficile ; je vivais un deuil à ce moment-là. L'exposition portait sur les violences faites aux femmes, et avait pour titre « Untold : illustrations croisées, violences féminines et mémoire ». Sonia Merabet voulait en parler sous le prisme des séquelles psychologiques. J'ai tout de suite adhéré parce que j'aime le détournement, j'aime quand ce n'est pas frontal, et parce que j'aime cette artiste, son travail, sa sensibilité. Lorsqu'elle m'a demandé de poser, je me suis questionnée : est-ce que ce n'est pas mal de me montrer, maintenant, pour une exposition photographique... ? Mon père, photographe, est mort il n'y a pas longtemps... ça m'a posé des questions compliquées. Mais comme Sonia est bienveillante, respectueuse, tellement à l'écoute, cela s'est très bien passé.

Je crois savoir que vos parents ont conservé des rapports d'amitié très forts, malgré leur divorce. Cela a-t-il permis qu'à votre tour vous ayez un rapport apaisé à l'idée de couple? Maintenant, avec l'âge adulte, j'ai un rapport apaisé et plutôt reconnaissant du non-couple qu'ils ont été. Quand ils ont divorcé, j'avais 6 ans, mais ils ont réussi à avoir

un rapport extraordinaire d'amitié de soutien, de solidarité. C'a été une vraie chance.

Avant de me mettre en couple avec mon mari, j'ai eu beaucoup de mal à trouver un modèle, un équilibre. J'ai connu de nombreux échecs, je sais que c'est lié à ces questionnements : qu'est-ce qu'un couple ? Comment construire à deux? Ma mère obéissait à un schéma plus traditionnel, mais mon papa me disait qu'il était important d'abord d'être heureux chacun de son côté pour construire à deux. Il me parlait beaucoup des relations amoureuses : comment on peut être heureux, qu'est-ce que ça voulait dire d'être à deux, le travail que cela nécessite sur soi. Ce sont des choses que je découvre aujourd'hui au quotidien. Il y a des choses que j'ai déconstruites, évidemment, depuis que je suis mariée. C'est un travail qui se fait encore en moi. Un work in progress. Mais jamais, dans ma vie de couple, je n'ai été rappelée à ma condition de femme. J'ai beaucoup de chance. Par contre, dans la rue, oui.

#### Quels sont vos projets?

J'ai un projet de film, en anglais, qui devrait se faire bientôt, avec un jeune réalisateur algéro-irlandais. L'histoire met en scène trois femmes, en huis clos. Chacune d'elles porte quelque chose de l'ordre de la transformation, et se trouve face à un blocage. Un blocage qui est l'autre, et qui est : quelle est la limite du dicible en société, comment construit-on avec des masques, et comment une amitié très longue peut en faire les frais.

J'ai également un projet de théâtre, avec la metteuse en scène Thissa d'Avila, le projet de Mounia Meddour, à venir, ainsi que celui de Damien Ounouri. Et aussi, peutêtre un long métrage, avec Chakib Taleb Bendiab. orcières Sorcières Sorcières Sorcières Sorcières orcières Sorcières Sorcières Sorcières Sorcières Lèves Corcières Sorcières Sorcières Sorcières

# Le cancer du col de l'utérus : s'informer pour s'en prémunir

Le cancer du col de l'utérus est le deuxième cancer qui touche le plus les femmes algériennes, après celui du sein. Il est dû à une infection chronique par le papillomavirus humain (HPV), une infection sexuellement transmissible. Le dépistage régulier et précoce reste le moyen le plus efficace pour lutter contre ce cancer.

Par Imène Amani

#### Rim, 34 ans, secrétaire de direction

« Il y a plus d'une année, après une énième cystite, j'ai décidé de consulter ma cousine médecin généraliste, qui m'a orientée vers le service de gynécologie de l'hôpital. Des prélèvements ont été effectués, que j'ai déposés moi-même dans un laboratoire privé pour l'analyse cytologique. Dix jours plus tard, la douche froide: mon frottis est anormal et des examens complémentaires doivent être réalisés. Pendant un mois et demi, ma mère et moi avons couru dans tous les sens; entre maarifa [piston] à l'hôpital et gynécologue privé, j'ai réussi à avoir un protocole de soin. J'ai subi une hystérectomie, après radiothérapie et chimiothérapie. Les effets secondaires du traitement furent lourds: nausées, vomissements, fatigue, douleurs; ajoutée à tout cela, une dépression... J'en voulais à tout le monde, et je m'en voulais à moi-même. Comment, en dix ans, avais-je pu ne jamais consulter un gynécologue? Pourquoi personne ne m'avait parlé de frottis réguliers? Pourtant le cancer du col chez une femme qui désire des enfants est un désastre s'il est détecté à un stade avancé... toutes ces informations je ne les avais pas et aujourd'hui je ne connaîtrais jamais les joies de la grossesse et de l'enfantement. Depuis quelques mois, je consulte à titre privé chez un psychiatre pour m'aider à accepter les conséquences de cette maladie. »

#### Hakima, 43 ans, médecin généraliste

« Il y a six ans on m'a diagnostiqué un cancer du col. Étant médecin, je savais que le dépistage dans ce genre de maladie est primordial, je faisais donc un frottis cervico-utérin tous les deux ans. Puis à mes 36 ans, ma gynécologue décèle des dysplasies au niveau de mon col de l'utérus. Ce fut un choc, surtout pour mon mari. Par la suite, la prise en charge fut rapide, j'ai subi une conisation [ablation d'une partie du col de l'utérus, ndlr] sous anesthésie locale ; la pièce a ensuite été envoyée en anatomo-pathologie et les résultats ont été très rassurants. Après la conisation, j'ai eu des saignements persistants, c'est l'un des effets indésirables de cette chirurgie. Mais l'essentiel dans tout ça, c'est la survie et un suivi assidu. »

#### Meriem, 36 ans, secrétaire de direction

« Je me suis mariée à 34 ans, mon premier rapport sexuel fut très douloureux, j'ai saigné, pensant que tout cela était normal. J'ai négligé ces signes. Après trois rapports très douloureux, j'ai décidé d'aller voir un médecin dans l'établissement de santé de proximité (EPSP) [polyclinique de quartier, ndlr], près de chez moi. Après la consultation chez le généraliste, j'ai été orientée vers le service de gynécologie de l'hôpital Mustapha Bacha, où un gynécologue m'a fait un frottis. Une dizaine de jours plus tard, j'ai dû subir un autre examen, une biopsie. On m'a diagnostiqué un cancer du col mais à un stade précoce. J'ai pu être hospitalisée en préconisant un traitement afin de conserver mon utérus, étant une jeune mariée, désireuse d'enfants. Aujourd'hui, je vais régulièrement chez un gynécologue privé pour le suivi et pour m'aider à avoir un enfant… »

#### Fatima, 56 ans, ingénieure

« C'était en août 2015, je préparais le mariage de ma fille. En allant aux toilettes, j'avais encore saigné, cela faisait près de deux mois que je trouvais du sang dans mes sous-vêtements. Cette fois-ci j'étais décidée à consulter un gynécologue. Trois semaines plus tard, le frottis est revenu anormal. S'est ensuivie une panoplie d'examens. Lorsque le diagnostic est tombé, c'était comme recevoir un coup de poing, je m'en voulais de ne pas avoir fait de frottis avant, et même si je suis universitaire, j'ignorais qu'il existait une prévention contre ce type de cancer, personne ne nous en parle, aucune campagne visible n'a été faite. Le combat fut long et éprouvant. J'ai dû subir une hystérectomie, en six mois j'étais épuisée, non pas par le traitement, mais par une mauvaise prise en charge. Tout était difficile, trouver une place à l'hôpital, trouver un gynécologue pour poser les nombreuses questions, aucun psychologue pour nous accompagner. Le parcours était sinueux, mais aujourd'hui j'essaie de partager mon expérience avec d'autres femmes pour qu'elles puissent en parler à leur propre fille et leur enseigner l'importance du dépistage. »

#### Arezki, 58 ans, comptable

« Dans notre cas, mon épouse avait l'habitude de consulter régulièrement, pour des visites de routine. Un jour, les analyses ont dévoilé la présence d'une tumeur naissante au niveau de l'utérus. Nous avions trouvé écoute et professionnalisme au Centre Pierre-et-Marie-Curie. Le docteur qui l'avait prise en charge lui conseilla l'hystérectomie. Sans hésitation aucune, nous nous sommes inscrits dans cette voie. Après l'intervention et le temps de rémission, le résultat des analyses n'était pas très réjouissant. Il fallait, selon le docteur, pousser l'opération d'ablation. Techniquement, tout s'est bien passé, mais mon épouse sombrait de jour en jour dans une grave dépression. Tout le monde préconisait un suivi psychologique. Tout au long des nombreuses séances de chimio et de radiothérapie, mon épouse n'a pu bénéficier du suivi psychologique qu'on dit vital. La pandémie du coronavirus n'a pas arrangé les choses. Néanmoins, quelques médecins répondent à nos interrogations et préoccupations par e-mail. Ça aide quelque peu. Pour ce qui est de la vie de couple, elle a subi des dégâts collatéraux. Nous n'avons plus de vie intime. La moindre attention de ma part envers elle fait remonter à la surface les deux années passées dans les couloirs de l'hôpital... Et nous n'avons aucune solution en vue. »



#### Qu'est-ce que le cancer du col de l'utérus ?

Le col de l'utérus est la partie basse et étroite qui s'ouvre sur le vagin, il a une forme cylindrique et mesure de 3 à 5 centimètres de long. Il compte deux parties: l'endocol. du côté de l'utérus, et l'exocol, du côté du vagin, qui est visible à l'œil nu lors d'un examen gynécologique. Le col est recouvert d'une muqueuse appelée épithélium qui sécrète la glaire cervicale qui va constituer un rempart de protection de l'utérus ; elle lubrifie le vagin lors des rapports sexuels et favorise la circulation des spermatozoïdes jusqu'à l'ovule ou au contraire empêche leur accès. Au cours de la vie d'une femme, le col de l'utérus peut changer de forme avant et pendant les règles, lors de la grossesse ou à la ménopause. L'ensemble des cancers du col de l'utérus prennent naissance sur l'épithélium (tissu de cellules qui recouvre le col) sur la partie haute du vagin, l'exocol (85 %), on parle alors de carcinomes épidermoïdes, et sur la partie interne du col, l'endocol (15 %), il s'agit d'adénocarcinome.

#### Quels sont les causes et les facteurs de risque?

Le cancer du col est causé par la chronicité d'une infection sexuellement transmissible (IST) où l'agent responsable est le Human papillomavirus (HPV); ce virus, très contagieux, est transmis par contact sexuel (rapport sexuel vaginal, anal ou oral, par le linge souillé ou les caresses). Il faut savoir que ce virus est absent dans la salive, dans le sang et dans le sperme. Les infections au papillomavirus sont à l'origine du carcinome épidermoïde. Les HPV 16 et 18 (les deux types de papillomavirus à l'origine des lésions cancéreuses) le plus souvent retrouvés vont occasionner des dysplasies (lésions précancéreuses) sévères, en intégrant les gènes du virus à ceux des cellules cibles, ce qui va être à l'origine d'une prolifération anormale de cellules du col de l'utérus. Si le HPV est le facteur de risque principal, d'autres cofacteurs peuvent intervenir, comme certaines infections à chlamydia (bactérie à l'origine d'une IST), le tabagisme, l'utilisation prolongée de contraceptifs hormonaux (la pilule), l'immunosuppression...

#### Quels sont les symptômes d'alerte du cancer du col?

Le cancer du col, comme tous les cancers, peut être asymptomatique, c'est-à-dire sans aucun signe, et passer totalement inaperçu, mais il arrive que des symptômes apparaissent et mènent la patiente à consulter. En voici cing :

- saignements ou métrorragies spontanées ou provoquées par un rapport sexuel sont le maître symptôme, aucun traitement ne doit être instauré, ces saignements évoquent un cancer invasif jusqu'à preuve du contraire. Ils sont peu abondants, capricieux et indolores et même si beaucoup d'anomalies peuvent en être à l'origine, il est nécessaire d'éliminer en premier une pathologie maligne ;
- pertes vaginales ou leucorrhées anormales, plus abondantes, parfois malodorantes;
- douleurs pelviennes (partie basse du ventre) ou lors d'un rapport sexuel ;
- gêne pour uriner, des envies pressantes et parfois des fuites urinaires ;
- des signes plus généraux, qui sont des modifications cliniques précurseurs d'un cancer, sont nombreux et variés ; ce peut être : une perte de poids inexpliquée, une perte d'appétit, une fièvre et des sueurs nocturnes, des nausées, des vomissements, une fatigue chronique...

#### Quels sont les traitements?

Lorsque les cancers du col de l'utérus sont détectés à un stade précoce, ils sont de bon pronostic. Selon la stadification de la tumeur, l'équipe médicale choisira le traitement adéquat : chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie ou associations de deux, voire trois de ces techniques. Les dysplasies ou lésions précancéreuses peuvent évoluer vers un cancer, il est donc nécessaire de les surveiller ou de les traiter en fonction de leur étendue et de leur sévérité. Il arrive que les dysplasies régressent spontanément et dans ce cas une simple surveillance suffit, dans d'autres cas un traitement s'impose. Le choix de la méthode thérapeutique dépend de plusieurs paramètres : taille, âge de la patiente, visibilité ou non de la lésion à la colposcopie. On peut donc proposer soit la cryothérapie (vaporisation au laser CO<sub>2</sub>), soit la chirurgie en enlevant une portion du col de l'utérus qui sera analysée pour poser un diagnostic histologique et établir si cette exérèse est complète ou non.

Dans le carcinome intra-épthélial (les dysplasies sont au niveau de l'épitheluim de surface sans infiltration en profondeur), le traitement est le plus souvent la conisation particulièrement chez la jeune femme désireuse d'enfants. Cette intervention se fait par voie basse et le temps de récupération est de quelques jours. Chez les femmes plus âgées, une hystérectomie radicale (ablation de l'ensemble de l'utérus, col et corps) est indiquée.

La prise en charge d'une patiente atteinte d'un cancer du col repose sur une ou plusieurs techniques seules ou combinées : radiothérapie externe, curiethérapie, chirurgie et/ou chimiothérapie. Le choix dépendra du bilan d'extension (local et régional), de l'état général et de l'ensemble de l'histoire de la maladie de la patiente. La décision appartient au comité multidisciplinaire qui comprend au minimum un oncologue, un chirurgien et un radiothérapeute.

#### Comment dépister et diagnostiquer ce cancer ?

Il arrive que le cancer du col soit asymptomatique (sans aucun signe) d'où la nécessité d'un dépistage régulier. Ce dernier repose sur la recherche de dysplasies par le biais d'un frottis cervico-utérin (FCU) ou cervico-vaginal (FCV). Il s'agit d'un examen simple, rapide et indolore, en général réalisé par un gynécologue, parfois par un médecin généraliste. Le frottis, comme son nom l'indique, consiste à frotter le col à l'aide d'une petite brosse dans le but de prélever des cellules de la paroi du col (qui seront par la suite envoyées à un laboratoire de cytologie et d'anatomopathologie). Un examen cytologique du prélèvement va chercher des cellules anormales à divers stades d'évolution vers des cellules cancéreuses, et le test HPV permet de détecter la présence du virus HPV dans les cellules prélevées. Si on détecte une anomalie, le médecin traitant prescrit une colposcopie (examen à la loupe) qui va lui permettre d'examiner soigneusement la surface interne du col et du vagin, et procéder éventuellement à une biopsie s'il détecte une région anormale.

#### Ouel est le suivi après un cancer du col de l'utérus ?

Une fois que le traitement est instauré et que ses objectifs sont atteints, la mise en place d'un suivi est très importante. Ce dernier est assuré par plusieurs spécialistes : un gynécologue obstétricien, un oncologue, un radiothérapeute, un urologue et parfois un psychologue. Les buts du suivi sont nombreux, tout d'abord chercher et soigner les effets secondaires liés au traitement, dépister le plus rapidement possible les éventuelles récidives et cancers secondaires (vulve ou vagin). Pour les patientes suivant un traitement conservateur de l'utérus, un frottis semestriel, puis annuel, est imposé; par contre pour la patiente qui a été irradiée, le frottis n'est plus vraiment recommandé car la radiothérapie rend l'interprétation difficile. Il arrive aussi que les médecins proposent des échographies et des IRM du pelvis. Chaque patiente étant différente, le suivi se fera en fonction des particularités et de l'histoire de chacune.

#### QUESTIONS À UN SPÉCIALISTE

Le professeur Brahimi, gynécologue obstétricien au CHU Mustapha Bacha, répond à nos questions.

# Le dépistage du cancer du col se fait-il en consultation à l'hôpital ? Faut-il un rendez-vous ou peut-on se présenter au pavillon des urgences du service de gynécologie ?

Comme notre service est en travaux, le dépistage du cancer du col de l'utérus par frottis cervico-utérin (FCU) se fait à la clinique étatique de Naïma à Belcourt et le rendez-vous vise surtout à expliquer à la patiente qu'elle doit observer deux à trois jours d'abstinence sexuelle, ni toilette intime, ni pose d'ovules vaginaux ou crème vaginale et parfois on lui demande d'apporter un spéculum jetable et une cytobrosse (que l'on trouve en pharmacie).

#### À votre niveau, avez-vous constaté une prise de conscience des jeunes femmes vis-à-vis du cancer du col ces dernières années ?

Oui, mais à un niveau qui reste très insuffisant, car avec le recul de la qualité de notre système sanitaire, nous continuons de diagnostiquer ce fléau à un stade encore avancé, même si une minorité d'Algériennes chanceuses sont prises en charge au stade de la lésion précancéreuse avec 100 % de guérison.

# Faites-vous de la prévention en proposant, par exemple, des frottis à des patientes qui viennent consulter pour d'autres pathologies ?

Oui, notre devoir moral nous oblige à le faire. Quel que soit le motif de consultation de la patiente sexuellement active, on lui conseille un frottis tous les trois ans de 25 à 65 ans, et si on peut le coupler à un test HPV

c'est encore mieux, surtout s'il existe un risque que la patiente soit perdue de vue. Le problème réside dans le coût élevé du kit HPV, qu'elles doivent apporter de l'Institut Pasteur, dans le quartier du Ruisseau.

#### Que pensez-vous du vaccin contre le papillomavirus?

Le vaccin anti-HPV constitue bien évidemment la prévention primaire idéale contre ce fléau, mais malheureusement, il ne figure pas dans notre calendrier vaccinal, en Algérie. La commercialisation, dans d'autres pays, du nouveau vaccin nonavalent (Gardasil 9), dont deux injections suffisent, nous donne bon espoir de voir le cancer du col éradiqué. Les pays riches ont même commencé à vacciner les garçons... nous sommes très en retard.

# Combien de temps faut-il entre le dépistage positif et le début de la prise en charge en milieu hospitalier ?

Si le dépistage est positif, donc si le FCU (frottis) est anormal, la patiente fera sa colposcopie avec au besoin une biopsie dans des délais raisonnables car ces examens sont pratiqués dans le secteur public, et dans le privé également. La prise en charge de la lésion précancéreuse est aisée et souvent rapide avec au maximum une bonne conisation et surtout une bonne surveillance du col utérin... Depuis la mise en route de nouveaux centres anticancer (CAC) sur le territoire national, on a constaté une amélioration de la prise en charge, mais le gros problème réside dans les rendez-vous tardifs de la radiothérapie et de la curiethérapie.

#### **CHIFFRES À CONNAÎTRE**

**2e** cancer gynécologique avec une incidence de 8,7 pour 100 000 femmes, soit 10,5 % de tous les cancers féminins (INSP 2010)

**54** ans : l'âge moyen de découverte du cancer

**85,95 %** de survie sur cinq ans si le diagnostic est fait précocement

**466 000** nouveaux cas chaque année dans le monde, plus de 3000 en Algérie

**1300** décès en Algérie (DADCI 2008)

#### **MOTS-CLÉS**

**Colposcopie :** examen gynécologique qui consiste à observer l'utérus et le vagin à la loupe, appelée colposcope, et de chercher les lésions révélées par le frottis. Cet examen permet d'orienter les biopsies.

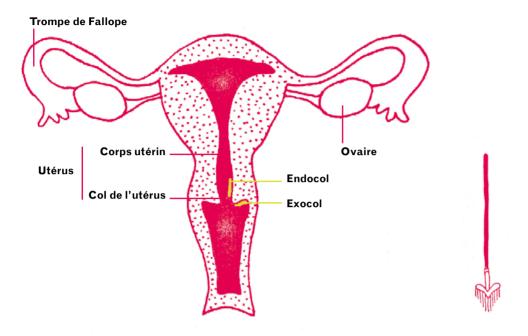
**Conisation :** chirurgie qui consiste en l'ablation de la partie du col de l'utérus en forme de cône.

**Curiethérapie:** radiothérapie qui consiste à irradier directement en plaçant les éléments radioactifs en contact avec la zone suspecte.

#### **Prévention**

Dépisté à un stade précoce, le cancer du col peut être traité et les chances de guérison sont nettement meilleures. Parmi les bonnes pratiques prémunissant contre le cancer du col de l'utérus, en voici quatre primordiales :

- pratiquer un dépistage régulier dès l'âge de 25 ans par des FCV (examen cytologique) chaque année ou tous les trois ans si les deux derniers frottis ne présentent pas d'anomalie;
- utiliser un préservatif lors des rapports sexuels pour se protéger contre les IST (papillomavirus et chlamydia principalement);
- éviter les facteurs de risque comme le tabac et l'utilisation prolongée de contraceptifs hormonaux ;
- se faire vacciner contre le HPV, mais cela n'est pas encore possible en Algérie.



Brosse utilisée pour réaliser le frottis dans un milieu liquide

# FCV / COMMENT ÇA SE PASSE?

Le frottis cervico-vaginal ou cervico-utérin est un examen anodin qui peut se faire au service de gynécologie ou en cabinet privé à un prix compris entre 2 000 et 4000 dinars. La préparation est simple : pas de rapport sexuel pendant quarante-huit heures.

Une fois s'être fait expliquer par le médecin le déroulé de la séance et présenter les instruments qu'il va utiliser, la patiente se met en position gynécologique (allongée les jambes écartées). Avant d'utiliser son spéculum, instrument qui est placé dans le vagin pour en écarter les parois et permettre une meilleure visibilité, le praticien va solliciter de la patiente son consentement.

Il va aussi introduire une brosse qui va venir frotter le col. Le prélèvement est effectué en cinq à dix minutes. Dans le privé, c'est le gynécologue lui-même qui se charge de l'acheminer auprès du laboratoire et de récupérer les résultats, mais il arrive, si le prélèvement est effectué à l'hôpital, que ce soit à la patiente de s'en occuper. En résumé le frottis est un examen rapide, indolore, mais indispensable pour le dépistage et la prévention du cancer du col. N'hésitons plus, faisons-le.

	V	a	S	ţ	e	
	е	S	t			a
	p	r	İ	S	0	n
				CHRON	IQUE JUD	CIAIRE
Titre d'un roman de Assia Djebar, troisième volet du « Quatuor algérien », paru en 1995.						

pa

Vaste est la prison

92

93

par Saadia Gacem

La sonnerie retentit. La salle se lève. La juge, la procureure – chose rare, bien souvent ce sont des hommes – et la greffière entrent. La juge, d'un geste des mains, nous intime de nous rasseoir. Puis elle commence. Numéro de dossier, noms et prénoms des concernés et verdicts des affaires familiales traitées précédemment. Elle parle très vite, les mots s'entremêlent, se mélangent dans sa bouche pour en sortir en boules de lettres, de mots, de bouts de phrases indistincts les uns des autres. Des lettres se sont perdues en route entre ses lèvres, ses dents, dans sa gorge... ce qui rend le propos indéchiffrable. Le micro devant elle grésille, elle l'écarte, c'est pire, je n'entends plus rien alors que je suis assise au deuxième rang. La salle immense et froide est presque pleine d'hommes, de femmes, jeunes, vieux, vieilles masquées, obligatoire.

Mme S. est déjà là, je la reconnais de dos : ses larges épaules, ses cheveux teints, blonds, presque blancs. Ils sont plus courts.

— Oui, je les ai coupés, pour me changer les idées. Je suis contente de vous voir, je suis stressée. Il veut toujours divorcer, me dit-elle.

Je ne sais quoi lui répondre.

Mme S. est victime de violence économique : son mari lui interdit de travailler mais ne subvient pas à ses besoins pour autant.

— On a construit une maison, j'ai vendu le peu de bijoux que j'avais, j'y ai mis mes économies, j'ai élevé ses filles et notre fils, mais la maison est à son nom seul. Après le divorce je n'aurai plus rien, j'ai participé à la construction de cette maison! Mais je n'aurai rien, notre fils est majeur, où est-ce que j'irai?

La loi, article 72 du Code de la famille, permet aux femmes de garder le domicile conjugal ou leur accorde le paiement du loyer par l'ex-conjoint seulement dans le cas où les enfants sont mineurs.

Mme S. est victime de violences psychologiques : « tu ne sers à rien », « c'est de ta faute si ton fils se drogue », « j'ai des maîtresses et alors ! »...

Et de violences physiques.

Mme S. a porté plainte pour coups et blessures volontaires, en septembre 2020, nous sommes en décembre de cette même année et elle n'en a aucune nouvelle. L'affaire est au niveau de la gendarmerie, lui a-t-on dit.

Mme S. est grande, semble tellement forte, je le lui dis.

— Oui c'est vrai mais vingt-cinq ans de mariage, vingtcinq ans de violences, je ne suis plus rien.

Mme S. est couturière.

— Je fais de la haute couture, je te montrerai, me dit-elle en souriant.

La juge appelle le numéro de dossier et les noms et prénoms qui y sont associés. Mme S. se lève, s'avance vers la barre; son mari, futur ex, est devant elle. Je la suis du regard depuis mon deuxième rang. Je n'entends pas ce que la juge leur dit. La seule phrase qui me parvient d'elle:

— Allez vous asseoir, je vous verrai à la fin de la séance.

Mme S. revient à mes côtés et me demande ce qui va se passer.

— La juge va vous recevoir dans son bureau, vous et votre mari seulement, je n'aurai pas le droit d'entrer avec vous. C'est la séance de conciliation.

Pour toute affaire de divorce, une ou plusieurs séances de conciliation sont obligatoires, selon l'article 49 du Code de la famille, généralement une seule séance est assurée.

Nous attendrons donc sur le banc, jusqu'à 13 heures. Les séances de conciliation commencent, les couples passeront les uns après les autres dans le bureau de la juge. C'est au tour de Mme S. ; je l'attends dans la salle d'audience. À peine quinze minutes plus tard, elle en sort déjà.

— C'était rapide, je n'ai rien pu dire. La juge lui a demandé pourquoi il souhaitait divorcer, il lui a répondu qu'il en avait assez de moi, que je crée beaucoup de problèmes, que je frappe ses filles, que notre fils se drogue à cause de moi. Elle lui a demandé s'il prenait soin de moi, il lui a répondu que oui, « je la soigne, je la nourris ».

Mme S. explose de rire, un rire de colère, presque de folie, ses yeux rouges emplis de larme. Son rire résonne

dans le hall immense et bruyant du tribunal, tout le monde s'arrête de parler et nous regarde, Mme S. n'y fait pas attention, elle continue son récit :

— Tu te rends compte, des mensonges devant la juge! Elle m'a seulement demandé si j'étais d'accord pour le divorce, j'ai répondu que non.

Mme S. refuse le divorce, car d'après la loi, s'il s'agit d'un divorce par consentement mutuel, madame n'a droit à aucune indemnité, mais si un divorce dit « abusif », c'està-dire aux torts de monsieur, est prononcé (article 52 du Code de la famille), la juge peut accorder une indemnité – dérisoire – à la partie lésée. Mme S. réclame 500 000 dinars, sur les conseils d'une avocate. Comment est fixée cette somme, sur quels critères ? On ne sait pas. C'est comme ça, nous dit l'avocate.

Prochaine audience le 6 décembre 2020.

Même rituel, même juge. Cette fois un procureur.

La salle est toujours aussi pleine, je reconnais certains visages croisés lors de la précédente audience.

Un jeune homme, que je reconnais pour l'avoir croisé lors des manifestations des étudiants du mardi, assis sur le banc derrière moi, me demande si tout ce monde est là pour les affaires familiales.

—Oui.

Il regarde, désespéré, la femme d'un âge certain à ses côtés, sa mère peut-être.

- C'est quel numéro, notre dossier?
- **—4000...**

Il s'affaisse sur le banc, décomposé.

Mme S. est très stressée, ce matin.

— Je n'ai pas dormi de la nuit, le divorce sera prononcé, où est-ce que j'irai ? Je n'ai vraiment droit à rien ? J'ai plus de 50 ans, mes parents sont morts (paix à leur âme), mes frères ont pris la maison familiale, ils ne m'accueilleront jamais chez eux. Et puis ma vie est ici, mon fils aussi, mon travail est ici, mes amis, je n'ai plus rien chez mes parents.

La maison conjugale a été bâtie grâce aussi aux quelques bijoux vendus « cassés » [expression algérienne qui signifie d'occasion] de madame, aux robes cousues dans le garage et à tout ce labeur quotidien, gratuit et sans fin, dont nous faisons le calcul avec Mme S.: 18 250 plats et petits déjeuners préparés;

36500 tables débarrassées;

27375 vaisselles lavées matin, midi et soir;

6570 couches changées;

1825 biberons préparés, de nez mouchés, de bobos soignés, de devoirs faits ;

2600 lavages de sols avec des litres d'eau de javel creusant des crevasses aux mains déformées ;

3900 récurages de toilettes;

2600 machines à laver lancées, les chaussettes, chemises, caleçons, pantalons étendus, pliés, rangés, reprisés...

Et ces coups contre son corps,

les « tu ne sers à rien » crachés au visage

et toutes les privations...

Tout ça et rien. La loi ne reconnaît pas ce travail gratuit des femmes. Les « ga3dat fi dar » (« femmes au foyer »), se retrouvent, à plus de 50 ans, divorcées, à la rue, sans droit à la retraite.

La juge appelle Mme S. et son mari, elle s'assure que monsieur maintient sa demande de divorce, il répond que oui. La séance de conciliation n'a pas eu l'effet escompté.

- Verdict le 27 décembre. Vous pouvez partir, dit la juge.

La séance a duré à peine deux minutes.

Je rejoins Mme S. à la sortie de la salle.

— Je ferai appel, j'irai jusqu'à la Cour suprême! Je ne lâcherai pas, me dit-elle, anticipant un jugement décevant.

Jour du verdict, la salle est trop bruyante, nous n'entendons rien, Mme S. se lève, se rapproche de la juge sans passer la barrière où une petite foule est déjà amassée, un policier vient, leur ordonne de s'asseoir, mais une fois parti, tous et toutes se lèvent et se collent à cette frontière, l'oreille tendue vers l'inaudible juge.

Pas de verdict pour Mme S. aujourd'hui. Pourquoi ? On ne sait pas. C'est comme ça, nous dira ce monsieur à l'accueil.

Nous reviendrons le dimanche suivant. Toujours rien. Une matinée perdue dans l'absurde. Le troisième dimanche, enfin, le verdict est prononcé mais nous n'avons rien entendu, il faudra attendre deux jours que le jugement soit saisi pour pouvoir le retirer et savoir enfin ce qui a été décidé.

Monsieur est condamné à verser 250 000 dinars à Mme S. pour divorce abusif.

Mme S. est sonnée, abattue, en colère.

— 250 000 dinars! C'est le prix pour vingt-cinq ans de ma vie! C'est ce que valent ces années-là pour la justice?!

Mme S. fera appel de cette décision. Procédure qui durera six mois au bout desquels le montant de l'indemnité sera estimé à 300 000 dinars. 50 000 de plus que le jugement de première instance. Verdict qui ne la satisfait toujours pas.

— Je ne lâcherai pas, je veux aller à la Cour suprême, j'en parlerai aux médias. Je ne lâcherai pas, pour moi et pour les autres femmes.

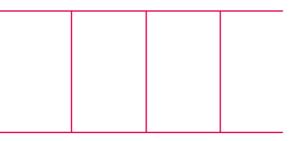
J'accompagne Mme S. à la sortie du tribunal, je lui demande où en est son affaire de violences conjugales, elle avait déposé plainte en septembre 2020.

L'audience est prévue pour le 19 octobre [2021¹].

Mme S. s'en va, quant à moi, je reviens dans la salle d'audience, reprends ma place au deuxième rang.

La salle se vide au fur et à mesure que la pile de dossiers roses, verts, jaunes, bleus passera de la droite de la juge à sa gauche, formant un nouveau tas qui finira par s'effondrer sur son bureau en fin de matinée.

Par moments, je regarde, par réflexe, cette pendule au-dessus du banc de la juge et me demande pourquoi aucune des horloges que j'ai croisées dans les tribunaux ne fonctionne...



1. Verdict a été rendu : monsieur est condamné à six mois de prison ferme pour violences conjugales. Ce sera le sujet de la prochaine chronique judiciaire de la revue.





# Waternité des religions La dernière des religions

« Le paradis est au pied des mères », Hadith

« Je m'éprends de ma vie car si j'en venais à mourir, j'aurais honte des larmes de ma mère », Mahmoud Darwich

Sanctifiée, auréolée d'une lourde sainteté, parfois déshumanisée... La figure de la mère a traversé les millénaires, comme un dogme imperméable, statique, inamendable. On la voit suintante de sacralité dans les tableaux de la Renaissance; on la retrouve sous les traits d'un ange nourricier dans les poèmes et les romans; on entend la douceur infinie de son dévouement dans les chansons et les ballades ; on hume à plein nez son odeur sacrificielle dans les contes et légendes; on s'émerveille, en feuilletant les religions, devant le paradoxe de ses traits invisibles enveloppés dans une aura épaisse...

Elle est à la fois le centre et la marge d'une société dont la survie, l'équilibre et la bonne santé dépendent de ce vagin aussi essentiel que dangereux, cette « origine du monde » que l'on voudrait fertile et muette, palpitante mais docile, offerte et encagée.

Elle est la pierre angulaire d'un monde qui la façonne dès sa venue au monde ; être dangereux et nécessaire, météorite dont il faudra tailler les aspérités et pomper l'énergie, corps fondateur mais frondeur qu'on devra éduquer et contrôler. Elle oscille sans cesse entre une essence « diabolique » et une vocation « divine » ; son utérus, pourvoyeur d'humanités, compense donc son esprit pervers ; sa mamelle nourricière rachète son sein corrupteur.

La mère est un édifice social érigé par d'autres qu'elle ; une idée fixe vissée au cœur de l'humain à coups de mythes fondateurs et de pensées magiques; l'échelon supérieur de l'être féminin dont elle conserve cependant l'essence inférieure.

99

#### Les saintes

Certains, pour expliquer les inégalités « naturelles » qui sévissent jusqu'à aujourd'hui entre hommes et femmes, évoquent la vocation matricielle de ces dernières et la noblesse de leur rôle dans la continuité de l'espèce. La femme donne la vie, n'est-ce pas là un statut paroxystique devant lequel les prétendues discriminations qu'elle subirait deviennent insignifiantes? Ce ne sont pas les hommes qui ont assigné ce corps porteur à la femme, c'est la nature. Nos ancêtres n'ont pas soumis leurs femmes, ce sont elles qui, entre grossesses et éducation, circonscrivaient naturellement leur espace au foyer pendant que l'homme assurait pitance et protection. Les rôles étaient bien répartis et ne découlaient donc d'aucune injustice. Plus loin encore : comment la femme pourrait-elle aller chasser alors qu'elle est enceinte jusqu'aux yeux et qu'elle doit nourrir ses enfants?

La maternité devient ainsi un alibi multiple : elle glorifie socialement la femme tout en justifiant sa mise sous clef; elle exprime une espèce de sublimation dégradante qui fait tenir l'affront, le renforce et le rend acceptable, voire honorable. Que l'on soit princesse ou poissonnière, chercheuse en physique nucléaire ou femme au foyer, sainte ou dévergondée... l'utérus fécond est notre dénominateur commun, notre destin collectif.

La maternité est une beauté massive, indiscutable et inaccessible à toute réflexion critique. Elle résiste, par-delà les siècles et les révolutions, à la moindre idée iconoclaste, car elle incarne le dernier des idéaux, l'ultime pilier d'une humanité branlante, la seule croyance qu'il reste au vieux monde...

De Gaïa et Déméter à Françoise Dolto, en passant par la Vierge Marie et Michelle Obama, le regard porté sur la mère charrie, à quelques nuances près, la même déférence chargée de lourdes injonctions. Douceur, dévouement, bienveillance, sacrifice et amour inconditionnel composent ce substrat moral, politique et esthétique qui prépare les femmes à sublimer leur vocation « obligatoire », mais aussi à étouffer inconsciemment leurs doutes et leurs plaintes.

Dès sa formation embryonnaire, l'enfant devient Dieu et la femme, une génisse sacrée. Son amour, censé être déjà présent avant même la rencontre entre ovule et spermatozoïde, prend toute son épaisseur et sa profondeur à la vue des deux traits horizontaux sur le test de grossesse. Il ne fera ensuite que grandir, se démultiplier et envahir l'esprit et la chair au fil des échographies et des coups de pied dans le ventre. Il atteindra son sommet quand l'enfant viendra au monde avec ce premier cri, ce premier toucher qui scelleront à jamais l'union sacerdotale.

#### Les sorcières

Mais qu'arrive-t-il alors quand des voix remettent en cause cette doctrine immuable ? Comment « gérer » les réfractaires qui expriment d'une manière ou d'une autre leur refus de prêter leur corps à la société ? Pour elles, le monde a fomenté une série de griefs qui varient selon les cas.



« Mère indigne » est le plus usité. Ce chef d'accusation désigne des femmes qui, bon gré mal gré, à des degrés différents, ne collent pas totalement à l'effigie, soit par des traits trop singuliers, soit par des comportements moins liturgiques. On est mère « légèrement » indigne si on décide de ne pas donner le sein et d'infliger à son nouveau-né l'horreur inqualifiable d'un lait industriel ; on l'est un peu plus si on fait appel aux services d'une baby-sitter ou d'une crèche dès les premiers mois du bébé ; on l'est davantage si on manifeste ne serait-ce qu'une seconde un semblant de lassitude, d'indifférence ou de regret vis-à-vis de la maternité.

Vient ensuite, sur l'échelle de gravité, la mère violente ou toxique. Épuisée, débordée, accablée par les responsabilités, la multiplication des tâches, le regard et les attentes des autres, la solitude et parfois la violence conjugale, elle reproduit la brutalité systémique dont elle fait l'objet sur le seul être qui soit un peu plus vulnérable qu'elle : son enfant. Si, dans certaines sociétés, la maltraitance est encore tolérée au nom de la « bonne éducation » — même si rien n'exhorte pour autant à en analyser les origines —, dans d'autres, la mère maltraitante est l'incarnation du Mal et la solution, sans aucune autre forme de procès, consiste à lui retirer ses enfants pour les livrer à une prise en charge étatique aussi incompétente que... maltraitante.

Plus haut dans la pyramide des diabolisations, on retrouve la mère avorteuse. Dans certains endroits du monde, l'interruption volontaire de grossesse (IVG) est légalisée au bout de décennies de combats féministes, à l'instar de la France, qui célèbre chaque mois de mai la fête des Mères, une date érigée par le régime pétainiste qui avait tout de même, en 1943, guillotiné Marie-Louise G., une faiseuse d'anges. En Amérique latine, le refus de donner la vie est puni dans quelques pays par des décennies de prison ferme, tandis qu'aux États-Unis plusieurs États viennent d'interdire ou de limiter l'IVG. En Algérie, seule une pratique clandestine, dangereuse et coûteuse de l'avortement permet à certaines femmes de s'éviter une maternité non désirée avec, néanmoins, le risque constant de se faire démasquer et châtier par la loi, la famille et la société. Refuser la graine sacrée est un acte triplement indigne : il équivaut à défier la volonté divine, assassiner un être humain et se rebeller contre son devoir de reproduction.

Au sommet de l'anathème, l'indignité se transforme en monstruosité quand il s'agit des mères infanticides. À l'unanimité, la société humaine, qu'elle soit ouvertement patriarcale ou hypocritement égalitaire, ne concède aucune circonstance atténuante, encore moins une approche psychologique, à l'abomination faite femme. Fort heureusement rarissimes et rapidement parquées dans la case des êtres diaboliques dont l'existence est une anomalie isolée, les femmes qui commettent ce geste auraient été destinées au bûcher à une époque que d'aucuns regrettent amèrement...

Il existe une autre catégorie qui semble horrifier certains, probablement plus que les précédentes : les femmes qui revendiquent la non-maternité. Contrairement à leurs « coproducteurs » fournisseurs de spermatozoïdes dont le refus de paternité peut être synonyme de liberté, voire de responsabilité, ces antihéroïnes modernes représentent une espèce de virus implantée dans le logiciel féminin. Qu'elles soient mariées, engagées

dans une relation hétérosexuelle, célibataires ou lesbiennes, leur absence de désir maternel, qui plus est proclamé, n'est rien de moins qu'un double attentat perpétré contre leur propre « nature » et contre la société. Non pas qu'elles soient si nombreuses qu'on finisse par y voir une réelle menace pour l'humanité, mais leur simple existence crée le malaise en ce qu'elle instille le doute sur le récit originel, celui des femmes biologiquement et psychologiquement désireuses de donner la vie. En soirée mondaine ou aux abords d'une fontaine de village, l'expression claire et assumée du refus d'enfanter donne lieu à un interrogatoire policier : « Pourquoi ? Tu es malade, stérile ? », « Tu as été victime d'un traumatisme pendant l'enfance? », « Tu n'as pas les moyens? », « Tu as peur de la douleur de l'accouchement? », « Ton partenaire n'en veut pas? »... Quand un « non » cinglant et scandaleux fuse en réponse à l'ensemble de ces tentatives d'explication, l'auditoire, médusé, sombre dans une gêne spectaculaire quand il ne décide pas de se faire sa propre idée refuge: cette femme est égoïste! Cet épithète, totalement insensé en ce qu'il correspondrait mieux à la volonté de ramener des enfants dans un monde de plus en plus invivable, n'en est pas moins intéressant car il interprète inconsciemment le refus de servir l'usine sociale comme un acte individualiste et égocentré.

La maternité recèle donc toutes les caractéristiques d'une religion au cœur de laquelle la femme est une démiurge séquestrée dans une auréole, une croyance vitale sculptée, lissée et figée au fil des siècles. Elle ne peut souffrir le moindre relief ni se risquer à une quelconque réinvention. La société, dont la survie physique mais surtout morale dépend directement de la rigidité quasi cadavérique du concept de maternité, se charge, le cas échéant, de stigmatiser ces femmes, esprits malades ou égoïstes, qui osent aujourd'hui plus qu'hier des comportements ou des réflexions susceptibles d'ébranler la dernière des religions.

#### Émanciper l'amour maternel

101

Et pourtant, la défense acharnée d'une maternité « imparfaite » est aujourd'hui plus que jamais nécessaire. C'est d'abord, pour celles qui désirent donner la vie, le seul moyen de vivre sereinement leur choix et de développer des rapports sains avec l'enfant. Au diable le culte de la mère irréprochable, forcément épanouie, heureuse de s'effacer en tant que femme pour laisser toute la place à l'être maternel! Au diable l'idéologie tacite imposant aux mères un bonheur sans nuages pour mieux en étouffer les horizons! Au diable l'injonction capitaliste à assumer, telle une mule souriante, les charges du dedans et du dehors, contribuer à la fois à la croissance économique et démographique, ressembler à l'être désincarné du récit publicitaire dépeignant une cadre dynamique, épanouie entre ses huit heures de travail, son foyer lumineux et bien rangé, ses enfants smart et bien éduqués, son yoga et ses courses au supermarché!

Il est temps que les femmes s'émancipent du dernier des tabous, qu'elles construisent d'autres paradigmes et cultivent d'autres beautés dans leur rapport à l'enfantement, qu'elles démolissent cette vieille mythologie qui les condamne, ainsi que leurs enfants, à se statufier dans un amour claustral et carcéral.

### Les contributrices

**BIOGRAPHIES** 

Imène Amani est médecin des hôpitaux d'Alger. Elle travaille à l'hôpital Mustapha Bacha. Elle a collaboré au magazine en ligne Intymag.

Louiza Ammi Sid est née à Alger. Après une formation en photographie au Centre national de documentation de presse et d'information (CNDPI), elle commence sa carrière professionnelle comme photographe de presse au journal Le Quotidien d'Algérie et l'hebdomadaire El Djazira avant d'intégrer le quotidien La Tribune. En 1997, Louiza Ammi rejoint l'équipe du journal Liberté. Elle a collaboré avec plusieurs agences et médias étrangers (Paris Match, Le Figaro magazine, Le Point, L'Express, Télérama, Le Monde 2, Jeune Afrique, Jeune Afrique Magazine) et travaille actuellement avec l'agence Abaca Press.

**Wiame Awres** est militante féministe et cofondatrice de Féminicides Algérie, qui recense depuis 2020 les féminicides en Algérie. Elle est pharmacienne et phytothérapeute de formation. Elle a également réalisé le film documentaire *Bnett el Djeblia* en 2019 qui retrace l'histoire des femmes de sa famille.

Hajar Bali vit à Alger où elle a enseigné les mathématiques à l'université de Bab Ezzouar. Elle est l'autrice d'un recueil de pièces de théâtre, *Rêve et vol d'oiseau* (éd. Barzakh, 2009), d'un recueil de nouvelles intitulé *Trop tard* (éd. Barzakh, 2014) et du roman *Écorces* (éd. Barzakh, Belfond, 2019). En mars 2021 elle a lancé le podcast « Tangente », dans lequel elle s'entretient longuement avec des artistes, scientifiques, autrices/auteurs et passionnés en tous genres.

Asma Benazouz réalisatrice et journaliste basée à Alger, sa ville natale, elle est titulaire d'un master en journalisme de Sciences-Po Paris. Après avoir écrit pour de nombreux médias français et algériens durant ses études, elle a rejoint Brut média. Au déclenchement du Hirak, elle quitte Paris pour rentrer en Algérie. À Alger, elle lance le média en ligne El Tale3. En novembre 2020, elle réalise son premier film, *D'or et d'argent*. Actuellement, elle réalise et produit des formats digitaux à son compte.

**Sarah Haidar** est journaliste, chroniqueuse, écrivaine et traductrice. Elle a publié, depuis 2004, trois romans en arabe et deux autres en français : *Virgules en trombe* (éd. Apic, 2013, éd. Libertalia, 2018) et *La Morsure du coquelicot* (éd. Apic, 2016, éd. Métagraphes, 2018).

**Souad Labbize** est autrice de recueils de poésie, de récits et traductrice littéraire. Après son récit *Enjamber la flaque* où se reflète l'enfer, dire le viol, paru chez Barzakh en 2019, elle publie aux mêmes éditions en 2021 *Glisser nue sur la rampe du temps* où elle continue à interroger les possibilités offertes ou arrachées par les femmes dans une société qui peine à se défaire de ses archaïsmes. Les deux livres sont parus en France. Après avoir vécu quelques années à Tunis, elle s'installe en France où son recueil de poèmes *Je franchis les barbelés* obtient en 2019 le prix Méditerranée de poésie.

**Feriel Lalami** est politologue, docteure en sociologie. Elle publie en 2012 *Les Algériennes contre le Code de la famille*. Fériel est militante féministe.

Sonia Merabet a fait des études de création de mode à Londres. La photographie a toujours été un outil de travail pour ses recherches et projets de stylisme. Après avoir suivi des stages auprès de couturiers à Londres et à New York, elle rentre à Alger. Ses premières expériences à Alger se font au sein d'une société de production cinématographique, où elle travaille sur plusieurs courts métrages, spots publicitaires et clips vidéo, en tant que styliste, photographe et vidéaste. Elle travaille actuellement en free-lance dans la photographie, la vidéo et le stylisme. À son actif, plusieurs expositions, notamment à Alger, Paris, Londres, Marseille, Barcelone et New York.

Narimène Mouaci Bahi est militante féministe et cofondatrice de Féminicides Algérie et du collectif Neswía. Elle est diplômée en traduction et interprétariat, et en activités commerciales et marketing.

Rima Rezaiguia vit et travaille à Annaba. Après des études d'architecture à l'université de Badji Mokhetar, elle intègre l'École supérieure d'art contemporain (ESA) du Nord-Pas-de-Calais, à Tourcoing. Elle a exposé son travail notamment au palais de la culture Mohamed-Boudiaf et à l'institut français de Annaba ainsi qu'aux Ateliers sauvages d'Alger et à la Friche La Belle de Mai à Marseille.

**Leïla Saadna** est artiste visuelle et réalisatrice de films documentaires. Elle s'intéresse principalement aux histoires migratoires postcoloniales et aux luttes des femmes et des personnes marginalisées. Elle vit et travaille à Alger depuis six ans.

102

### La rédaction

#### **BIOGRAPHIES**

#### Sarah Ahnou – secrétaire de rédaction du français

Papivore boulimique à tendance compulsive, c'est tout naturellement que Sarah s'est tournée vers la relecture, correction (puis le secrétariat de rédaction, la coordination de projet graphique, l'assistance rédactionnelle...) quand il a été question de donner toute la place, dans sa vie professionnelle, à ses passions névrotiques.

#### Louise Dib – graphiste

Artiste, graphiste et formatrice au sein du studio graphique Chimbo, à Alger, spécialisé dans les champs de l'édition et de l'identité visuelle, tout en imaginant des ateliers de création artistique. Parmi ces ateliers : « Makhbar el khatt », un laboratoire de création typographique à Alger et « M'tember », un projet de recherche des mémoires collectives dans cinq régions d'Algérie mis en œuvre lors de résidences artistiques et d'un journal initié en 2021.

#### Djamila Haidar – secrétaire de rédaction de l'arabe

Traductrice, correctrice et interprète de conférence ; elle vit et travaille en Algérie. Elle contribue également au site culturel Rehba. Elle a été éditrice au sein de deux maisons d'édition algériennes et enseignante de langue anglaise.

#### Saadia Gacem et Maya Ouabadi – rédactrices en chef

Saadia est doctorante en anthropologie du droit, ses recherches portent sur le Code de la famille. Elle réalise son premier film documentaire, *Felfel lahmar* (« Piment rouge »), en 2019. Saadia est militante féministe et s'intéresse à l'histoire du féminisme en Algérie et aux trajectoires des militantes. Elle collabore avec Awel Haouati et Lydia Saidi au projet « Archives des luttes des femmes en Algérie ».

Maya a travaillé aux éditions Barzakh, puis en tant qu'éditrice indépendante. Parallèlement à ses activités dans l'édition, elle fait partie du comité d'organisation de la rentrée littéraire du Mali. En 2018 elle fonde les éditions Motifs, qui publient entre autres la revue de critique littéraire bilingue (français-arabe) *Fassl*.

# « Je me découvrais une âme de féministe convaincue

Ce n'était pas difficile,

et c'était si agréable.»